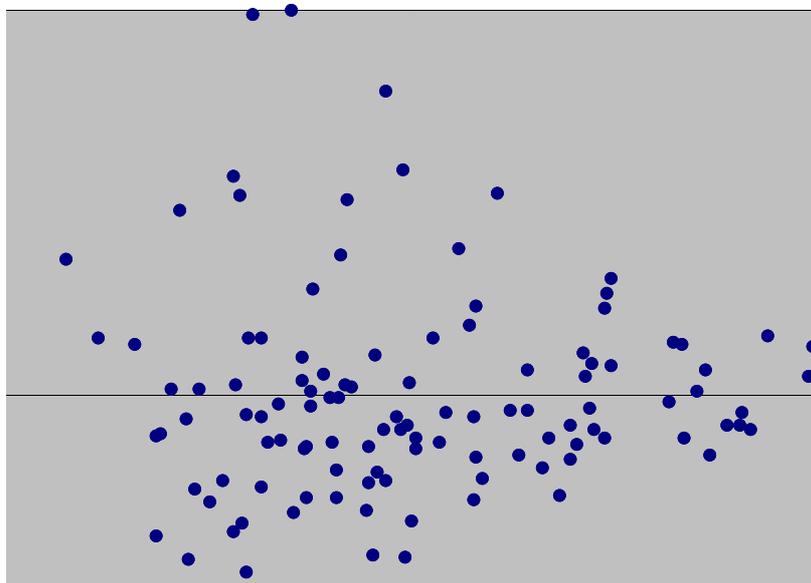


INÉGALITÉS CANTONALES EN MATIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE

SYNTHÈSE DU CROISEMENT D'INFORMATIONS RÉGIONALISÉES



Les analyses statistiques, la cartographie et la rédaction ont été réalisées par :

Isabelle Fraboulet, Matthieu Lunel et Alain Trugeon.

Ce document a été validé au sein du groupe projet de l'Observatoire social de Picardie composé de :

- **Thérèse Roussel** (DRASS de Picardie)
- **Hélène Taillandier** (DRASS de Picardie)
- **Stéphane Bazile** (CAF de Beauvais)
- **Najat Ennceiri** (CPAM de Creil)
- **Ludovic Rosmorduc** (URSSAF de la Somme)
- **Sylviane Augem** (CRAM Nord-Picardie)
- **Serge Jollant** (CRAM Nord-Picardie)
- **Stéphane Buchou** (Association régionale des caisses de MSA de Picardie)
- **Joël Beuzeboc** (Mutualité de l'Oise)
- **Christophe Dumoulin** (CMR de Picardie)
- **Élisabeth Wozniak** (Conseil général de l'Aisne, DIPAS)
- **Marlène Boutin** (Conseil général de l'Oise, DISS)
- **Jean-Pierre Mader** (Conseil régional de Picardie)
- **Marylène Chojnacki** (CCAS d'Amiens)
- **François Fresnois** (URIOPSS de Picardie).

La mise en page a été effectuée par **Sylvie Bonin**.

Remerciements à la FNORS et aux ORS Champagne-Ardenne, Limousin, Basse-Normandie, Haute-Normandie et Poitou-Charentes qui ont réalisé avec l'ORS de Picardie en 2001 le travail d'analyse statistique qui a inspiré ce présent ouvrage.

SOMMAIRE

I) Introduction	p	5
II) Méthode	p	9
II.1) Le canton évidemment mais...	p	11
II.2) Le choix des indicateurs	p	12
II.3) Le choix du traitement statistique	p	16
a) L'analyse en composantes principales	p	16
b) La classification ascendante hiérarchique	p	17
II.4) Recueil des données et présentation des résultats	p	18
III) Résultats	p	19
III.1) Les choix	p	21
a) Les variables	p	21
b) L'analyse en composantes principales	p	22
c) La classification ascendante hiérarchique	p	25
III.2) Les classes	p	27
a) Classe 1	p	27
b) Classe 2	p	31
c) Classe 3	p	33
d) Classe 4	p	37
e) Classe 5	p	40
f) Classe 6	p	44
III.3) Synthèse départementale et régionale	p	48
IV) Conclusion	p	49
V) Annexes	p	53
V.1) Quelques explications	p	55
a) Moyennes pondérées et non pondérées	p	55
b) Notion de variables illustratives	p	55
c) Dictionnaire des indicateurs	p	55
V.2) Les 102 indicateurs et leur probabilité par classe	p	61
a) Classe 1	p	61
b) Classe 2	p	63
c) Classe 3	p	65
d) Classe 4	p	67
e) Classe 5	p	69
f) Classe 6	p	71
V.3) La liste des cantons et les cantons "plus" par département	p	73
a) Aisne	p	73
b) Oise	p	74
c) Somme	p	75
VI) Glossaire	p	77

I) INTRODUCTION

Introduction

La publication au mois de mars dernier du Croisement d'informations régionalisées (CIR) n°5 a permis de mieux appréhender les forces et les faiblesses de la région à travers près d'une centaine de cartes.

Il est ainsi ressorti très nettement qu'il existe une Picardie du Nord et une Picardie du Sud. Mais, ce premier constat quelque peu sommaire nécessite d'être argumenté de manière plus scientifique qu'une seule approche visuelle, si parlante soit-elle.

Où s'arrête le Sud ? Où commence le Nord ? La Picardie se trouve-t-elle exclusivement dans cette dichotomie Nord-Sud ou bien existe-t-il d'autres espaces à différencier au sein de la région ? C'est bien à ces questions que cet ouvrage est chargé de répondre.

Toutefois, analyser plus d'une centaine d'indicateurs dans les différents thèmes que comprend le CIR n'est pas chose aisée et en faire une synthèse interprétable et utilisable par tous l'est encore moins. C'est pourquoi si ce document explicite la méthodologie utilisée, et notamment les techniques statistiques retenues, il se veut aussi descriptif des différences observées.

L'analyse en composantes principales permet de synthétiser l'ensemble des variables (ici plus d'une centaine) en de nouvelles variables appelées composantes principales. Sur ces nouvelles variables, une classification hiérarchique peut alors être réalisée permettant de découper la population des individus (ici en l'occurrence les pseudo-cantons retenus dans le CIR) en différents groupes présentant des particularités communes.

Toute la difficulté dans une classification est de retenir un nombre de classes satisfaisant, tenant compte des diversités sans pour autant démultiplier les groupes. C'est en tout cas ce qui a été recherché dans la présente analyse.

Ce document comprend plusieurs chapitres. La partie "Résultats" présente les différentes classes issues de la classification. Chacune est visualisée par une carte présentant les cantons de la classe, complétée d'un tableau dans lequel on retrouve les indicateurs les plus discriminants de la classe en comparaison de ceux de la région. De plus, un indice synthétique permettant de visualiser directement la situation des cantons de la classe vis-à-vis des cantons de l'ensemble des autres classes complète le tableau.

La politique sanitaire et sociale qui se développe régionalement avait besoin d'instrument de mesure qui lui permette de fournir les réponses adaptées aux attentes de la population. Puisse ce document contribuer au moins à la réflexion partagée des acteurs sur cet enjeu essentiel des années à venir.

II) MÉTHODE

II.1) Le canton évidemment mais...

Plusieurs types de zonage existent en deçà du département. Le choix de l'échelon géographique de « référence » s'est établi selon les critères suivants : déterminer l'échelle la plus fine possible et celle permettant de rendre compte au mieux du niveau social et de l'état de santé de la population picarde. C'est ce qui a prévalu initialement à la création du CIR. Plusieurs zones d'études ont ainsi été envisagées.

Les zones d'emploi, créées par l'INSEE pour le ministère du travail, ont l'avantage d'être un découpage officiel et reconnu (établi depuis 1983). Cependant, la constitution de ce zonage n'a été réalisée que dans une perspective d'analyse de l'activité locale du marché du travail, permettant ainsi d'établir des politiques de l'emploi. Ces limites ne sont pas compatibles avec la réalité socio-sanitaire de certaines zones.

Le découpage en aires urbaines (pôles urbains, couronnes périurbaines, communes multipolarisées) et en espaces à dominante rurale (pôles ruraux, zones rurales sous faible influence urbaine, périphéries des pôles ruraux, et rural isolé) s'inscrit dans une approche territoriale qui révèle au mieux ses composantes sociales, culturelles, environnementales... Mais ce maillage implique de disposer des données par commune, celles-ci étant les seules entités géographiques respectées dans ce zonage.

L'analyse au niveau de la commune n'a justement pu être retenue pour des raisons de faiblesse d'effectifs (difficulté de réalisation des tests statistiques), de confidentialité des données et de disponibilité de l'information.

Plus récemment, le pays (selon la définition retenue par la conférence régionale d'aménagement et de développement du territoire -CRADT-) qui pourra constituer dans quelque temps l'unité de référence n'a pas été non plus retenu puisque seuls quatre pays* sont, à ce jour, officiellement définis. De plus, leur découpage oblige à revenir parfois à la commune, ce qui pose le problème de la disponibilité de l'information, énoncée précédemment.

C'est donc bien l'échelon cantonal (ou plus exactement du pseudo-canton) qui a été conservé pour cette analyse.

Concernant le canton, il faut souligner cependant ses limites liées à l'hétérogénéité de population. Ainsi, le plus petit canton compte moins de 3 500 personnes alors que le plus important est proche des 158 000 habitants. De plus, certains cantons, tout particulièrement ceux appartenant à un pôle urbain, connaissent une variabilité interne élevée. Même si certaines différences sont donc quelquefois à interpréter avec précaution, les tendances globales infra-régionales apparaissent bien à travers une analyse au niveau d'une telle unité géographique.

* *Quatre plaquettes portant sur chacun des 4 pays du Nord du département de l'Aisne (Saint-Quentinois, Thiérache, Chaunois, Laonnois) ont été réalisées à partir des différents indicateurs du CIR n°5, complétées des aspects d'offre de soins en termes d'établissements.*

II.2) Le choix des indicateurs

L'hétérogénéité des disparités géographiques en matière d'état de santé et d'approche sociale ne permet pas de tracer des relations simples entre les phénomènes observés. De nombreux facteurs interviennent dans l'explication de cette diversité de situations : histoire locale, environnement physique, comportements traditionnels ou nouveaux, caractéristiques socio-démographiques.

C'est dans ce cadre que le Croisement d'informations régionalisées a été réalisé. Constitué à son début au milieu des années quatre-vingt-dix des données de quelques producteurs, il s'est enrichi assez largement ces deux dernières années, tant dans la dimension sociale que dans l'information sanitaire.

Ainsi, une centaine d'indicateurs a été retenue dans le dernier CIR afin de décrire les disparités cantonales de la région. Ces indicateurs se répartissent en 7 thèmes :

- Autour de la population,
- Autour de l'emploi,
- Autour du logement,
- Prestations sociales,
- Enfance et familles,
- Personnes âgées,
- Autour de la santé et des soins.

Les données du CIR portent pour la plupart sur les années 1999 et 2000 sauf pour les données de mortalité qui ont nécessité le regroupement de plusieurs années.

C'est tout particulièrement le cas pour les mortalités prématurée, évitable et par suicide, pour lesquelles ont été agrégées 13 années (1984-1996) en raison des faibles effectifs (sensibles aux fluctuations statistiques) et pour les centrer autour du dénominateur (recensement de population de 1990 -RP 90-, effectifs fiables de population). Ce regroupement repose implicitement sur l'idée d'une certaine stabilité de la mortalité, ou tout au moins d'une évolution lente et parallèle selon les zones de résidence. De même, il repose sur une même constance dans l'évolution de la population d'un canton à l'autre, ce qui peut se discuter.

Pour les évolutions, des taux d'accroissement annuel intercensitaire ont été calculés sur la base des données du RP 90 et du RP 99.

Enfin, si les données du CIR comprennent de nombreux effectifs, il est essentiel de souligner dans cette partie que ceux-ci n'ont pas été utilisés comme variables de base pour les analyses effectuées.

La liste ci-dessous présente les indicateurs initialement sélectionnés appartenant aux sept grands thèmes du CIR :

Thème « Autour de la population » :

- Densité de population au RP 99 (nombre d'habitants au km²)
- Taux d'accroissement annuel de la population entre le RP 90 et le RP 99
- Part des moins de 25 ans dans la population générale au RP 99
- Part des 25-59 ans dans la population générale au RP 99
- Part des 60 ans et plus dans la population générale au RP 99
- Part des 75 ans et plus dans la population générale au RP 99
- Part des « sans diplôme » parmi les 25-29 ans au RP 99
- Part des « Bac et plus » parmi les 25-29 ans au RP 99

- Revenus nets imposables moyens annuels en 1998
- Part des foyers non imposés en 1998
- Part des agriculteurs exploitants au RP 99 (parmi l'ensemble des professions et catégories socio-professionnelles)
- Part des artisans, commerçants et chefs d'entreprise au RP 99 (parmi l'ensemble des professions et catégories socio-professionnelles)
- Part des cadres et professions intellectuelles supérieures au RP 99 (parmi l'ensemble des professions et catégories socio-professionnelles)
- Part des professions intermédiaires au RP 99 (parmi l'ensemble des professions et catégories socio-professionnelles)
- Part des employés au RP 99 (parmi l'ensemble des professions et catégories socio-professionnelles)
- Part des ouvriers au RP 99 (parmi l'ensemble des professions et catégories socio-professionnelles)
- Part des retraités au RP 99 (parmi l'ensemble des professions et catégories socio-professionnelles)
- Part des « autres personnes sans activité professionnelle » au RP 99 (parmi l'ensemble des professions et catégories socio-professionnelles)

Thème « Autour de l'emploi » :

- Nombre d'établissements du secteur privé en 2000
- Effectif du secteur privé en 2000
- Masse salariale annuelle du secteur privé en 2000 (en K euros)
- Effectif moyen de salariés par établissement du secteur privé en 2000
- Masse salariale annuelle moyenne par établissement du secteur privé en 2000 (en K euros)
- Masse salariale annuelle moyenne par salarié du secteur privé en 2000
- Effectif de salariés du secteur agricole en 2000
- Effectif de salariés du secteur agricole en équivalent temps plein (EQTP) en 2000
- Effectif d'employeurs de main d'œuvre du secteur agricole en 2000
- Effectif d'exploitants indépendants du secteur agricole en 2000
- Masse salariale annuelle du secteur agricole en 2000 (en K euros)
- Masse salariale annuelle moyenne par salarié du secteur agricole en 2000
- Masse salariale annuelle par équivalent temps plein (EQTP) du secteur agricole en 2000
- Taux de chômage au RP 99
- Proportion de chômeurs de longue durée au RP 99
- Taux de chômage masculin au RP 99
- Taux de chômage féminin au RP 99
- Taux de chômage chez les 16-24 ans au RP 99
- Taux de non-actifs chez les 25-54 ans au RP 99

Thème « Autour du logement » :

- Taux de logements sans confort au RP 99
- Taux d'accroissement annuel des logements sans confort entre le RP 90 et le RP 99
- Densité de logements sociaux en 1998 (pour 1 000 ménages)
- Pourcentage de logements sociaux conventionnés en 1998
- Pourcentage de logements vacants au RP 99
- Pourcentage de logements sociaux vacants en 1998

Thème « Prestations sociales » :

- Taux d'allocataires AAH en 2000 (pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans)
- Taux d'allocataires AES en 2000 (pour 1 000 habitants de moins de 20 ans)
- Taux d'allocataires API en 2000 (pour 1 000 familles monoparentales)
- Taux d'allocataires ASF en 2000 (pour 1 000 familles)
- Taux d'allocataires RMI en 2000 (pour 1 000 ménages)
- Taux d'allocataires RMI de 25 à 59 ans en 2000 (pour 1 000 habitants de 25 à 59 ans)
- Taux d'allocataires RMI familles monoparentales en 2000 (pour 1 000 familles monoparentales)
- Taux d'allocataires RMI hommes isolés en 2000 (pour 1 000 hommes de 25 à 64 ans)
- Taux d'allocataires RMI femmes isolées en 2000 (pour 1 000 femmes de 25 à 64 ans)
- Pourcentage d'allocataires RMI CAF ne percevant que le RMI en 2000 (parmi l'ensemble des RMistes CAF)
- Taux d'allocataires APL en 2000 (pour 1 000 ménages)
- Taux d'allocataires ALF en 2000 (pour 1 000 ménages)
- Taux d'allocataires ALS en 2000 (pour 1 000 ménages)

Thème « Enfance et familles » :

- Part d'allocataires en 2000 (parmi l'ensemble des ménages)
- Pourcentage d'allocataires avec au moins un enfant en 2000 (parmi l'ensemble des allocataires CAF)
- Part d'allocataires avec un enfant en 2000 (parmi l'ensemble des familles)
- Part d'allocataires avec deux enfants en 2000 (parmi l'ensemble des familles)
- Part d'allocataires avec trois enfants ou plus en 2000 (parmi l'ensemble des familles)
- Pourcentage de familles monoparentales au RP 99 (parmi l'ensemble des familles)
- Taux d'accroissement annuel des familles monoparentales entre le RP 90 et RP 99
- Pourcentage des familles ayant un quotient familial inférieur à 305 euros en 2000 (parmi l'ensemble des familles ayant un quotient familial connu)
- Pourcentage des familles ayant un quotient familial inférieur à 610 euros en 2000 (parmi l'ensemble des familles ayant un quotient familial connu)

Thème « Personnes âgées » :

- Nombre de pensions vieillesse versées au 31 décembre 2000
- Pourcentage de pensions vieillesse versées à des personnes de 75 ans et plus au 31 décembre 2000 (par rapport à l'ensemble des pensions vieillesse versées)
- Pourcentage d'allocations supplémentaires versées au 31 décembre 2000 (par rapport à l'ensemble des pensions vieillesse versées)
- Pourcentage de pensions de réversion versées au 31 décembre 2000 (par rapport à l'ensemble des pensions vieillesse versées)
- Masse des pensions vieillesse versées pour le mois de décembre 2000 (en K euros)
- Montant moyen des pensions vieillesse versées en décembre 2000

Thème « Autour de la santé et des soins » :

- Pourcentage de consommateurs dans la population en 2000 (hors sections mutualistes)
- Montant (en K euros) des dépenses remboursées en 2000 (consultations généralistes et spécialistes, visites généralistes, radios, actes en K et KC, actes infirmiers, kinésithérapeutes et autres auxiliaires médicaux, médicaments, biologie, transports et actes dentaires)
- Montant moyen des dépenses remboursées par consommant en 2000 (consultations généralistes et spécialistes, visites généralistes, radios, actes en K et KC, actes infirmiers, kinésithérapeutes et autres auxiliaires médicaux, médicaments, biologie, transports et actes dentaires)
- Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de consultations de généraliste par consommant
- Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de visites de généraliste par consommant
- Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de consultations de spécialiste par consommant
- Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de médicaments par consommant
- Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 d'actes d'exploration et de chirurgie par consommant
- Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de transport par consommant
- Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 d'actes dentaires par consommant
- Densité de généralistes libéraux au 31 décembre 2000 (pour 10 000 habitants)
- Densité de spécialistes libéraux au 31 décembre 2000 (pour 10 000 habitants)
- Densité d'auxiliaires médicaux* libéraux au 31 décembre 2000 (pour 10 000 habitants)
- Densité d'infirmiers libéraux au 31 décembre 2000 (pour 10 000 habitants)
- Densité de dentistes** libéraux au 31 décembre 2000 (pour 10 000 habitants)
- Densité de pharmacies au 31 décembre 2000 (pour 10 000 habitants)
- Pourcentage d'affections de longue durée en 2000 (parmi l'ensemble des consommateurs)
- Taux standardisé de mortalité générale en 1997-99 (pour 1 000 habitants)
- Taux standardisé de mortalité prématurée en 1984-96 (pour 10 000 habitants)
- Taux standardisé de mortalité évitable en 1984-96 (pour 10 000 habitants)
- Taux de mortalité infantile en 1984-98 (pour 1 000 naissances)
- Taux standardisé de mortalité par suicide en 1984-96 (pour 100 000 habitants) [*dans le CIR n°5, les taux présentés sur la carte sont exprimés en pour 100 000 habitants et non pour 10 000 habitants comme cela est écrit dans le titre*].

À ces différents indicateurs présents dans le CIR, ont été rajoutés les indicateurs suivants :

- Part des "non diplômés" au RP 99
- Taux de chômage chez les 25-49 ans au RP 99
- Taux de chômage chez les 50 ans et plus au RP 99
- Taux de population active ayant un emploi au RP 99
- Taux de logements sans confort au RP 90
- Pourcentage de familles monoparentales au RP 90 (parmi l'ensemble des familles)
- Évolution du taux des familles monoparentales entre le RP 90 et RP 99
- Part des naissances de mères âgées de moins de 18 ans en 1995-2000 (pour 1 000 naissances)
- Indice synthétique de fécondité en 1998-2000.

* infirmiers - kinésithérapeutes - orthophonistes - orthoptistes

** y compris spécialistes d'orthopédie dento-faciale

II.3) Le choix du traitement statistique

L'objectif des typologies réalisées est de découvrir les similitudes ou les divergences qui existent entre les cantons au regard de la structure de la population, au moyen de différents indicateurs sanitaires, sociaux, démographiques... Il s'agit donc de regrouper les cantons en un nombre restreint de classes homogènes.

Les typologies, selon chaque thème, ont été effectuées à partir d'une analyse de données se déroulant en deux temps : une analyse en composantes principales (ACP) puis une classification hiérarchique. Ces méthodes font partie des techniques d'analyses multidimensionnelles permettant de représenter de façon synthétique de vastes ensembles constitués d'un grand nombre d'individus et de variables quantitatives ou qualitatives.

a) L'analyse en composantes principales

L'ACP a pour objet la description de données contenues dans un tableau individus-caractères numériques. Il faut rappeler que dans les analyses de cette étude, les individus correspondent aux cantons et les variables correspondent aux indicateurs retenus pour chaque thème.

Cette méthode permet de réduire le nombre de variables, mais cette réduction n'est possible que si celles-ci ne sont pas indépendantes entre elles. Il s'agit d'une méthode factorielle car la réduction du nombre de variables ne se fait pas par une simple sélection entre elles, mais par la construction de nouvelles variables synthétiques obtenues en combinant les variables (ou indicateurs) initiales.

Ces nouvelles variables sont appelées « composantes principales ». Elles déterminent un certain nombre d'axes factoriels, qui réalisent chacun une synthèse des variables initiales. Chaque axe n'est porteur que d'une partie de l'information qui est mesurée par le pourcentage d'inertie totale du nuage de points étudié (ce nuage est l'espace à plusieurs dimensions représenté par l'ensemble des données et dont l'analyse a pour objectif de fournir une représentation synthétique). Chaque axe étant une combinaison particulière des variables d'origine, on s'intéresse en général à ceux dont le « pouvoir explicatif » est le plus important.

La difficulté de l'ACP est alors de donner une signification concrète aux nouvelles variables. On s'intéresse aux indicateurs présentant les plus fortes corrélations avec un axe car ce sont eux qui participent le plus à la caractérisation de cet axe. La représentation graphique des indicateurs sur les axes permet alors de repérer rapidement les indicateurs liés entre eux ou opposés et ainsi d'interpréter les axes factoriels.

Ces nouvelles variables peuvent aussi être interprétées en examinant la contribution des individus aux axes les représentant. En effet, ceux ayant les plus fortes contributions sont ceux qui ont le plus participé à la formation de l'axe et sont donc caractéristiques de celui-ci.

La représentation des individus sur les plans factoriels permet d'apprécier leur répartition et de repérer les individus aux profils semblables ou au contraire opposés par rapport à un axe.

La classification offre alors un moyen de regrouper de façon automatique ces individus suivant des classes ou groupes d'individus aux caractéristiques semblables.

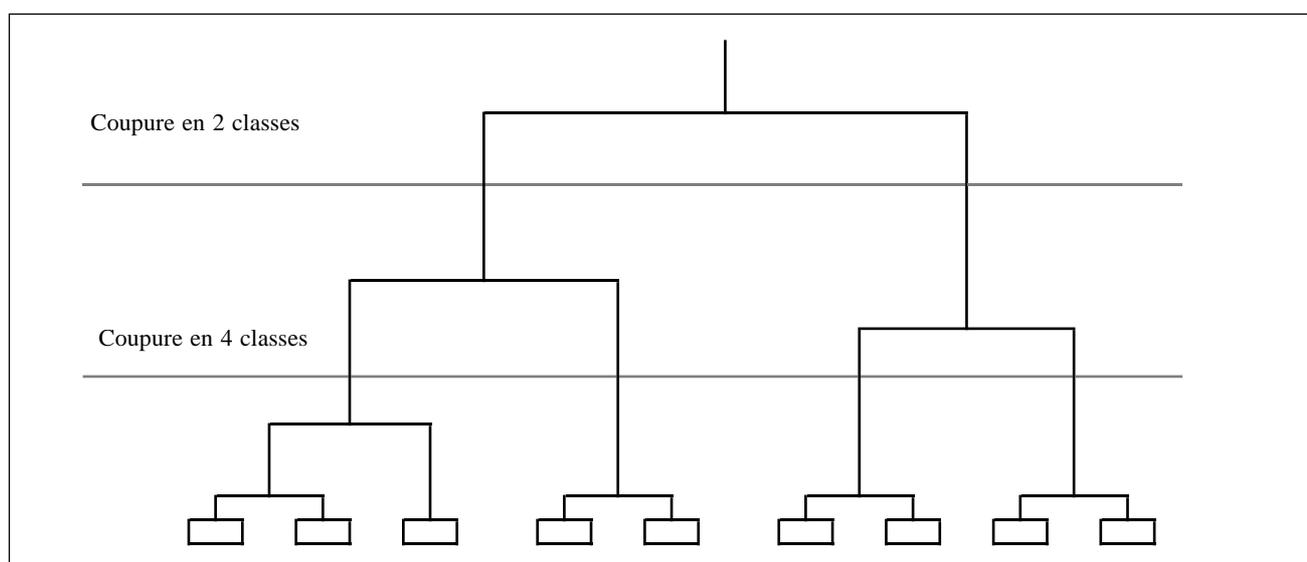
b) La classification ascendante hiérarchique

Les méthodes de classification ont pour but de regrouper les individus en un nombre restreint de classes homogènes. Il s'agit donc de décrire les données en procédant à une réduction du nombre des individus.

Le principe de la méthode de classification ascendante hiérarchique est de regrouper les individus selon un critère de distance minimum entre eux : on recherche à chaque étape les deux individus ou groupe d'individus les plus proches, on les fusionne, et on continue jusqu'à ce qu'il n'y ait plus qu'une seule classe.

La suite des partitions obtenues peut alors être représentée sous forme d'un arbre de classification analogue à l'organigramme d'une entreprise. Connaissant cet arbre, il est facile d'en déduire les partitions en un nombre plus ou moins grand de classes. Il suffit pour cela de « couper » l'arbre à un certain niveau et de regarder les branches qui en découlent.

Exemple d'arbre de classification



Une fois la partition choisie, une opération de consolidation (agrégation autour de centres mobiles) permet d'en améliorer la qualité et la stabilité. Ce processus consiste en un recentrage des classes : il s'agit de réaffecter de façon itérative les individus au centre de classe le plus proche selon le critère défini préalablement (ici la mesure de l'inertie inter-classes).

On peut enfin caractériser les classes obtenues et expliquer leur composition à l'aide des différents indicateurs retenus pour chaque thème. En effet, pour chaque classe, les moyenne, écart-type, minimum et maximum des indicateurs sont fournis. De plus, un test de comparaison de moyennes (le « t » de Student) permet de distinguer les indicateurs les plus caractéristiques des classes.

L'analyse statistique a été réalisée sur le logiciel Spad. Les représentations cartographiques ont été réalisées sur Géoconcept.

II.4) Recueil des données et présentation des résultats

Les données ont été recueillies au cours du second semestre 2001 dans le cadre de la réalisation du Croisement d'informations régionalisées n°5 qui est paru au mois de mars dernier. Le groupe projet et le comité de pilotage de l'Observatoire social de Picardie ont validé les indicateurs retenus dans ce document.

Les données proviennent de plusieurs producteurs :

- Caisses primaires et régionale d'assurance maladie, union régionale des caisses d'assurance maladie, caisses de la mutualité sociale agricole, caisse maladie régionale (artisans et commerçants),
- Caisses d'allocations familiales,
- Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales,
- Direction régionale de l'équipement,
- Institut national de la statistique et des études économiques,
- Institut national de la santé et de la recherche médicale.

Les indicateurs autour de la naissance (indice synthétique de fécondité en 1998-2000 et la part des naissances de mères âgées de moins de 18 ans en 1995-2000) ont été rajoutés de même que sept autres indicateurs portant notamment sur le recensement de population de mars 1990, présents dans le CIR pour le seul RP 99.

La partie "Résultats" présente les choix des variables et des méthodes retenues et les classes résultant des analyses. Pour chacune des classes, on retrouve deux tableaux qui comprennent les indicateurs présentant un niveau inférieur à la moyenne pour l'un et un niveau supérieur à la moyenne pour l'autre, les deux au risque d'erreur inférieur à 1 % (l'ensemble des indicateurs est par ailleurs repris en annexe).

Les valeurs présentes dans les tableaux (résultat dans la classe et moyenne régionale) correspondent aux valeurs réelles observées, et non aux valeurs calculées par Spad. Seules différences avec le CIR n°5, les valeurs régionales pour lesquelles quelques données n'avaient pu être réparties précisément dans un canton n'ont pas été reprises pour ce travail. Ainsi, la valeur régionale correspond à l'addition des 112 cantons alors que dans le CIR, même les données non affectées géographiquement ont été introduites dans le calcul de la valeur régionale.

L'indice Classe/non classe calculé en base 100 est le rapport entre la classe et le complémentaire de la classe dans la région (exemple : pour la classe 1, est réalisé le rapport entre l'indicateur pour la classe 1 et ce même indicateur recalculé pour l'ensemble des classes 2, 3, 4, 5, 6 multiplié par 100). Il faut souligner que cet indice n'a pas été calculé pour des indicateurs qui peuvent prendre des valeurs négatives (taux d'accroissement).

Enfin, dans la partie «Résultats», aucun indicateur concernant un effectif (forcément variable illustrative) n'a été repris même s'il ressort avec un risque d'erreur inférieur à 1 %.

III) RÉSULTATS

III.1 Les choix

a) Les variables

L'analyse a été réalisée sur 102 indicateurs et sur 112 cantons.

L'analyse finale a été obtenue avec les 50 variables sélectionnées comme « actives » dans l'analyse en composantes principales. Toutes les autres variables (indicateurs) ont été traitées en tant que variables « illustratives » (cf. notion de variables illustratives en annexe page 55).

Les 50 variables actives sont :

- Densité de population au RP 99 (Nombre d'habitants au km²) (*densitépop**)
- Taux d'accroissement annuel de la population entre le RP 90 et le RP 99 (*txaccrannuelpop*)
- Part des moins de 25 ans dans la population générale au RP 99 (*-25 ans*)
- Part des 25-59 ans dans la population générale au RP 99 (*25-59 ans*)
- Part des 60 ans et plus dans la population générale au RP 99 (*60et+*)
- Part des « sans diplôme » parmi les 25-29 ans au RP 99 (*sansdiplôme25-29ans*)
- Part des "non diplômés" au RP 99 (*nondiplômés*)
- Revenus nets imposables moyens en 1998 (*revenusnetsimposablesmoy*)
- Part des foyers non imposés en 1998 (*foyersnonimposés*)
- Part des agriculteurs exploitants au RP 99 (parmi l'ensemble des professions et catégories socio-professionnelles -PCS-) (*agriculteurs*)
- Part des artisans, commerçants et chefs d'entreprise au RP 99 (parmi l'ensemble des PCS) (*artisans*)
- Part des cadres et professions intellectuelles supérieures au RP 99 (parmi l'ensemble des PCS) (*cadres*)
- Part des professions intermédiaires au RP 99 (parmi l'ensemble des PCS) (*profinterm*)
- Part des employés au RP 99 (parmi l'ensemble des PCS) (*employés*)
- Part des ouvriers au RP 99 (parmi l'ensemble des PCS) (*ouvriers*)
- Part des retraités au RP 99 (parmi l'ensemble des PCS) (*retraités*)
- Part des « autres personnes sans activité professionnelle » au RP 99 (parmi l'ensemble des PCS) (*autresperssactiv*)
- Masse salariale annuelle par équivalent temps plein (EQTP) du secteur agricole en 2000 (*massesalannuelleEQTP*)
- Taux de chômage au RP 99 (*Chômage*)
- Taux de population active ayant un emploi au RP 99 (*popactiveIemploi*)
- Taux de logements sans confort au RP 99 (*txlogssconf99*)
- Densité de logements sociaux en 1998 (pour 1 000 ménages) (*logsociaux*)
- Pourcentage de logements vacants au RP 99 (*logvacants*)
- Taux d'allocataires AAH en 2000 (pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans) (*AAH*)
- Taux d'allocataires AES en 2000 (pour 1 000 habitants de moins de 20 ans) (*AES*)
- Taux d'allocataires API en 2000 (pour 1 000 familles monoparentales) (*API*)
- Taux d'allocataires ASF en 2000 (pour 1 000 familles) (*ASF*)
- Taux d'allocataires RMI en 2000 (pour 1 000 ménages) (*RMI*)
- Pourcentage d'allocataires RMI ne percevant que le RMI en 2000 (parmi l'ensemble de RMistes) (*RMI que RMI*)
- Taux d'allocataires APL en 2000 (pour 1 000 ménages) (*APL*)
- Taux d'allocataires ALF en 2000 (pour 1 000 ménages) (*ALF*)
- Taux d'allocataires ALS en 2000 (pour 1 000 ménages) (*ALS*)
- Part d'allocataires en 2000 (parmi l'ensemble des ménages) (*Allocataires*)

* Les noms en italique constituent les noms réduits utilisés pour l'ACP (cf. p. 23)

- Pourcentage d'allocataires avec au moins un enfant en 2000 (parmi l'ensemble des allocataires) (*allocavecau-1enf*)
- Pourcentage de familles monoparentales au RP 99 (parmi l'ensemble des familles) (*fmonop99*)
- Pourcentage des familles ayant un quotient familial inférieur à 305 euros en 2000 (parmi l'ensemble des familles ayant un quotient familial connu) (*QF<305euros*)
- Pourcentage des familles ayant un quotient familial inférieur à 610 euros en 2000 (parmi l'ensemble des familles ayant un quotient familial connu) (*QF<610euros*)
- Indice synthétique de fécondité (*ISF*)
- Pourcentage d'allocations supplémentaires versées au 31 décembre 2000 (par rapport à l'ensemble des pensions vieillesse versées) (*ASV*)
- Pourcentage de pensions de réversion versées au 31 décembre 2000 (par rapport à l'ensemble des pensions vieillesse versées) (*pension de réversion*)
- Montant moyen des pensions vieillesse versées en décembre 2000 (*montantmoypensvieillesse*)
- Montant moyen des dépenses remboursées par consommant en 2000 (consultations généralistes et spécialistes, visites généralistes, radios, actes en K et KC, actes infirmiers, kinésithérapeutes et autres auxiliaires médicaux, médicaments, biologie, transports et actes dentaires) (*mtmoydépremb/conso*)
- Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de transport par consommant (*mtmoydéprembtransport/conso*)
- Densité de généralistes libéraux au 31 décembre 2000 (pour 10 000 habitants) (*généralistes*)
- Densité de pharmacies au 31 décembre 2000 (pour 10 000 habitants) (*pharmacies*)
- Part des naissances de mères âgées de moins de 18 ans (pour 1 000 naissances) (*grossesse ado*)
- Pourcentage d'affections de longue durée en 2000 (parmi l'ensemble des consommateurs) (*ALD*)
- Taux standardisé de mortalité générale en 1997-99 (pour 1 000 habitants) (*mortgénérale*)
- Taux standardisé de mortalité prématurée en 1984-96 (pour 10 000 habitants) (*mortprématurée*)
- Taux standardisé de mortalité évitable en 1984-96 (pour 10 000 habitants) (*mortévitable*)

b) L'analyse en composantes principales

Cette méthode fournit une vue d'ensemble des données. Elle permet ensuite de réaliser une typologie des cantons aux profils semblables du point de vue des 7 dimensions abordées.

Les quatre premiers axes, restituent près de 70 % de l'information initiale dont les deux premiers plus de la moitié de l'information (57,5 %), ils sont représentés dans le graphique de la page ci-contre.

- **Le premier facteur** (représenté par l'axe horizontal), est défini essentiellement par les données relatives à la population active (sur la droite du graphique). Celles-ci sont corrélées à l'âge, et plus précisément aux personnes âgées entre 25 et 59 ans, et aux revenus nets imposables moyens annuels. À l'opposé, se trouvent les cantons caractérisés par un fort taux de chômage lié à un nombre important de personnes non diplômées. Le nombre de foyers non imposés ainsi que de familles dont le quotient familial est inférieur à 610 euros sont aussi élevés. Enfin, les indicateurs sanitaires sont très présents : mortalité générale, évitable, prématurée et ALD de même que la part des naissances de mères âgées de moins de 18 ans.

- **Le deuxième facteur** (axe vertical) est caractérisé par les cantons urbains (en haut du graphique) présentant une forte densité de population. La population de ces cantons bénéficie d'allocations et plus particulièrement de l'APL. Les logements sociaux y sont très nombreux. Ces cantons urbains s'opposent de façon logique aux cantons ruraux (en bas du graphique) définis principalement par une forte proportion d'agriculteurs. La population y est âgée avec de nombreuses pensions de réversion et avec une part importante des dépenses remboursées de l'Assurance maladie consacrées aux transports. Enfin, les logements présentent moins de confort.

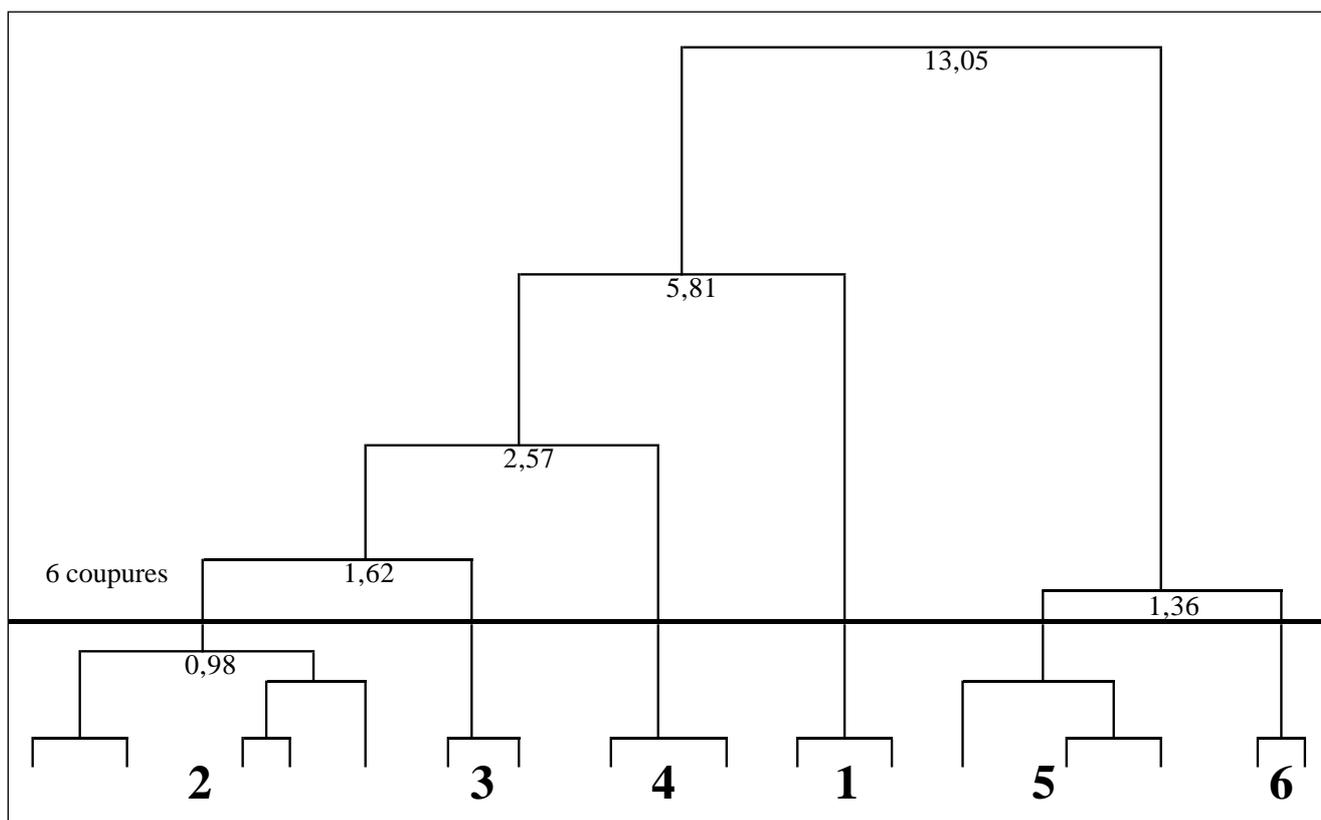
Répartition des cantons au sein du plan factoriel 1-2



c) La classification ascendante hiérarchique

À l'issue de l'analyse en composantes principales, la classification ascendante hiérarchique a produit les résultats illustrés par le graphique ci-dessous.

Classification ascendante hiérarchique Présentation de l'arbre



Source : OSP

Le premier découpage oppose les classes 5 et 6 à toutes les autres classes.

Le second nœud sépare la classe 1 des classes 2, 3 et 4.

Les découpages suivants sont moins marqués mais ils permettent de séparer, dans un premier temps, la classe 4 des classes 2 et 3 et, dans un second temps, la classe 2 de la classe 3, d'un côté de l'arbre, et la classe 5 de la classe 6, de l'autre côté de l'arbre.

Comme on peut également le constater sur le graphique ci-dessus, c'est au sein de la classe 2 que se trouve la séparation suivante. Toutefois, le choix rationnel de ne pas disposer d'un nombre de classes trop élevé et les faibles différences qui interviennent à l'intérieur de cette classe ont légitimement entraîné de ne pas retenir ce découpage.

Enfin, une déclinaison de la Picardie en trois groupes de même nombre d'habitants permet de séparer la classe 1 des classes 2, 3 et 4, d'une part, et des classes 5 et 6, d'autre part.

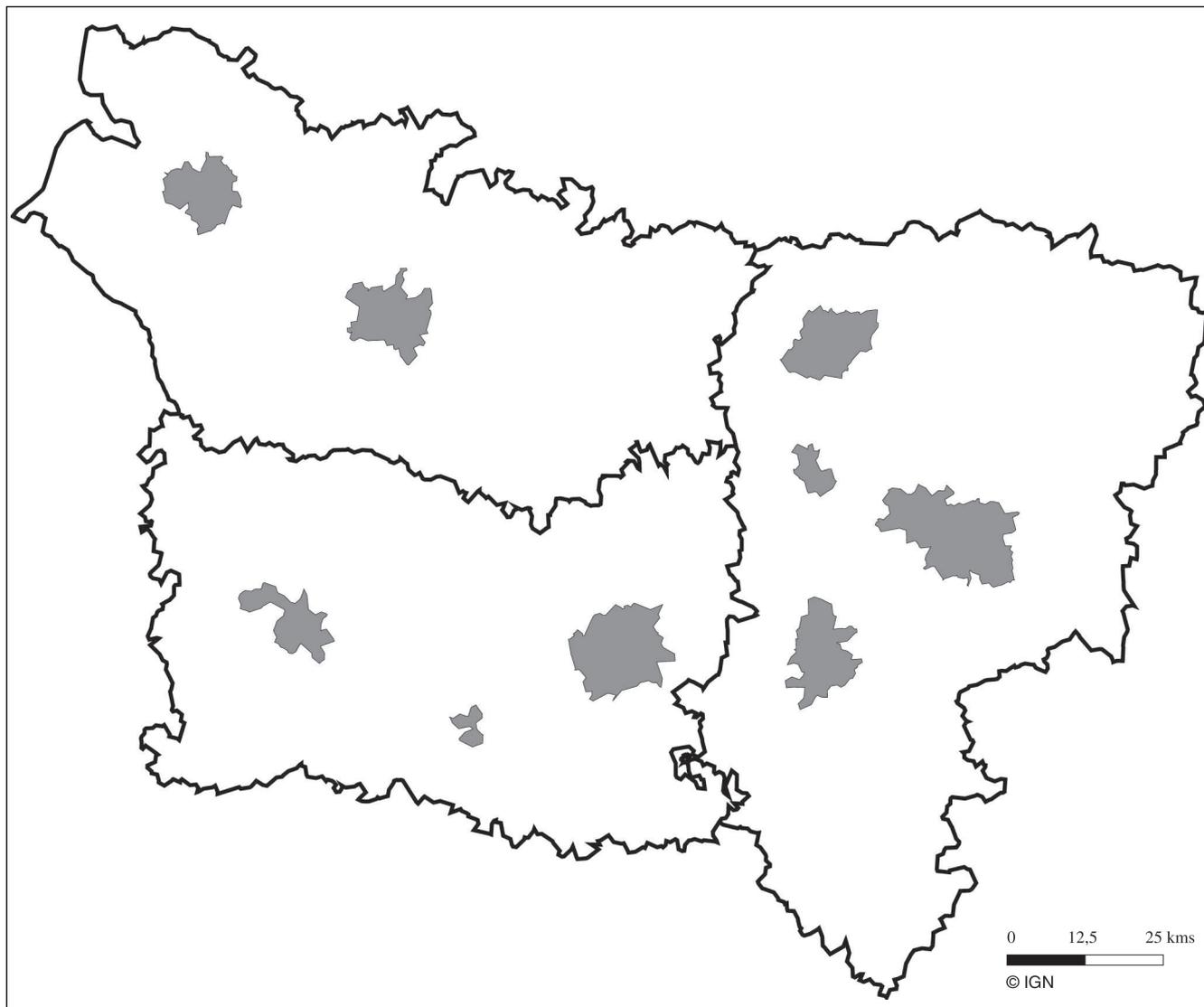
Répartition des cantons au sein du plan factoriel 1-2 suivant leur classe d'appartenance



III.2) Les classes

a) **Classe 1 : Des cantons urbains avec des taux de chômage élevés et de nombreuses prestations sociales, notamment autour du logement**

La carte



Source : OSP

Les caractéristiques de la classe

Bien que cette classe ne compte que 9 cantons sur les 112, elle regroupe 30,0 % de la population picarde, soit 557 003 habitants. Il s'agit des cantons urbains comprenant les 8 principales villes des 3 départements (Laon, Saint-Quentin et Soissons pour l'Aisne, Beauvais, Compiègne et Creil-Nogent-sur-Oise pour l'Oise et Abbeville et Amiens pour la Somme) plus le canton de Tergnier qui a une densité très élevée.

Les 4 cantons de l'Aisne représentent 34,0 % de la population du département tout comme les deux cantons du département de la Somme. Les 3 cantons de l'Oise représentent moins de population (24,3 %). En effectif brut, cela représente toutefois pratiquement les mêmes effectifs (182 125 habitants pour l'Aisne, 186 170 habitants dans l'Oise et 188 708 habitants dans la Somme).

Bien évidemment, puisqu'il s'agit de cantons urbains, il est donc naturel d'y trouver une densité de population particulièrement élevée (495,5 habitants au km² contre 95,7).

De ce fait, tous les indicateurs qui correspondent à des effectifs sont bien évidemment élevés sur ces cantons par rapport à la moyenne régionale.

La densité des spécialistes est particulièrement élevée sur ces cantons (14,6 pour 10 000 habitants contre 5,5) tout comme, mais à un degré moindre, celle des généralistes (11,6 contre 9,2) et celle des dentistes (6,1 pour 10 000 contre 4,1).

Les logements sociaux sont bien plus importants sur ces cantons (333,3 pour 1 000 ménages contre 179,0) ce qui se traduit par des allocations logement aussi plus nombreuses (APL 203,0 pour 1 000 contre 125,1 et ALS 103,1 contre 59,5).

L'ASF (52,6 pour 1 000 contre 33,5), l'API (139,2 pour 1 000 contre 106,4) et le RMI (58,4 pour 1 000 contre 37,9) sont des allocations plus attribuées sur ces cantons. De même, les allocataires sont également plus importants : 51,2 % des familles contre 44,0 %. Le poids des quotients familiaux inférieurs à 610 euros est plus élevé sur ces cantons que dans l'ensemble de la région (78,0 % contre 66,6 %) ainsi que le nombre de familles monoparentales (15,4 % contre 11,5 %).

Le chômage est également plus élevé (17,4 % contre 14,2 %) mais l'écart hommes/femmes y est moins important que pour l'ensemble de la région (3,9 % contre 5,1 %).

Les agriculteurs et les artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont moins nombreux sur ces cantons (respectivement 0,2 % contre 1,2 % et 2,3 % contre 2,9 %).

Le taux de logements sans confort y est moins important (1,5 % contre 2,3 %).

De même, le taux de consommateurs de soins dans la population est aussi moins élevé que dans le reste de la Picardie (82,2 % contre 85,1 %) ainsi que la part des pensions de réversion versées (10,3 % contre 12,1 %).

Globalement, ces cantons présentent une forte hétérogénéité interne. Des analyses plus fines seraient nécessaires, y compris à l'intérieur de la commune centre de chacun des cantons, notamment par quartier. Toutefois, il ressort assez sensiblement une certaine fragilité sociale représentée notamment par les différentes allocations versées et par un taux de chômage élevé.

Les indicateurs les plus significatifs

Indicateurs présentant un niveau supérieur à la moyenne (risque d'erreur 1 %)

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Indice classe/non classe
<i>Densité de spécialistes libéraux au 31 décembre 2000</i> ¹	14,6	5,5	890
Densité de logements sociaux en 1998 ²	333,3	179,0	312
Taux d'allocataires APL en 2000 ²	203,0	125,1	229
Taux d'allocataires ASF en 2000 ³	52,6	33,5	204
Pourcentage de familles monoparentales au RP 99 ⁴	15,4	11,5	155
Densité de population au RP 99 ⁵	495,5	95,7	696
<i>Part d'allocataires avec un enfant en 2000</i> ⁴	13,7	11,0	137
<i>Taux d'allocataires RMI hommes isolés en 2000</i> ⁶	28,9	16,2	263
<i>Taux d'allocataires RMI de 25 à 59 ans en 2000</i> ⁷	45,5	27,3	233
Taux d'allocataires RMI en 2000 ²	58,4	37,9	207
Part d'allocataires en 2000 ⁸	51,2	44,0	126
Pourcentage des familles ayant un quotient familial inférieur à 305 euros en 2000 ⁹	33,8	24,1	187
<i>Pourcentage de familles monoparentales au RP 90</i> ⁴	12,4	9,5	151
Taux d'allocataires API en 2000 ¹⁰	139,2	106,4	162
<i>Taux de chômage masculin au RP 99</i> ¹¹	15,6	12,0	149
Taux d'allocataires ALS en 2000 ²	103,1	59,5	263
<i>Densité de dentistes * libéraux au 31 décembre 2000</i> ¹	6,1	4,1	186
<i>Taux d'allocataires RMI familles monoparentales en 2000</i> ¹⁰	136,6	102,2	169
Masse salariale annuelle par équivalent temps plein (EQTP) du secteur agricole en 2000 ¹²	27 188	21 218	140
Pourcentage des familles ayant un quotient familial inférieur à 610 euros en 2000 ⁹	78,0	66,6	131
<i>Taux de chômage chez les 25-49 ans au RP 99</i> ¹¹	15,9	12,6	142
<i>Taux d'allocataires RMI femmes isolées en 2000</i> ¹³	16,1	11,0	184
<i>Masse salariale annuelle moyenne par salarié du secteur agricole en 2000</i> ¹²	16 451	9 453	205
Taux de chômage au RP 99 ¹¹	17,4	14,2	135
Densité de généralistes libéraux au 31 décembre 2000 ¹	11,6	9,2	142
<i>Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de consultations de spécialiste par consommant</i> ¹²	28	26	113
Part des employés au RP 99 ¹⁴	17,0	15,7	113
<i>Taux de chômage chez les 50 ans et plus au RP 99</i> ¹¹	13,4	11,5	126
Part des "autres personnes sans activité professionnelle" au RP 99 ¹⁴	26,8	24,5	115
<i>Part d'allocataires avec trois enfants ou plus en 2000</i> ⁴	10,9	9,9	114
Part des moins de 25 ans dans la population générale au RP 99 ¹¹	34,6	33,1	107
<i>Taux de chômage féminin au RP 99</i> ¹¹	19,5	17,1	122

Source : OSP

¹ Exprimé pour 10 000 habitants

² Exprimé pour 1 000 ménages

³ Exprimé pour 1 000 familles

⁴ Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des familles

⁵ Exprimé en nombre d'habitants au km²

⁶ Exprimé pour 1 000 hommes de 25 à 64 ans

⁷ Exprimé pour 1 000 habitants de 25 à 59 ans

⁸ Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des ménages

⁹ Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des familles ayant un quotient familial connu

¹⁰ Exprimé pour 1 000 familles monoparentales

¹¹ Exprimé en pourcentage

¹² Exprimé en euros

¹³ Exprimé pour 1 000 femmes de 25 à 64 ans

¹⁴ Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des professions et catégories socio-professionnelles

* y compris spécialistes d'orthopédie dento-faciale

Les variables en italique correspondent aux variables qui ont été utilisées en tant qu'illustratives dans l'analyse.

Indicateurs présentant un niveau inférieur à la moyenne (risque d'erreur 1 %)

Variabiles caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Indice classe/non classe
Pourcentage d'allocataires avec au moins un enfant en 2000 ¹⁵	53,2	65,4	73
Pourcentage d'allocataires RMI ne percevant que le RMI en 2000 ¹⁶	29,0	34,9	71
Taux de population active ayant un emploi au RP 99 ¹¹	82,2	85,4	95
Part des agriculteurs exploitants au RP 99 ¹⁴	0,2	1,2	11
<i>Taux de logements sans confort au RP 90 ¹¹</i>	<i>4,1</i>	<i>6,6</i>	<i>53</i>
Part des artisans, commerçants et chefs d'entreprise au RP 99 ¹⁴	2,3	2,9	74
Taux de logements sans confort au RP 99 ¹¹	1,5	2,3	55
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de transport par consommant ¹²	28	37	66
Pourcentage de pensions de réversion versées au 31 décembre 2000 ¹⁷	10,3	12,1	81
Taux d'allocataires ALF en 2000 ²	40,6	50,5	74
<i>Pourcentage de consommateurs dans la population en 2000 (hors sections mutualistes) ¹¹</i>	<i>82,2</i>	<i>85,1</i>	<i>95</i>

Source : OSP

² Exprimé pour 1 000 ménages

¹¹ Exprimé en pourcentage

¹² Exprimé en euros

¹⁴ Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des professions et catégories socio-professionnelles

¹⁵ Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des allocataires

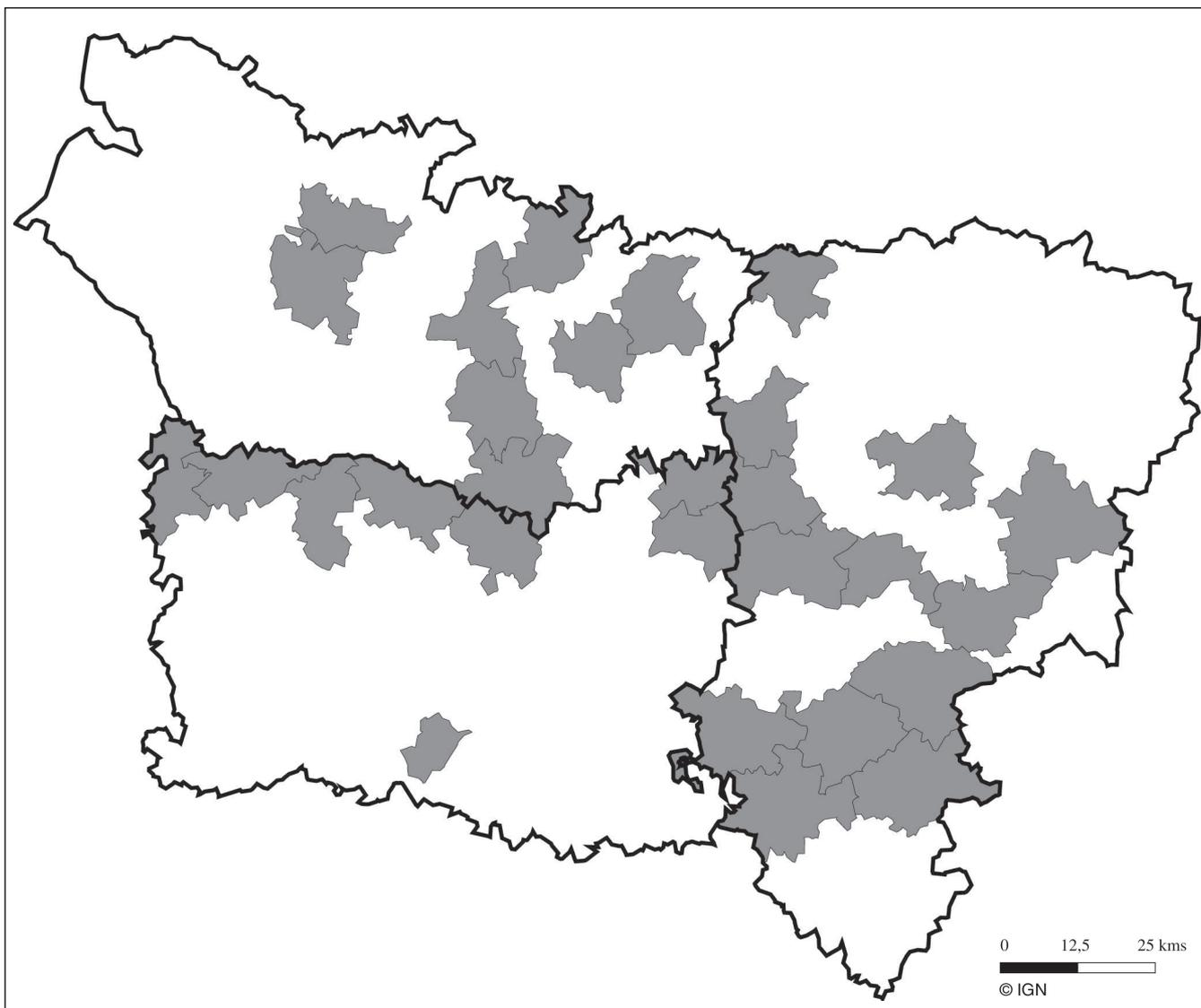
¹⁶ Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des RMistes

¹⁷ Exprimé en pourcentage par rapport à l'ensemble des pensions vieillesse versées

Les variables en italique correspondent aux variables qui ont été utilisées en tant qu'illustratives dans l'analyse.

b) Classe 2 : Une classe en situation moyenne par rapport à l'ensemble de la Picardie ce qui donne des indicateurs relativement précaires

La carte



Source : OSP

Les caractéristiques de la classe

Cette classe est composée de 29 cantons qui regroupent 18,9 % de la population picarde, soit 351 232 habitants au dernier recensement de la population de mars 1999. Cette classe comprend plus du quart de la population de l'Aisne (25,6 % soit 137 076 habitants) répartie sur 13 cantons situés pour la plupart dans le centre du département (Soissonnais et Tardenois). Les 7 cantons de l'Oise sont situés au Nord du département, ils concernent, avec le canton de Montataire au Sud, 13,1 % de la population du département (100 551 habitants). Les 8 cantons de la Somme sont pour une grande part situés à l'Est d'Amiens ; ils représentent 20,5 % de la population de la Somme (113 605 habitants).

Situés au centre du plan factoriel 1-2, les cantons appartenant à cette classe se trouvent dans une situation intermédiaire par rapport à l'ensemble des variables étudiées, ce qui fait que peu de variables se distinguent significativement par rapport à l'ensemble de la Picardie.

Il s'agit de cantons assez ruraux dont la population est à dominante ouvrière (21,6 % d'ouvriers dans ces cantons contre 19,2 % pour l'ensemble de la Picardie), et inversement les cadres y sont peu nombreux (3,1 % contre 4,7 %).

Les taux d'allocataires, tout particulièrement ceux percevant l'ALF, sont importants dans ces cantons (64,8 pour 1 000 ménages contre 50,5).

Les taux de chômage chez les 50 ans et plus et chez les femmes sont aussi plus élevés dans ces cantons (respectivement 12,0 % contre 11,5 % et 18,6 % contre 17,1 %).

Il faut signaler également l'indice synthétique de fécondité plus élevé dans ces cantons (2,09 contre 1,97).

À l'opposé, les titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme supérieur sont moins nombreux dans cette zone (39,8 % contre 44,2 %) et les revenus imposables annuels moyens nets sont moins importants (12 567 euros contre 13 531 euros).

En conclusion, une classe pour laquelle peu d'indicateurs ressortent significativement par rapport à ceux de la moyenne régionale, ce qui implique qu'il s'agit de cantons auxquels il faut s'intéresser si l'on tient compte du fait que les indicateurs régionaux ne sont pas particulièrement favorables dans le contexte national.

Les indicateurs les plus significatifs

Indicateurs présentant un niveau supérieur à la moyenne (risque d'erreur 1 %)

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Indice classe/non classe
Part des ouvriers au RP 99 ¹	21,6	19,2	116
Taux d'allocataires ALF en 2000 ²	64,8	50,5	137
<i>Taux de chômage chez les 50 ans et plus au RP 99 ³</i>	<i>12,0</i>	<i>11,5</i>	<i>106</i>

Source : OSP

Indicateurs présentant un niveau inférieur à la moyenne (risque d'erreur 1 %)

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Indice classe/non classe
<i>Part des "Bac et plus" parmi les 25-29 ans au RP 99 ³</i>	<i>39,8</i>	<i>44,2</i>	<i>88</i>
Part des cadres et professions intellectuelles supérieures au RP 99 ¹	3,1	4,7	62

Source : OSP

¹ Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des professions et catégories socio-professionnelles

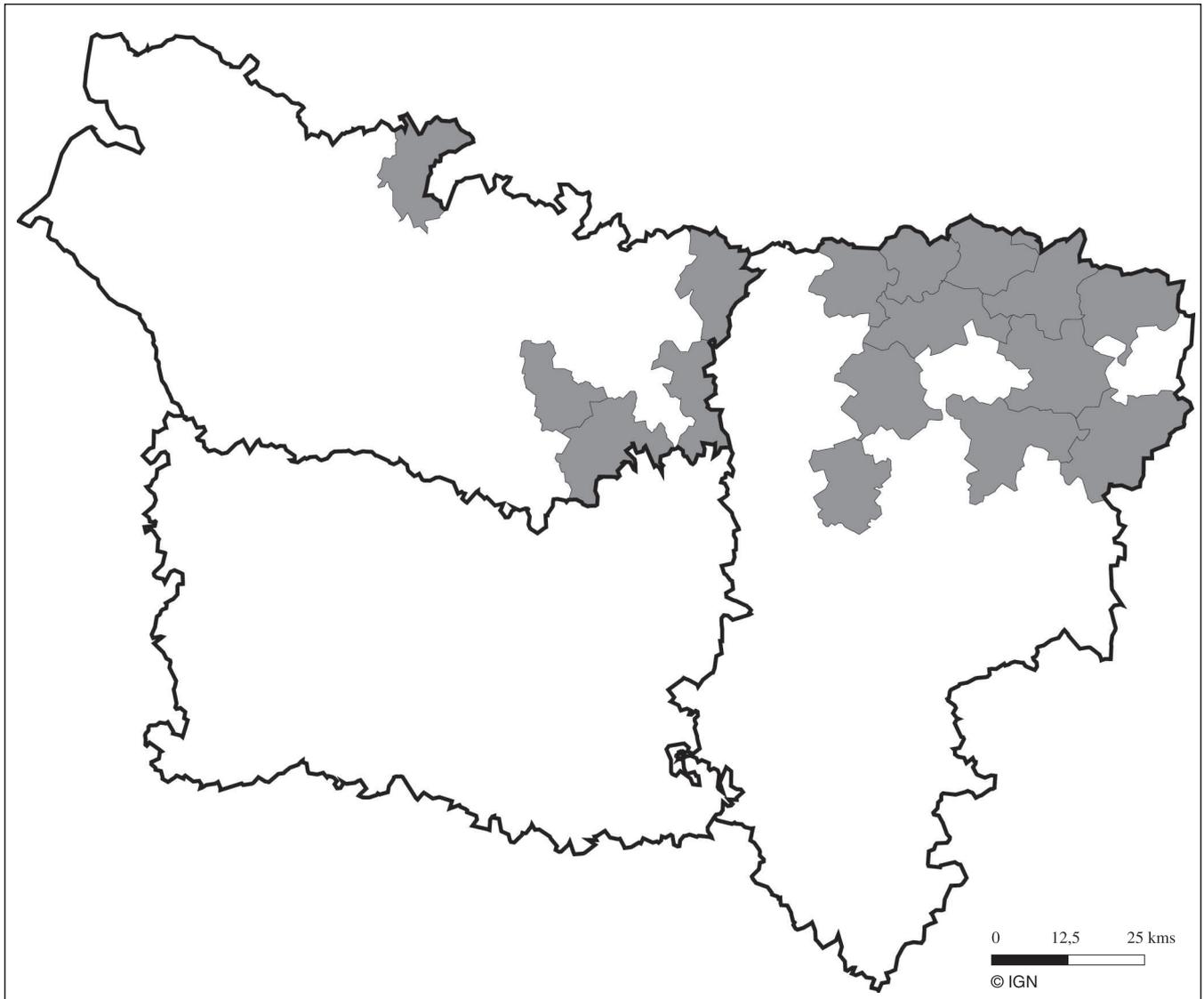
² Exprimé pour 1 000 ménages

³ Exprimé en pourcentage

Les variables en italique correspondent aux variables qui ont été utilisées en tant qu'illustratives dans l'analyse.

c) Classe 3 : De nombreux indicateurs montrent une forte fragilité sociale et sanitaire dans des cantons qui se dépeuplent fortement

La carte



Source : OSP

Les caractéristiques de la classe

Cette classe est composée de 16 cantons qui représentent 9,0 % de la population picarde, soit 167 483 habitants.

Ces cantons sont principalement situés dans le Nord de l'Aisne (Saint-Quentinoise et Thiérache) ; ils concernent 112 031 habitants soit 20,9 % de la population de ce département répartis sur 11 cantons. Une autre partie de cette classe se trouve à l'Est du département de la Somme (Santerre), le canton de Doullens se trouvant quelque peu isolé au Nord d'Amiens. Dans la Somme, ce sont 55 452 habitants qui habitent sur les 5 cantons, soit 10,0 % de la population. L'Oise ne compte aucun canton appartenant à cette classe.

Contrairement à la classe précédente, de nombreux indicateurs ressortent significativement du reste de la région.

Les taux standardisés des différentes composantes de la mortalité (générale, prématurée, évitable) sont plus élevés que ceux de la moyenne régionale, et ce alors que la région est déjà mal située vis-à-vis de la plupart des autres régions françaises.

Le taux de non-activité chez les 25-54 ans et les différentes approches du chômage sont également tout particulièrement élevés dans cette classe (16,6 % de non-actifs parmi les 25-54 ans dans cette classe contre 13,7 % dans l'ensemble de la région, 37,6 % de chômage chez les 16-24 ans contre 31,7 %, 15,4 % chez les 25-49 ans contre 12,6 %, 21,4 % chez les femmes contre 17,1 %, 13,7 % chez les hommes contre 12,0 %, 16,9 % pour les deux sexes contre 14,2 %).

Les non diplômés, et notamment chez les 25-29 ans, ressortent également (27,9 % contre 22,3 % tous âges et 22,6 % contre 17,5 % pour les 25-29 ans).

Les bénéficiaires d'allocations sont aussi plus nombreux, notamment ceux percevant l'ALF, l'AAH et l'API (respectivement 82,8 pour 1 000 contre 50,5, 35,4 contre 24,9 et 120,4 contre 106,4). La part de familles avec un quotient familial inférieur à 610 euros est aussi plus importante (73,9 % contre 66,6 %).

Les foyers non imposés représentent une part plus importante que sur le reste de la région (58,2 % contre 49,2 %) alors que les revenus nets imposables moyens annuels sont moins élevés (11 310 euros contre 13 531 euros).

De même, les montants moyens des pensions vieillesse versées sont moins importants (511 euros contre 529 euros) et la part des pensions de réversion est plus élevée (14,8 % contre 12,1 %), et ce alors que la part des 60 ans et plus est plus importante que dans le reste de la région (22,8 % contre 19,1 %).

Le taux de logements sans confort a diminué entre le RP 90 et le RP 99 mais il reste cependant plus élevé dans cette classe.

La part des naissances de mères âgées de moins de 18 ans y est plus élevée (16,3 pour 1 000 naissances contre 9,8).

Les montants moyens des dépenses remboursées sont également plus importants, notamment concernant les médicaments et les frais de transport (respectivement 658 euros contre 580 euros, 300 euros contre 260 euros et 55 euros contre 37 euros).

Enfin, c'est dans cette classe que la perte de la population a été la plus importante entre les deux derniers recensements de population (-0,21 % annuellement contre 0,28 %).

Globalement, une des deux zones de Picardie où la plupart des indicateurs sanitaires et sociaux est dans le rouge avec notamment une perte importante de population qui risque à terme de créer un déséquilibre par âge de la population.

Les indicateurs les plus significatifs

Indicateurs présentant un niveau supérieur à la moyenne (risque d'erreur 1 %)

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Indice classe/non classe
<i>Taux de non-actifs chez les 25-54 ans au RP 99</i> ¹	16,6	13,7	124
Taux standardisé de mortalité prématurée en 1984-96 ²	33,2	29,1	116
Pourcentage de logements vacants au RP 99 ¹	7,3	5,9	126
Taux d'allocataires ALF en 2000 ³	82,8	50,5	175
Taux standardisé de mortalité évitable en 1984-96 ²	18,7	15,9	120
Taux d'allocataires AAH en 2000 ⁴	35,4	24,9	148
Taux standardisé de mortalité générale en 1997-99 ¹⁹	10,1	8,9	116
<i>Taux de chômage chez les 16-24 ans au RP 99</i> ¹	37,6	31,7	121
Pourcentage des familles ayant un quotient familial inférieur à 610 euros en 2000 ⁶	73,9	66,6	112
<i>Taux de chômage chez les 25-49 ans au RP 99</i> ¹	15,4	12,6	124
<i>Taux de chômage féminin au RP 99</i> ¹	21,4	17,1	128
Part des "sans diplôme" parmi les 25-29 ans au RP 99 ¹	22,6	17,5	133
Taux de chômage au RP 99 ¹	16,9	14,2	121
Part des foyers non imposés en 1998 ¹	58,2	49,2	121
Part des "non diplômés" au RP 99 ¹	27,9	22,3	129
<i>Taux de chômage masculin au RP 99</i> ¹	13,7	12,0	116
Taux d'allocataires API en 2000 ⁷	120,4	106,4	115
Part des naissances de mères de moins de 18 ans en 1995-2000 ¹⁸	16,3	9,8	178
Montant moyen des dépenses remboursées* par consommant en 2000 ⁸	658	580	115
Part des "autres personnes sans activité professionnelle" au RP 99 ⁹	25,7	24,5	106
Pourcentage de pensions de réversion versées au 31 décembre 2000 ¹⁰	14,8	12,1	126
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de transport par consommant ⁸	55	37	154
<i>Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de médicaments par consommant</i> ⁸	300	260	117
<i>Densité d'auxiliaires médicaux ** libéraux au 31 décembre 2000</i> ²	13,5	11,6	118
<i>Taux d'allocataires RMI familles monoparentales en 2000</i> ¹¹	111,6	102,2	110
<i>Taux d'allocataires RMI femmes isolées en 2000</i> ¹²	12,9	11,0	119
<i>Taux d'allocataires RMI de 25 à 59 ans en 2000</i> ⁵	31,2	27,3	116
Taux d'allocataires RMI en 2000 ³	41,6	37,9	111
Pourcentage d'affections de longue durée en 2000 ¹³	13,0	11,2	119
<i>Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de visites de généraliste par consommant</i> ⁸	31	23	136
<i>Taux de logements sans confort au RP 90</i> ¹	11,1	6,6	182
Part des 60 ans et plus dans la population générale au RP 99 ¹	22,8	19,1	122
Taux de logements sans confort au RP 99 ¹	4,1	2,3	191
Taux d'allocataires ASF en 2000 ¹⁴	35,5	33,5	107
Part des 75 ans et plus dans la population générale au RP 99 ¹	8,0	6,6	124
Densité d'infirmiers libéraux au 31 décembre 2000 ²	7,4	5,8	132
Pourcentage d'allocations supplémentaires versées au 31 décembre 2000	3,4	2,8	123
Pourcentage de familles monoparentales au RP 99 (parmi l'ensemble des familles)	11,7	11,5	102

Source : OSP

¹ Exprimé en pourcentage

³ Exprimé pour 1 000 ménages

⁵ Exprimé pour 1 000 habitants de 25 à 59 ans

⁸ Exprimé en euros

⁹ Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des professions et catégories socio-professionnelles

¹⁰ Exprimé en pourcentage par rapport à l'ensemble des pensions vieillesse versées

¹¹ Exprimé pour 1 000 familles monoparentales

¹³ Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des consommateurs

¹⁸ Exprimé pour 1 000 naissances

² Exprimé pour 10 000 habitants

⁴ Exprimé pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans

⁷ Exprimé pour 1 000 familles monoparentales

¹² Exprimé pour 1 000 femmes de 25 à 64 ans

¹⁴ Exprimé pour 1 000 familles

¹⁹ Exprimé pour 1 000 habitants

* Consultations généralistes et spécialistes, visites généralistes, radios, actes en K et KC, actes infirmiers, kinésithérapeutes et autres auxiliaires médicaux, médicaments, biologie, transports et actes dentaires

** infirmiers - kinésithérapeutes - orthophonistes - orthoptistes

Les variables en italique correspondent aux variables qui ont été utilisées en tant qu'illustratives dans l'analyse.

Indicateurs présentant un niveau inférieur à la moyenne (risque d'erreur 1 %)

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Indice classe/non classe
Taux de population active ayant un emploi au RP 99 ¹	82,6	85,4	96
Taux d'accroissement annuel de la population entre le RP 90 et le RP 99 ¹	-0,21	0,28	-
Part des professions intermédiaires au RP 99 ⁹	7,6	11,2	65
Part des 25-59 ans dans la population générale au RP 99 ¹	45,3	47,8	94
Pourcentage d'allocataires RMI ne percevant que le RMI en 2000 ¹⁶	31,9	34,9	90
Revenus nets imposables moyens en 1998 ⁸	11 310	13 531	82
<i>Part d'allocataires avec deux enfants en 2000 ¹⁵</i>	<i>14,5</i>	<i>16,3</i>	<i>88</i>
<i>Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de consultations de spécialiste par consommant ⁸</i>	<i>22</i>	<i>26</i>	<i>83</i>
Part des employés au RP 99 ⁹	13,3	15,7	83
Pourcentage d'allocataires avec au moins un enfant en 2000 ¹⁷	65,0	65,4	99
<i>Part des "Bac et plus" parmi les 25-29 ans au RP 99 ¹</i>	<i>37,6</i>	<i>44,2</i>	<i>84</i>
Part des cadres et professions intellectuelles supérieures au RP 99 ⁹	2,4	4,7	49
<i>Pourcentage des familles ayant un quotient familial inférieur à 305 euros en 2000 ⁶</i>	<i>24,0</i>	<i>24,1</i>	<i>100</i>

Source : OSP

¹ Exprimé en pourcentage

⁶ Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des familles ayant un quotient familial connu

⁸ Exprimé en euros

⁹ Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des professions et catégories socio-professionnelles

¹⁵ Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des familles

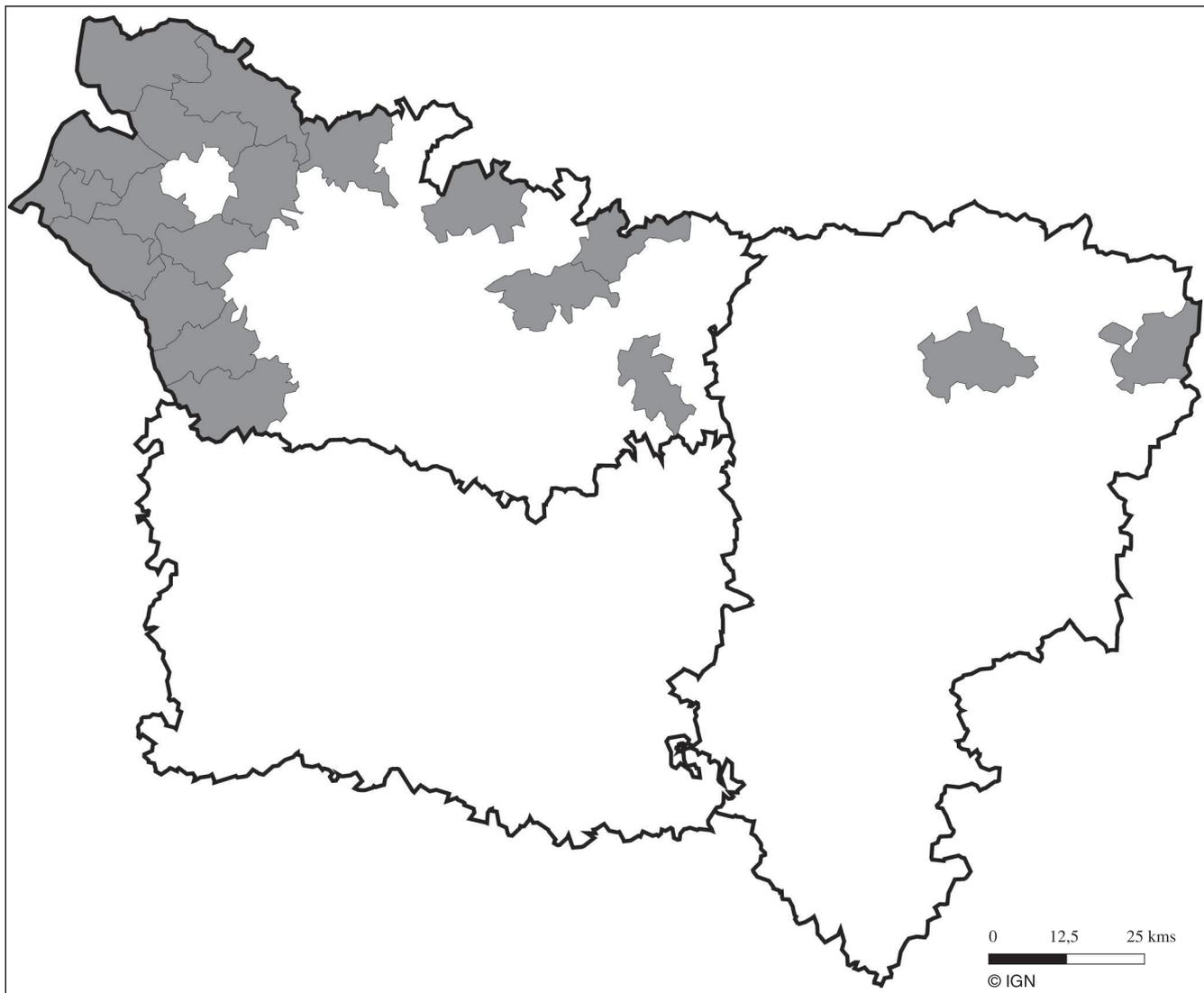
¹⁶ Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des RMistes

¹⁷ Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des allocataires

Les variables en italique correspondent aux variables qui ont été utilisées en tant qu'illustratives dans l'analyse.

d) Classe 4 : Des cantons à faible densité mais avec un poids important de personnes âgées et qui présentent de nombreux indicateurs sanitaires et sociaux défavorables

La carte



Source : OSP

Les caractéristiques de la classe

Cette classe compte 20 cantons, regroupant 8,0 % de la population picarde, soit 147 947 habitants. Ces cantons sont principalement situés dans l'Ouest de la Somme (Marquenterre et Vimeu pour 14 d'entre eux). Ce département en compte 4 autres situés plutôt au Nord-Est du département. Ces 18 cantons comptabilisent 140 210 habitants soit 25,2 % de la population de ce département. Une autre petite partie de cette classe se trouve au Nord-Est du département de l'Aisne (Thiérache). Ces deux cantons se trouvent au milieu des cantons de la classe 3 ; ils concernent les deux cantons les moins peuplés du département pour un total de 7 735 habitants, soit 1,4 %. L'Oise ne compte, comme pour la classe précédente, aucun canton appartenant à cette classe. La densité de population est moitié moindre que celle de l'ensemble de Picardie (48,9 habitants au km² contre 95,7) et ce sont des cantons qui ont perdu de la population entre les deux derniers recensements de la population (-0,07 % d'accroissement annuel contre 0,28 %), même s'ils en ont perdu moins que ceux appartenant à la classe précédente.

Le poids des personnes âgées y est élevé (25,0 % ont 60 ans ou plus contre 19,1 % et 8,8 % ont 75 ans

ou plus contre 6,6 %). De façon corrélée, la part des retraités y est naturellement plus élevée qu'ailleurs (26,2 % contre 20,6 %).

Il est logique dans ces conditions de retrouver des indicateurs de consommation de soins, qui sont produits sans tenir compte de l'âge, plus élevés sur ces cantons. Ainsi, les montants moyens de dépenses remboursées, notamment celles des médicaments sont plus importants (686 euros contre 580 euros et 314 euros contre 260 euros). De même, le nombre de bénéficiaires de l'exonération du ticket modérateur au titre d'une affection de longue durée est plus élevé sur ces cantons (14,4 % contre 11,2 %). À l'inverse, les dépenses chez des spécialistes y sont moins élevées qu'ailleurs (22 euros contre 26 euros) mais il faut dire que l'offre est manquante sur ces cantons puisque la densité de spécialistes est la plus faible de Picardie (0,1 pour 10 000 habitants contre 5,5).

Le taux de mortalité par suicide est plus important dans cette classe (35,0 pour 100 000 habitants contre 28,2) ainsi que la part des non diplômés (28,5 % contre 22,3 %).

Les taux de logements sans confort y sont très élevés (5,3 % contre 2,3 %). Hormis les retraités, les agriculteurs représentent une part plus importante parmi les professions et catégories socio-professionnelles (3,3 % contre 1,2 %).

De nombreux autres indicateurs avec des tendances voisines de celles observées dans la classe 3 se retrouvent dans cette classe, notamment la part des naissances de mères âgées de moins de 18 ans (12,5 pour 1 000 naissances contre 9,8) et le poids des foyers non imposés (56,0 % contre 49,2 %). Les indicateurs ont une part plus importante que dans le reste de la Picardie. Les revenus nets imposables moyens annuels sont inférieurs à la moyenne régionale (11 942 euros contre 13 531 euros). Les montants moyens des pensions vieillesse versées en décembre 2000 (498 euros contre 529 euros) sont également plus faibles, de même que la masse salariale annuelle par équivalent temps plein du secteur agricole (15 473 euros contre 21 218).

De façon globale, on retrouve comme pour la classe précédente une grande part d'indicateurs sanitaires et sociaux loin d'être satisfaisants. Une classe qui se différencie quelque peu de la classe précédente par une proportion de personnes âgées un peu plus importante.

Les indicateurs les plus significatifs

Indicateurs présentant un niveau supérieur à la moyenne (risque d'erreur 1 %)

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Indice classe/non classe
Pourcentage d'affections de longue durée en 2000 ¹	14,4	11,2	132
Part des retraités au RP 99 ²	26,2	20,6	130
Part des 60 ans et plus dans la population générale au RP 99 ³	25,0	19,1	135
Taux de logements sans confort au RP 99 ³	5,3	2,3	259
<i>Taux de logements sans confort au RP 90 ³</i>	<i>13,5</i>	<i>6,6</i>	<i>225</i>
Montant moyen des dépenses remboursées* par consommant en 2000 ⁴	686	580	120
<i>Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de visites de généraliste par consommant ⁴</i>	<i>37</i>	<i>23</i>	<i>167</i>
<i>Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de médicaments par consommant ⁴</i>	<i>314</i>	<i>260</i>	<i>123</i>
Part des 75 ans et plus dans la population générale au RP 99 ³	8,8	6,6	137
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de transport par consommant ⁴	62	37	177
Part des agriculteurs exploitants au RP 99 ²	3,3	1,2	309
Part des "non diplômés" au RP 99 ³	28,5	22,3	131
Pourcentage d'allocations supplémentaires versées au 31 décembre 2000 ⁵	3,6	2,8	130
<i>Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de consultations de généraliste par consommant ⁴</i>	<i>58</i>	<i>51</i>	<i>113</i>
Part des foyers non imposés en 1998 ³	56,0	49,2	115
<i>Taux standardisé de mortalité par suicide en 1984-96 ⁶</i>	<i>35,0</i>	<i>28,2</i>	<i>127</i>
<i>Taux d'accroissement annuel des logements sans confort entre le RP 90 et le RP 99 ³</i>	<i>-9,2</i>	<i>-10,1</i>	<i>-</i>
Taux d'allocataires AES en 2000 ⁷	7,8	6,4	124
<i>Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 d'actes d'exploration et de chirurgie par consommant ⁴</i>	<i>47</i>	<i>44</i>	<i>108</i>

Source : OSP

Indicateurs présentant un niveau inférieur à la moyenne (risque d'erreur 1 %)

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Indice classe/non classe
Part des moins de 25 ans dans la population générale au RP 99 ³	29,2	33,1	87
<i>Part d'allocataires avec deux enfants en 2000 ⁸</i>	<i>13,7</i>	<i>16,3</i>	<i>83</i>
<i>Part d'allocataires avec trois enfants ou plus en 2000 ⁸</i>	<i>8,0</i>	<i>9,9</i>	<i>79</i>
Part des employés au RP 99 ²	12,7	15,7	79
Part des professions intermédiaires au RP 99 ²	7,6	11,2	65
Part d'allocataires en 2000 ⁹	37,2	44,0	83
<i>Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 d'actes dentaires par consommant ⁴</i>	<i>27</i>	<i>32</i>	<i>85</i>
Taux d'allocataires APL en 2000 ¹⁰	52,1	125,1	40
Part des 25-59 ans dans la population générale au RP 99 ³	45,8	47,8	95
Densité de logements sociaux en 1998 ¹⁰	37,2	179,0	19
Masse salariale annuelle par équivalent temps plein (EQTP) du secteur agricole en 2000 ⁴	15 473	21 218	49
Montant moyen des pensions vieillesse versées en décembre 2000 ⁴	498	529	93
<i>Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de consultations de spécialiste par consommant ⁴</i>	<i>22</i>	<i>26</i>	<i>84</i>
Taux d'accroissement annuel de la population entre le RP 90 et le RP 99 ³	-0,07	0,28	-
Part des cadres et professions intellectuelles supérieures au RP 99 ²	2,4	4,7	49
Revenus nets imposables moyens en 1998 ⁴	11 942	13 531	87
<i>Masse salariale annuelle moyenne par salarié du secteur privé en 2000 ⁴</i>	<i>16 964</i>	<i>17 945</i>	<i>94</i>
Taux d'allocataires API en 2000 ¹¹	72,6	106,4	67
<i>Densité de dentistes ** libéraux au 31 décembre 2000 ¹²</i>	<i>2,4</i>	<i>4,1</i>	<i>57</i>

Source : OSP

¹ Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des consommateurs

² Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des professions et catégories socio-professionnelles

³ Exprimé en pourcentage par rapport à l'ensemble des pensions vieillesse versées

⁴ Exprimé pour 1 000 habitants de moins de 20 ans

⁵ Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des ménages

⁶ Exprimé pour 1 000 familles monoparentales

* Consultations généralistes et spécialistes, visites généralistes, radios, actes en K et KC, actes infirmiers, kinésithérapeutes et autres auxiliaires médicaux, médicaments, biologie, transports et actes dentaires

⁷ Exprimé en pourcentage

⁸ Exprimé en euros

⁹ Exprimé pour 100 000 habitants

¹⁰ Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des familles

¹¹ Exprimé pour 1 000 ménages

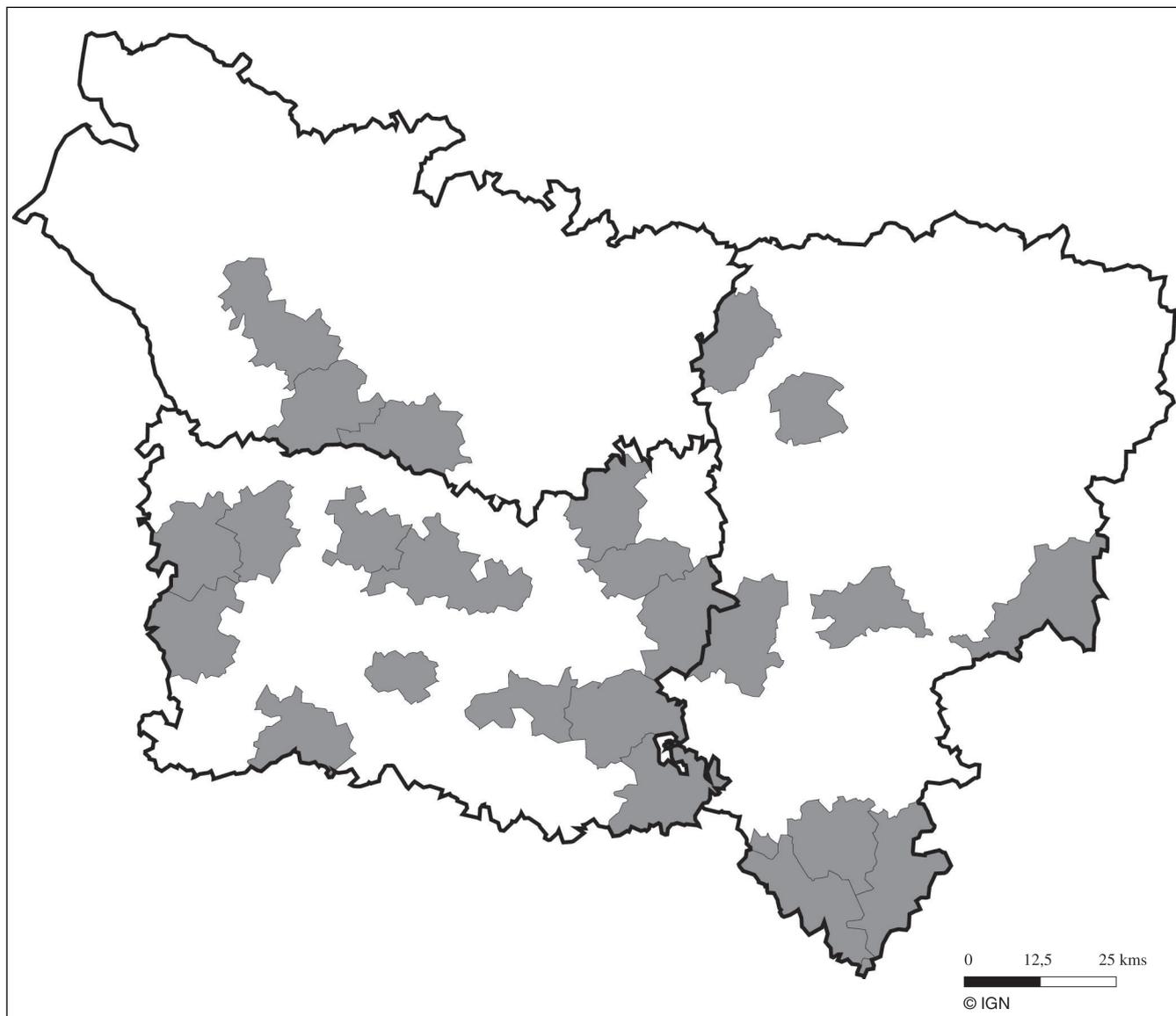
¹² Exprimé pour 10 000 habitants

** y compris spécialistes d'orthopédie dento-faciale

Les variables en italique correspondent aux variables qui ont été utilisées en tant qu'illustratives dans l'analyse.

e) Classe 5 : Des cantons dynamiques avec des taux d'activité importants et des indicateurs sanitaires et sociaux relativement bons

La carte



Source : OSP

Les caractéristiques de la classe

Bien que cette classe compte 24 cantons, elle regroupe 17,9 % de la population picarde, soit 333 051 habitants. Il s'agit pour la plupart de cantons du Sud de la région et plus particulièrement de l'Oise. 13 cantons en effet appartiennent à ce département et représentent 211 197 habitants, soit 27,6 % de la population. L'Aisne compte 8 cantons qui comptabilisent 96 346 habitants pour 18,0 % de la population de ce département. Le département de la Somme enfin n'a que 3 cantons qui appartiennent à cette classe pour une population de 25 508 habitants, soit 4,6 %.

On enregistre sur ces cantons des taux d'accroissement annuel de population entre les deux recensements plus importants que pour le reste de la région (0,70 % contre 0,28 %). Le taux de logements vacants y est donc de façon assez logique plus faible (5,2 % contre 5,9 %).

Ce sont des cantons pour lesquels l'activité professionnelle est importante (88,0 % contre 85,4 %). Les professions intermédiaires y sont plus élevées qu'ailleurs (12,4 % contre 11,2 %) ce qui se retrouve à travers les salaires nets moyens imposables annuels qui sont plus élevés (14 417 euros contre 13 531 euros) et la plus faible part de non imposés (45,4 % contre 49,2 %).

De la même façon, les montants moyens des pensions vieillesse versées en décembre 2000 sont plus élevés (553 euros contre 529 euros).

À l'inverse, peu de prestations sociales sont perçues dans ces cantons. Les non diplômés (21,0 % contre 22,3 %) et les familles monoparentales (9,4 % contre 11,5 %) sont moins nombreux. De même, la part des naissances de mères âgées de moins de 18 ans est moins élevée (5,9 pour 1 000 naissances contre 9,8).

Les différents montants moyens de dépenses remboursées au consommant par l'Assurance maladie y sont plus faibles (ce qui est dû aussi en partie au calcul de l'indicateur qui est lié à la structure par âge, en l'occurrence plus jeune pour cette population).

On constate aussi sur ces cantons une densité plus faible de pharmacies (2,9 pour 10 000 habitants contre 3,4) ainsi qu'une plus faible densité d'auxiliaires médicaux libéraux (9,3 pour 10 000 habitants contre 11,6) et de généralistes (7,3 contre 9,2).

Enfin, les parts de mortalité prématurée et mortalité évitable sont plus faibles que dans le reste des cantons (respectivement 27,6 pour 10 000 habitants contre 29,1 et 15,2 contre 15,9).

Globalement, cette classe correspond en termes de professions et catégories socio-professionnelles plutôt aux professions intermédiaires, situation intermédiaire qui se retrouve pour une grande partie des indicateurs sanitaires et sociaux analysés. Cela signifie que l'on enregistre des indicateurs plutôt favorables par rapport à ceux des 4 classes précédentes analysées et par rapport à la moyenne régionale, avec la petite réserve que la Picardie est (quand même) mal placée dans l'échelle des régions françaises.

Les indicateurs les plus significatifs

Indicateurs présentant un niveau supérieur à la moyenne (risque d'erreur 1 %)

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Indice classe/non classe
Taux de population active ayant un emploi au RP 99 ¹	88,0	85,4	104
Taux d'accroissement annuel de la population entre le RP 90 et le RP 99 ¹	0,70	0,28	-
Pourcentage d'allocataires avec au moins un enfant en 2000 ²	77,0	65,4	122
Part d'allocataires avec deux enfants en 2000 ³	17,6	16,3	110
Part des professions intermédiaires au RP 99 ⁴	12,4	11,2	112
Part des 25-59 ans dans la population générale au RP 99 ¹	48,8	47,8	103
Revenus nets imposables moyens en 1998 ⁵	14 417	13 531	108
Montant moyen des pensions vieillesse versées en décembre 2000 ⁵	553	529	106

Source : OSP

Indicateurs présentant un niveau inférieur à la moyenne (risque d'erreur 1 %)

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Indice classe/non classe
<i>Taux de chômage chez les 25-49 ans au RP 99 ¹</i>	9,9	12,6	75
Pourcentage des familles ayant un quotient familial inférieur à 305 euros en 2000 ⁶	14,7	24,1	57
Pourcentage des familles ayant un quotient familial inférieur à 610 euros en 2000 ⁶	53,9	66,6	78
Taux de chômage au RP 99 ¹	11,6	14,2	79
<i>Taux d'allocataires RMI de 25 à 59 ans en 2000 ⁷</i>	14,8	27,3	49
<i>Taux de chômage masculin au RP 99 ¹</i>	9,3	12,0	74
Taux d'allocataires RMI en 2000 ⁸	21,9	37,9	53
<i>Taux de chômage féminin au RP 99 ¹</i>	14,6	17,1	83
<i>Taux d'allocataires RMI femmes isolées en 2000 ⁹</i>	7,0	11,0	59
<i>Taux d'allocataires RMI hommes isolés en 2000 ¹⁰</i>	8,2	16,2	45
Pourcentage d'affections de longue durée en 2000 ¹¹	10,2	11,2	90
Taux d'allocataires AAH en 2000 ¹²	17,1	24,9	64
<i>Taux de non-actifs chez les 25-54 ans au RP 99 ¹</i>	12,5	13,7	90
Part des foyers non imposés en 1998 ¹	45,4	49,2	91
Montant moyen des dépenses remboursées* par consommant en 2000 ⁵	540	580	92
<i>Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de médicaments par consommant ⁵</i>	240	260	91
Pourcentage de familles monoparentales au RP 99 ³	9,4	11,5	79
Part des "non diplômés" au RP 99 ¹	21,0	22,3	93
<i>Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de visites de généraliste par consommant ⁵</i>	18	23	75

Source : OSP

¹ Exprimé en pourcentage

² Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des allocataires

³ Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des familles

⁴ Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des professions et catégories socio-professionnelles

⁵ Exprimé en euros

⁶ Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des familles ayant un quotient familial connu

⁷ Exprimé pour 1 000 habitants de 25 à 59 ans

⁸ Exprimé pour 1 000 ménages

⁹ Exprimé pour 1000 femmes de 25 à 64 ans

¹⁰ Exprimé pour 1000 hommes de 25 à 64 ans

¹¹ Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des consommateurs

¹² Exprimé pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans

* Consultations généralistes et spécialistes, visites généralistes, radios, actes en K et KC, actes infirmiers, kinésithérapeutes et autres auxiliaires médicaux, médicaments, biologie, transports et actes dentaires

Les variables en italique correspondent aux variables qui ont été utilisées en tant qu'illustratives dans l'analyse.

Indicateurs présentant un niveau inférieur à la moyenne (risque d'erreur 1 %) (*suite du tableau précédent*)

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Indice classe/non classe
Part des naissances de mères de moins de 18 ans en 1995-2000 ¹⁷	5,9	9,8	56
Part des 60 ans et plus dans la population générale au RP 99 ¹	17,8	19,1	92
Taux de logements sans confort au RP 99 ¹	1,7	2,3	70
<i>Part des 75 ans et plus dans la population générale au RP 99 ¹</i>	<i>5,9</i>	<i>6,6</i>	<i>88</i>
<i>Taux de chômage chez les 16-24 ans au RP 99 ¹</i>	<i>28,0</i>	<i>31,7</i>	<i>86</i>
Densité de pharmacies au 31 décembre 2000 ¹³	2,9	3,4	82
Part des "autres personnes sans activité professionnelle" au RP 99 ⁴	22,5	24,5	90
Pourcentage d'allocations supplémentaires versées au 31 décembre 2000 ¹⁴	2,2	2,8	73
<i>Taux d'allocataires RMI familles monoparentales en 2000 ¹⁵</i>	<i>71,9</i>	<i>102,2</i>	<i>67</i>
<i>Densité d'auxiliaires médicaux ** libéraux au 31 décembre 2000 ¹³</i>	<i>9,3</i>	<i>11,6</i>	<i>77</i>
<i>Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de consultations de généraliste par consommant ⁵</i>	<i>48</i>	<i>51</i>	<i>93</i>
<i>Taux de logements sans confort au RP 90 ¹</i>	<i>5,5</i>	<i>6,6</i>	<i>81</i>
Taux d'allocataires ALS en 2000 ⁸	30,5	59,5	47
Part des "sans diplôme" parmi les 25-29 ans au RP 99 ¹	17,1	17,5	97
Part des retraités au RP 99 ⁴	19,8	20,6	95
Densité de généralistes libéraux au 31 décembre 2000 ¹³	7,3	9,2	76
Taux standardisé de mortalité prématurée en 1984-96 ¹³	27,6	29,1	94
Taux d'allocataires API en 2000 ¹⁵	76,4	106,4	68
Taux d'allocataires ASF en 2000 ¹⁶	24,3	33,5	69
Pourcentage de logements vacants au RP 99 ¹	5,2	5,9	86
<i>Part d'allocataires avec un enfant en 2000 ³</i>	<i>9,7</i>	<i>11,0</i>	<i>86</i>
<i>Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de transport par consommant ⁵</i>	<i>36</i>	<i>37</i>	<i>94</i>
Taux d'allocataires ALF en 2000 ⁸	46,4	50,5	90
<i>Masse salariale annuelle moyenne par salarié du secteur agricole en 2000 ⁵</i>	<i>5 503</i>	<i>9 452</i>	<i>49</i>
<i>Taux d'accroissement annuel des logements sans confort entre le RP 90 et le RP 99 ¹</i>	<i>-11,0</i>	<i>-10,1</i>	<i>-</i>
Taux standardisé de mortalité évitable en 1984-96 ¹³	15,2	15,9	95

Source : OSP

¹ Exprimé en pourcentage

² Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des allocataires

³ Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des familles

⁴ Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des professions et catégories socio-professionnelles

⁵ Exprimé en euros

⁸ Exprimé pour 1 000 ménages

¹³ Exprimé pour 10 000 habitants

¹⁴ Exprimé en pourcentage par rapport à l'ensemble des pensions vieillesse versées

¹⁵ Exprimé pour 1 000 familles monoparentales

¹⁶ Exprimé pour 1 000 familles

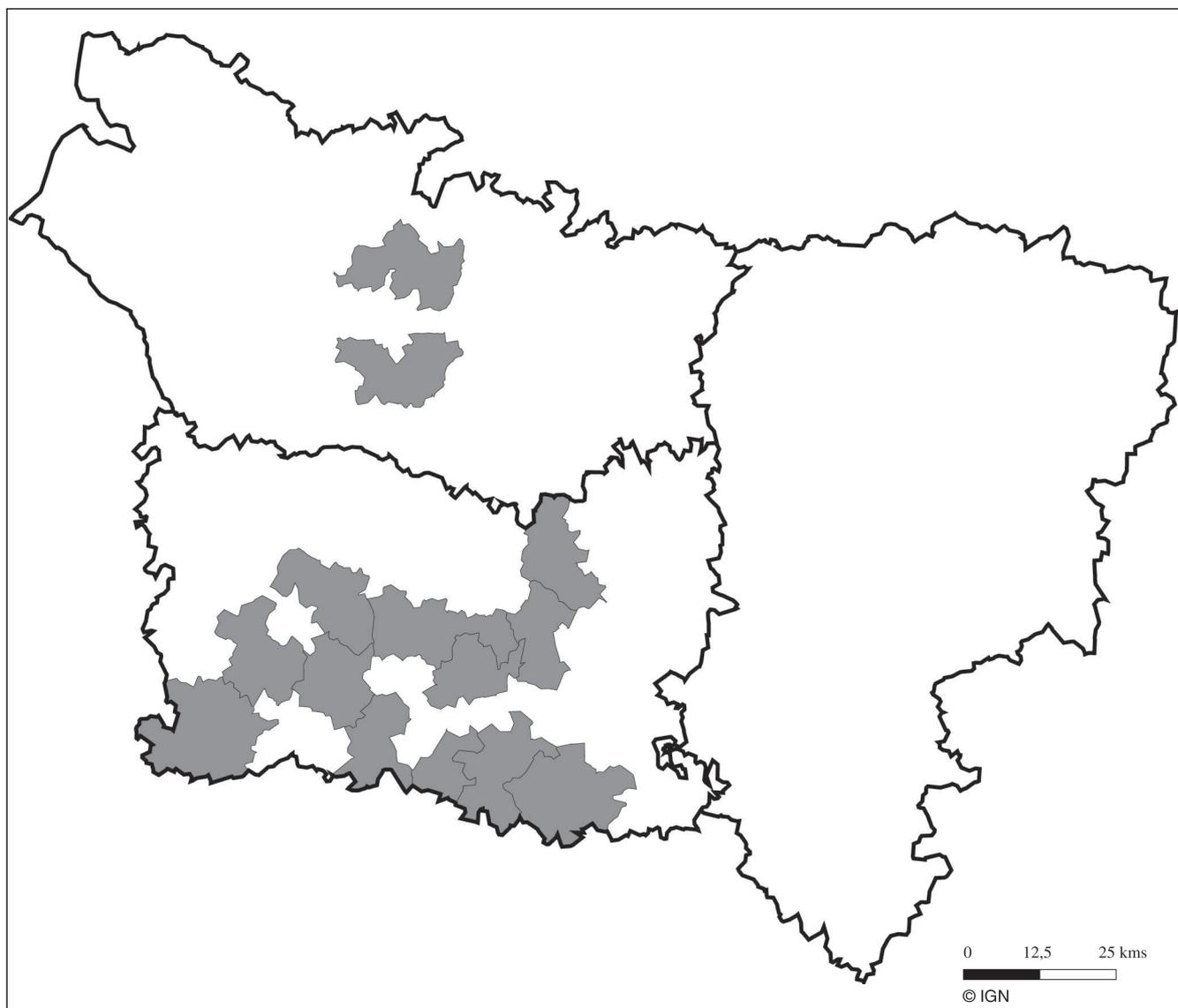
¹⁷ Exprimé pour 1 000 naissances

** infirmiers - kinésithérapeutes - orthophonistes - orthoptistes

Les variables en italique correspondent aux variables qui ont été utilisées en tant qu'illustratives dans l'analyse.

f) Classe 6 : Des cantons très dynamiques avec des catégories sociales élevées et de bons indicateurs sanitaires et sociaux

La carte



Source : OSP

Les caractéristiques de la classe

Les 14 cantons de cette classe comptabilisent 16,2 % de la population picarde, soit 300 391 habitants. Il s'agit pratiquement que de cantons de l'Oise, et même du Sud de l'Oise. Seuls, deux cantons de la Somme, tous les deux périphériques au canton de la capitale picarde, appartiennent à cette classe qui présente de nombreux indicateurs sociaux favorables. Pour l'Oise, les 268 395 habitants domiciliés sur ces 12 cantons représentent 35,0 % de ce département. Pour la Somme, les 31 996 habitants domiciliés sur les 2 cantons correspondent à 5,8 % de la population du département.

On enregistre sur ces cantons un taux d'accroissement annuel de population entre les deux recensements plus important que sur le reste de la région (0,70 % contre 0,28 %), en tout cas identique à celui de la classe 5. Il faut de plus signaler qu'hormis les cantons urbains de la classe 1, c'est sur ces cantons que la densité est la plus élevée (120,8 habitants au km² contre 95,7). De ce fait, on constate peu de logements vacants (4,6 % contre 5,9 %).

Les revenus nets moyens imposables annuels y sont beaucoup plus élevés que dans l'ensemble de la région (17 433 euros contre 13 531 euros) et la part de non imposés (37,7 % contre 49,2 %) est la plus faible de toutes les classes.

Cela se retrouve avec les professions et catégories socio-professionnelles. Les cadres et les professions intermédiaires sont plus nombreux à appartenir à cette classe (respectivement 7,4 % contre 4,7 % et 15,1 % contre 11,2 %). Sont également plus importants les employés (17,2 % contre 15,7 %) et les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (3,5 % contre 2,9 %).

En termes de répartition par âge, les 25-59 ans sont plus nombreux (50,9 % contre 47,8 %).

La part des diplômés du baccalauréat ou d'un diplôme d'études supérieures parmi les 25-29 ans est plus élevée (49,6 % contre 44,2 %) et, à l'inverse, la part des non diplômés tous âges confondus plus faible (16,7 % contre 22,3 %).

Cela se retrouve également pour les différentes approches du travail et du non travail. Ainsi la population active ayant un emploi représente 90,0 % dans cette classe contre 85,4 % sur l'ensemble de la région.

Le chômage, tant général que chez les femmes, les jeunes et les moins jeunes y est inférieur dans cette classe à ce qu'il est au niveau régional : 9,6 % globalement contre 14,2 %, 11,3 % pour les femmes contre 17,1 %, 23,4 % pour les 16-24 ans contre 31,7 % et 8,2 % chez les 25-49 ans contre 12,6 %.

Compte tenu des informations précédentes, il est normal de retrouver des allocations d'aide moins nombreuses. C'est le cas notamment pour l'ALF, l'AAH, le RMI, l'API, l'AES.

À l'inverse, le schéma traditionnel de la famille avec 2 enfants se retrouve plus particulièrement dans cette classe à travers les données des allocations familiales (18,2 % contre 16,3 %).

Les non diplômés (16,7 % contre 22,3 %), les familles monoparentales (8,9 % contre 11,5 %) sont moins nombreux et la part de naissances de mères âgées de moins de 18 ans est moins élevée (4,3 pour 1 000 naissances contre 9,8)

Le montant moyen des dépenses remboursées par l'Assurance maladie du consommant y est plus faible (ce qui est dû en partie au calcul de l'indicateur qui ne tient pas compte de la structure plus jeune de cette population -522 euros contre 580 euros-). Cela se retrouve pour les dépenses de médicaments (222 euros contre 260 euros). À l'inverse, les dépenses en consultations de spécialiste sont plus élevées (28 euros contre 26 euros).

Enfin, la part des bénéficiaires de l'exonération du ticket modérateur au titre d'une affection de longue durée est moins élevée (9,6 % contre 11,2 %). Mais si cette part d'ALD est liée à l'âge et peut s'expliquer aussi par la répartition plus jeune de la population, il n'en est pas de même pour l'analyse de la mortalité. En effet, après élimination de l'effet âge, la mortalité prématurée, la mortalité évitable et la mortalité générale ressortent significativement de façon inférieure dans les cantons appartenant à cette classe par rapport à l'ensemble de la région.

Globalement, une classe où les indicateurs sanitaires et sociaux sont plutôt satisfaisants et qui peut constituer «l'objectif» pour toutes les autres zones de Picardie. Le dynamisme y est important, notamment grâce à l'augmentation de la population au cours des années quatre-vingt-dix.

Les indicateurs les plus significatifs

Indicateurs présentant un niveau supérieur à la moyenne (risque d'erreur 1 %)

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Indice classe/non classe
Revenus nets imposables moyens en 1998 ¹	17 434	13 531	136
Part des professions intermédiaires au RP 99 ²	15,1	11,2	143
Part des cadres et professions intellectuelles supérieures au RP 99 ²	7,4	4,7	178
Part des 25-59 ans dans la population générale au RP 99 ³	50,9	47,8	108
Taux de population active ayant un emploi au RP 99 ³	90,0	85,4	107
<i>Part des "Bac et plus" parmi les 25-29 ans au RP 99 ³</i>	49,6	44,2	115
<i>Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de consultations de spécialiste par consommant ¹</i>	28	26	112
<i>Part d'allocataires avec deux enfants en 2000 ⁴</i>	18,2	16,3	115
Pourcentage d'allocataires RMI ne percevant que le RMI en 2000 ²²	50,6	34,9	150
Part des employés au RP 99 ²	17,2	15,7	112
Pourcentage d'allocataires avec au moins un enfant en 2000 ²³	78,4	65,4	124
Taux d'accroissement annuel de la population entre le RP 90 et le RP 99 ³	0,70	0,28	-
Part des artisans, commerçants et chefs d'entreprise au RP 99 ²	3,5	2,9	127
Masse salariale annuelle par équivalent temps plein (EQTP) du secteur agricole en 2000 ¹	22 548	21 218	124
Masse salariale annuelle par salarié du secteur agricole en 2000 ¹	12 457	9 453	158
Part des moins de 25 ans dans la population générale au RP 99 ³	33,2	33,1	100

Source : OSP

Indicateurs présentant un niveau inférieur à la moyenne (risque d'erreur 1 %)

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Indice classe/non classe
Part des foyers non imposés en 1998 ³	37,7	49,2	73
Pourcentage des familles ayant un quotient familial inférieur à 610 euros en 2000 ⁶	46,0	66,6	66
<i>Taux de chômage féminin au RP 99 ³</i>	11,3	17,1	62
Part des "non diplômés" au RP 99 ³	16,7	22,3	72
Taux d'allocataires ALF en 2000 ⁸	30,5	50,5	56
Taux de chômage au RP 99 ³	9,6	14,2	63
<i>Taux de chômage chez les 25-49 ans au RP 99 ³</i>	8,2	12,6	60
<i>Taux de chômage chez les 16-24 ans au RP 99 ³</i>	23,4	31,7	71
Part des 60 ans et plus dans la population générale au RP 99 ³	15,9	19,1	81
Part des retraités au RP 99 ²	17,6	20,6	83
<i>Part des 75 ans et plus dans la population générale au RP 99 ³</i>	5,2	6,6	76
Part des "sans diplôme" parmi les 25-29 ans au RP 99 ³	13,5	17,5	74
Taux standardisé de mortalité prématurée en 1984-96 ⁹	25,0	29,1	84
<i>Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de médicaments par consommant ¹</i>	222	260	83
<i>Taux de non-actifs chez les 25-54 ans au RP 99 ³</i>	11,6	13,7	82
Pourcentage d'affections de longue durée en 2000 ¹⁰	9,6	11,2	84
<i>Taux de chômage masculin au RP 99 ³</i>	8,2	12,0	65
<i>Taux d'allocataires RMI femmes isolées en 2000 ¹¹</i>	5,2	11,0	43
<i>Taux de logements sans confort au RP 90 ³</i>	3,6	6,6	51
<i>Taux d'allocataires RMI familles monoparentales en 2000 ¹²</i>	44,4	102,2	40
Taux d'allocataires AAH en 2000 ¹³	14,1	24,9	52

Source : OSP

¹ Exprimé en euros

² Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des professions et catégories socio-professionnelles

³ Exprimé en pourcentage

⁴ Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des familles ⁵ Exprimé en euros

⁶ Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des familles ayant un quotient familial connu

⁸ Exprimé pour 1 000 ménages

⁹ Exprimé pour 10 000 habitants

¹⁰ Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des consommateurs

¹¹ Exprimé pour 1000 femmes de 25 à 64 ans

¹² Exprimé pour 1 000 familles monoparentales

¹³ Exprimé pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans

²² Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des RMistes CAF

²³ Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des allocataires

Les variables en italique correspondent aux variables qui ont été utilisées en tant qu'illustratives dans l'analyse.

Indicateurs présentant un niveau inférieur à la moyenne (risque d'erreur 1 %) (*suite du tableau précédent*)

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Indice classe/non classe
Pourcentage des familles ayant un quotient familial inférieur à 305 euros en 2000 ⁶	13,5	24,1	53
Pourcentage de logements vacants au RP 99 ³	4,6	5,9	74
<i>Taux d'allocataires RMI de 25 à 59 ans en 2000 ¹⁴</i>	<i>11,0</i>	<i>27,3</i>	<i>36</i>
Taux d'allocataires RMI en 2000 ⁸	17,1	37,9	41
Part des ouvriers au RP 99 ²	15,9	19,2	80
Taux de logements sans confort au RP 99 ³	1,1	2,3	42
Taux standardisé de mortalité évitable en 1984-96 ⁹	13,8	15,9	85
Montant moyen des dépenses remboursées* par consommant en 2000 ¹	522	580	88
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de transport par consommant ¹	29	37	73
Pourcentage de pensions de réversion versées au 31 décembre 2000 ¹⁵	10,3	12,1	83
<i>Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de consultations de généraliste par consommant ¹</i>	<i>47</i>	<i>51</i>	<i>89</i>
<i>Part d'allocataires avec un enfant en 2000 ⁴</i>	<i>8,8</i>	<i>11,0</i>	<i>77</i>
Taux d'allocataires API en 2000 ¹²	58,3	106,4	51
Part des naissances de mères de moins de 18 ans en 1995-2000 ²⁰	4,3	9,8	40
<i>Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de visites de généraliste par consommant ¹</i>	<i>17</i>	<i>23</i>	<i>69</i>
Taux d'allocataires AES en 2000 ¹⁶	4,7	6,4	70
Pourcentage d'allocations supplémentaires versées au 31 décembre 2000 ¹⁵	2,1	2,8	71
Indice synthétique de fécondité en 1998-2000	1,88	1,97	94
Taux standardisé de mortalité générale en 1997-99 ²¹	8,2	8,9	91
<i>Pourcentage de pensions vieillesse versées à des personnes de 75 ans et plus au 31 décembre 2000 ¹⁵</i>	<i>32,2</i>	<i>34,1</i>	<i>93</i>
Pourcentage de familles monoparentales au RP 99 ⁴	8,9	11,5	74
Taux de chômage chez les 50 ans et plus au RP 99 ³	9,2	11,5	77
Taux d'allocataires ASF en 2000 ¹⁷	20,0	33,5	55
Part des agriculteurs exploitants au RP 99 ²	0,8	1,2	57
<i>Taux d'accroissement annuel des logements sans confort entre le RP 90 et le RP 99 ³</i>	<i>-11,2</i>	<i>-10,1</i>	<i>-</i>
Part d'allocataires en 2000 ¹⁸	37,9	44,0	84
<i>Taux d'allocataires RMI hommes isolés en 2000 ¹⁹</i>	<i>8,3</i>	<i>16,2</i>	<i>47</i>
<i>Pourcentage de familles monoparentales au RP 90 ⁴</i>	<i>7,4</i>	<i>9,5</i>	<i>74</i>
Taux d'allocataires ALS en 2000 ⁸	29,4	59,5	45

Source : OSP

¹ Exprimé en euros

² Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des professions et catégories socio-professionnelles

³ Exprimé en pourcentage

⁴ Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des familles

⁶ Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des familles ayant un quotient familial connu

⁸ Exprimé pour 1 000 ménages

⁹ Exprimé pour 10 000 habitants

¹² Exprimé pour 1 000 familles monoparentales

¹⁴ Exprimé pour 1 000 habitants de 25 à 59 ans

¹⁵ Exprimé en pourcentage par rapport à l'ensemble des pensions vieillesse versées

¹⁶ Exprimé pour 1 000 habitants de moins de 20 ans

¹⁷ Exprimé pour 1 000 familles

¹⁸ Exprimé en pourcentage parmi l'ensemble des ménages

¹⁹ Exprimé pour 1000 hommes de 25 à 64 ans

²⁰ Exprimé pour 1 000 naissances

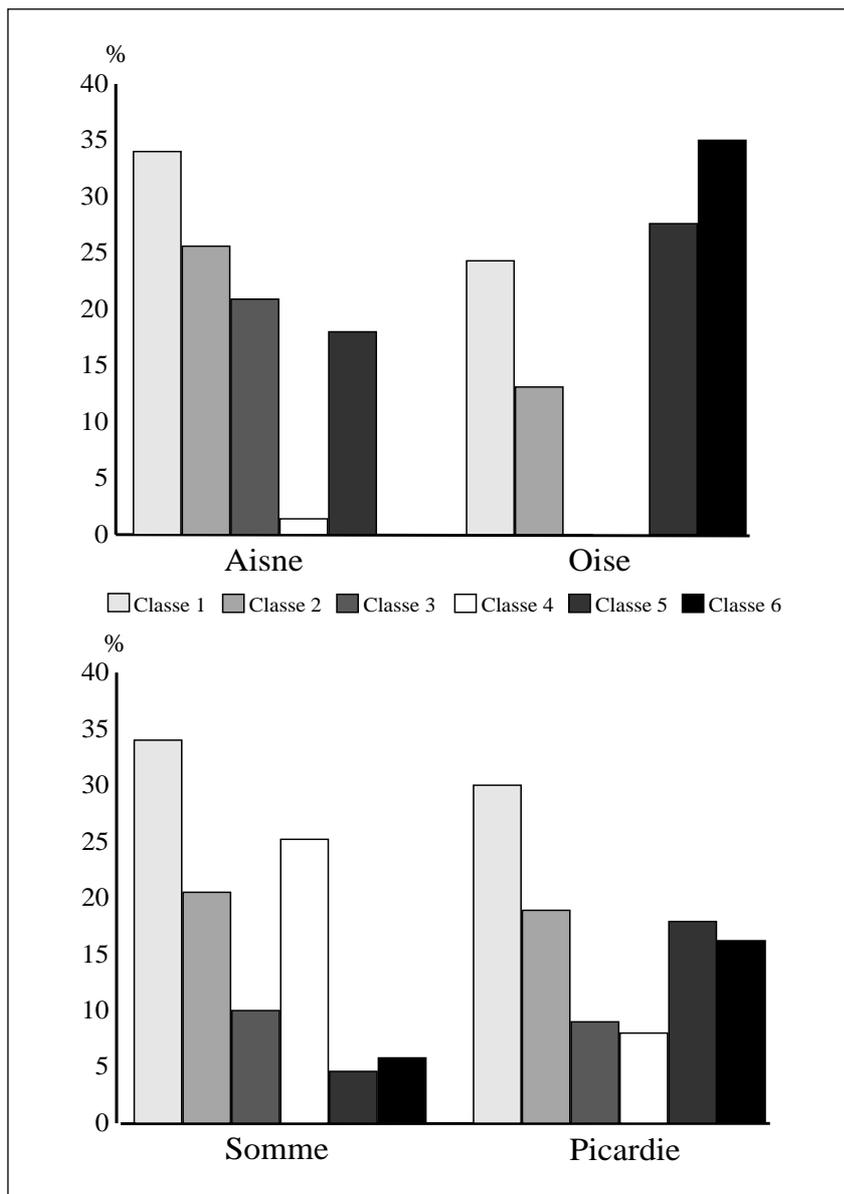
²¹ Exprimé pour 1 000 habitants

* Consultations généralistes et spécialistes, visites généralistes, radios, actes en K et KC, actes infirmiers, kinésithérapeutes et autres auxiliaires médicaux, médicaments, biologie, transports et actes dentaires

Les variables en italique correspondent aux variables qui ont été utilisées en tant qu'illustratives dans l'analyse.

III.3) Synthèse départementale et régionale

Répartition de la population par classe suivant le département et pour la région



Source : OSP

Le graphique ci-dessus permet de constater que, si la Picardie est globalement découpée en 6 classes dont 3 groupes (1 ; 2, 3 et 4 ; 5 et 6) d'à peu près même taille de population (respectivement 557 003 habitants au RP 99, 666 660 habitants et 633 442 habitants), cette répartition ne se retrouve pas de façon identique au sein des trois départements.

En effet, on constate dans le département de l'Oise qu'aucun canton ne se retrouve dans les classes 3 et 4 et moitié moins de cantons appartient à la classe 2 que dans les deux autres départements, ce qui fait que quelque 100 000 habitants de ce département appartiennent au groupe 2, 3 et 4 contre plus de 250 000 pour l'Aisne et plus de 300 000 pour la Somme.

À l'inverse, seuls deux cantons de la Somme appartiennent à la classe 6 et aucun de l'Aisne. De même, seulement trois cantons de la Somme sont dans la classe 5 ce qui fait qu'à peine 50 000 habitants de ce département appartiennent au groupe composé des classes 5 et 6 et un peu plus de 100 000 de l'Aisne contre près de 480 000 habitants dans l'Oise.

Le groupe composé de la seule classe 1 est assez homogène en termes de population (compris entre 180 et 190 000 habitants dans chacun des trois départements).

IV) CONCLUSION

Conclusion

La Picardie, agrégation de six zones géographiques différenciées, telle est bien la première des conclusions de la synthèse du Croisement d'informations régionalisées n°5.

Cette première conclusion de prime abord relativement anodine révèle en réalité de lourdes conséquences. En effet, les résultats montrent que la Picardie est divisée au moins en 3 groupes d'à peu près égale importance en termes de population, mais présentant de profondes différences.

Le premier groupe comprend 30,0 % de la population. Il rassemble les cantons comprenant les huit plus grosses communes de Picardie et le canton de Tergnier (forte densité). Ce sont des cantons qui se caractérisent par des taux de chômage élevés et par de nombreuses prestations sociales. Mais, ce sont aussi des cantons pour lesquels des différences internes existent, de façon plus sensible que dans les cantons des autres classes. D'autres analyses infra-cantonales, voire infra-communales, sont bien sûr à mener pour mieux appréhender les particularités locales.

Le deuxième groupe comprend 35,9 % de la population. Il intègre d'après les résultats de la classification trois classes (2, 3 et 4). Les classes 3 et 4 qui représentent 17,0 % de la population sont caractérisées par des indicateurs reflétant une forte, voire une très forte fragilité sociale et sanitaire. Les cantons appartenant à la classe 2 (18,9 %) présentent des indicateurs moins différenciés vis-à-vis de la moyenne régionale. Toutefois, dans le cadre d'une comparaison avec le niveau national, il est légitime de dire que ces indicateurs ne sont pas non plus très enviables.

Le troisième groupe comprend 34,1 % de la population. Ce sont des cantons qui ont comme première caractéristique d'avoir une croissance soutenue de population ce qui crée un dynamisme important à différents niveaux. Ainsi, la plupart des indicateurs sanitaires et sociaux se retrouve dans une situation plutôt favorable, tout particulièrement les cantons appartenant à la classe 6.

La deuxième conclusion, conséquence d'ailleurs de la première, montre que la réponse aux problèmes rencontrés en Picardie ne peut être globale. La répartition par classe montre qu'une approche pour le moins départementale est absolument nécessaire. La problématique des Axonnais n'est pas la même que celle des habitants de l'Oise et de la Somme. Ainsi aucun canton du département de l'Oise n'appartient aux classes 3 et 4. À l'inverse, aucun canton de l'Aisne ne se retrouve dans la classe 6. Concernant d'ailleurs ce dernier département, on distingue une opposition assez tranchée entre le Nord et le Sud. Toutes ces différences soulignent bien le rôle essentiel que doivent jouer les schémas départementaux et leurs approches localisées.

La troisième conclusion, enfin, porte sur l'étroite relation qui existe entre les domaines sanitaire et social. On mesure bien en effet à travers les données issues du CIR que les lieux où l'on rencontre une grande détresse sociale sont aussi ceux où les indicateurs sanitaires sont aussi peu favorables.

Certes, cette étude n'est encore que sommaire et de nombreux indicateurs sont encore à intégrer dans les croisements d'informations régionalisées à venir. Il n'en demeure pas moins que la Picardie s'est dotée désormais d'un outil qui doit lui permettre de mieux adapter ses politiques aux réalités quotidiennes de la population.

Ainsi, demain connaissance rimera, à travers les évolutions constatées, avec évaluation, et ce avec et pour l'ensemble des décideurs.

V) ANNEXES

V.1 Quelques explications

a) Moyennes pondérées et non pondérées

Du fait des choix méthodologiques effectués, dans les analyses en composantes principales et les classifications ascendantes hiérarchiques, les cantons n'ont pas été pondérés par la taille de leur population afin que chacun d'entre eux pèse le même poids.

Ceci implique que les cantons très peuplés ne sont pas sur-représentés par rapport aux cantons plus faiblement peuplés, et, de ce fait, que tous les cantons interviennent avec la même intensité dans les résultats.

Cependant, les moyennes présentées dans ce document correspondent aux moyennes réelles que ce soit dans chacune des classes ou pour la moyenne générale.

b) Notion de variables illustratives

Définition

Au cours de l'analyse en composantes principales, la nécessité d'isoler certains indicateurs et de les placer en variables illustratives est souvent apparue.

En effet, dans ce type d'analyse, afin de gagner en précision, les variables peu représentées sur les axes sont traitées en tant que variables illustratives : leur faible représentation statistique témoigne de leur quasi-indépendance avec l'ensemble des autres variables de l'analyse.

c) Dictionnaire des indicateurs

• Dictionnaire des indicateurs du CIR n°5

Thème « Autour de la population » :

- Densité de population : Nombre d'habitants au RP 99 / Superficie en km²
- Taux d'accroissement annuel de la population entre le RP 90 et le RP 99 (en %) : $\left(\frac{\text{Population au RP 99}}{\text{Population au RP 90}}\right)^{\frac{1}{9,01}} - 1$ * 100
- Part des moins de 25 ans dans la population générale au RP 99 (en %) : $\frac{\text{Effectifs des moins de 25 ans}}{\text{Population au RP 99}} * 100$
- Part des 25-59 ans dans la population générale au RP 99 (en %) : $\frac{\text{Effectifs des 25-59 ans}}{\text{Population au RP 99}} * 100$
- Part des 60 ans et plus dans la population générale au RP 99 (en %) : $\frac{\text{Effectifs des 60 ans et plus}}{\text{Population totale au RP 99}} * 100$
- Part des 75 ans et plus dans la population générale au RP 99 (en %) : $\frac{\text{Effectifs des 75 ans et plus}}{\text{Population totale au RP 99}} * 100$
- Part des « sans diplôme » parmi les 25-29 ans au RP 99 (en %) : $\frac{\text{Personnes de 25-29 ans n'ayant aucun diplôme}}{\text{Population des 25-29 ans}} * 100$
- Part des « Bac et plus » parmi les 25-29 ans au RP 99 (en %) : $\frac{\text{Personnes de 25-29 ans ayant le baccalauréat ou un diplôme supérieur}}{\text{Population des 25-29 ans}} * 100$
- Revenus nets imposables moyens annuels : $\frac{\text{Revenus nets imposables du canton}}{\text{Nombre de foyers fiscaux total}}$
- Part de foyers non imposés (en %) : $\frac{\text{Nombre de foyers fiscaux non imposés}}{\text{Nombre de foyers fiscaux total}}$

Les professions et catégories socio-professionnelles sont ici représentées en huit postes, c'est-à-dire par le niveau le plus agrégé de la nomenclature de l'INSEE, avec six groupes de personnes ayant une activité professionnelle et deux groupes sans activité professionnelle.

- Part des agriculteurs exploitants parmi l'ensemble des PCS au RP 99 (en %) : $\frac{\text{Nombre d'agriculteurs exploitants}}{\text{Ensemble des PCS}} * 100$

- Part des artisans, commerçants et chefs d'entreprise parmi l'ensemble des PCS au RP 99 (en %) : $(\text{Nombre d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise} / \text{Ensemble des PCS}) * 100$
- Part des cadres et professions intellectuelles supérieures parmi l'ensemble des PCS au RP 99 (en %) : $(\text{Nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures} / \text{Ensemble des PCS}) * 100$
- Part des professions intermédiaires parmi l'ensemble des PCS au RP 99 (en %) : $(\text{Nombre de personnes exerçant une profession intermédiaire} / \text{Ensemble des PCS}) * 100$
- Part des employés parmi l'ensemble des PCS au RP 99 (en %) : $(\text{Nombre d'employés} / \text{Ensemble des PCS}) * 100$
- Part des ouvriers parmi l'ensemble des PCS au RP 99 (en %) : $(\text{Nombre d'ouvriers} / \text{Ensemble des PCS}) * 100$
- Part des retraités parmi l'ensemble des PCS au RP 99 (en %) : $(\text{Nombre de retraités} / \text{Ensemble des PCS}) * 100$
- Part des « autres personnes sans activité professionnelle » parmi l'ensemble des PCS au RP 99 (en %) : $(\text{Nombre des « autres personnes sans activité professionnelle »} / \text{Ensemble des PCS}) * 100$

Thème « Autour de l'emploi » :

- Nombre d'établissements du secteur privé en 2000
- Effectif du secteur privé en 2000
- Masse salariale annuelle du secteur privé en 2000 (en K euros)
- Effectif moyen de salariés par établissement du secteur privé en 2000 : $\text{Effectifs salariés du secteur privé} / \text{Nombre d'établissements du secteur privé}$
- Masse salariale annuelle moyenne par établissement du secteur privé (en K euros) : $\text{Masse salariale annuelle du secteur privé} / \text{Nombre d'établissements du secteur privé}$
- Masse salariale annuelle moyenne par salarié du secteur privé : $\text{Masse salariale annuelle du secteur privé} / \text{Effectif du secteur privé}$
- Effectif de salariés du secteur agricole : Salariés de l'agriculture, de l'artisanat rural et des professions connexes (exploitations, établissements de conchyliculture et de pisciculture, entreprises de travaux forestiers, salariés des artisans ruraux, des entreprises de travaux agricoles, les gardes-chasse, gardes-pêche, forestiers, jardiniers, salariés des organismes de mutualité agricole, crédit agricole, des chambres d'agriculture, des coopératives agricoles, des syndicats agricoles, les apprentis, les personnels enseignants des établissements d'enseignement et de formation professionnelle du secteur privé)
- Effectif de salariés en équivalent temps plein (EQTP) du secteur agricole : $\text{Effectif de salariés rapporté en temps effectif de travail}$
- Effectif d'employeurs de main d'œuvre du secteur agricole : Exploitants agricoles, artisans ruraux et autres travailleurs indépendants des professions connexes à l'agriculture employant une main d'œuvre salariée, à titre permanent et les organismes relevant de la mutualité agricole, du crédit agricole, les chambres d'agriculture, les coopératives agricoles et les sociétés d'intérêt collectif agricole
- Effectif d'exploitants indépendants du secteur agricole : Exploitants agricoles, artisans ruraux et autres travailleurs indépendants des professions connexes à l'agriculture n'employant pas de main d'œuvre salariée à titre permanent
- Masse salariale annuelle du secteur agricole (en K euros)
- Masse salariale annuelle moyenne par salarié du secteur agricole : $\text{Masse salariale annuelle du secteur agricole} / \text{Effectif de salariés du secteur agricole}$
- Masse salariale annuelle par EQTP du secteur agricole : $\text{Masse salariale annuelle du secteur agricole} / \text{Effectif de salariés en équivalent temps plein (EQTP) du secteur agricole}$

Le chômage est décrit selon les définitions de l'INSEE. Sont classées comme chômeurs les personnes qui se sont déclarées "chômeurs (inscrits ou non à l'ANPE)" sauf si elles ont déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher du travail.

- Taux de chômage au RP 99 (en %) : $(\text{Nombre de chômeurs} / \text{Population active}) * 100$
- Proportion de chômeurs de longue durée (en %) : $(\text{Nombre de chômeurs ayant plus d'un an d'ancienneté de recherche d'emploi} / \text{Nombre de chômeurs}) * 100$

- Taux de chômage masculin au RP 99 (en %) : $(\text{Nombre d'hommes au chômage} / \text{Nombre d'hommes actifs}) * 100$
- Taux de chômage féminin au RP 99 (en %) : $(\text{Nombre de femmes au chômage} / \text{Nombre de femmes actives}) * 100$
- Taux de chômage chez les 16-24 ans au RP 99 (en %) : $(\text{Nombre de chômeurs âgés de 16 à 24 ans} / \text{Nombre d'actifs âgés de 16 à 24 ans}) * 100$
- Taux de non-actifs chez les 25-54 ans au RP 99 (en %) : $(\text{Nombre de non-actifs chez les 25-54 ans} / \text{Population de 25-54 ans}) * 100$

Thème « Autour du logement » :

- Taux de logements sans confort au RP 99 (en %) : $(\text{Nombre de résidences principales sans confort (sans WC intérieurs, ni douche ou baignoire)} / \text{Nombre de résidences principales}) * 100$
- Taux d'accroissement annuel des logements sans confort entre le RP 90 et le RP 99 (en %) : $((\text{Nombre de logements sans confort au RP 99} / \text{Nombre de logements sans confort au RP 90}) - 1) * 100$
- Densité de logements sociaux (pour 1 000 ménages) : $(\text{Nombre de logements sociaux} / \text{Nombre de ménages au RP 99}) * 1\ 000$
- Pourcentage de logements sociaux conventionnés (en %) : $(\text{Nombre de logements sociaux conventionnés} / \text{Nombre de logements sociaux}) * 100$
- Pourcentage de logements vacants au RP 99 (en %) : $(\text{Nombre de logements vacants} / \text{Nombre de logements}) * 100$
- Pourcentage de logements sociaux vacants (en %) : $(\text{Nombre de logements sociaux vacants} / \text{Nombre de logements sociaux}) * 100$

Thème « Prestations sociales » :

- Taux d'allocataires AAH (pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans) : $(\text{Nombre d'allocataires AAH} / \text{Population des 20-59 ans au RP 99}) * 1\ 000$
- Taux d'allocataires AES (pour 1 000 habitants de moins de 20 ans) : $(\text{Nombre d'allocataires AES} / \text{Population des moins de 20 ans au RP 99}) * 1\ 000$
- Taux d'allocataires API (pour 1 000 familles monoparentales) : $(\text{Nombre d'allocataires API} / \text{Nombre de familles monoparentales au RP 99}) * 1\ 000$
- Taux d'allocataires ASF (pour 1 000 familles) : $(\text{Nombre d'allocataires ASF} / \text{Nombre de familles au RP 99}) * 1\ 000$
- Taux d'allocataires RMI (pour 1 000 ménages) : $(\text{Nombre d'allocataires RMI} / \text{Nombre de ménages au RP 99}) * 1\ 000$
- Taux d'allocataires RMI de 25 à 59 ans (pour 1 000 habitants) : $(\text{Nombre d'allocataires RMI chez les 25-59 ans} / \text{Population des 25-59 ans}) * 1\ 000$
- Taux d'allocataires RMI familles monoparentales (pour 1 000 familles monoparentales) : $(\text{Nombre d'allocataires RMI personnes de référence d'une famille monoparentale} / \text{Nombre de familles monoparentales}) * 1\ 000$
- Taux d'allocataires RMI hommes isolés (pour 1 000 hommes de 25 à 64 ans) : $(\text{Nombre d'allocataires RMI hommes vivant seuls} / \text{Population des hommes de 25 à 64 ans}) * 1\ 000$
- Taux d'allocataires RMI femmes isolées (pour 1 000 femmes de 25 à 64 ans) : $(\text{Nombre d'allocataires RMI femmes vivant seules} / \text{Population des femmes de 25 à 64 ans}) * 1\ 000$
- Pourcentage d'allocataires RMI CAF ne percevant que le RMI (en %) : $(\text{Nombre d'allocataires RMI CAF ne percevant que le RMI} / \text{Nombre d'allocataires RMI CAF}) * 100$
- Taux d'allocataires APL (en %) : $(\text{Nombre de bénéficiaires de l'APL} / \text{Nombre de ménages au RP 99}) * 1\ 000$
- Taux d'allocataires ALF (en %) : $(\text{Nombre de bénéficiaires de l'ALF} / \text{Nombre de ménages au RP 99}) * 1\ 000$
- Taux d'allocataires ALS (en %) : $(\text{Nombre de bénéficiaires de l'ALS} / \text{Nombre de ménages au RP 99}) * 1\ 000$

Thème « Enfance et familles » :

- Part d'allocataires parmi l'ensemble des ménages (en %) : $(\text{Nombre d'allocataires CAF et MSA} / \text{Nombre de ménages au RP 99}) * 100$
- Pourcentage d'allocataires avec au moins un enfant parmi ensemble allocataires CAF (en %) : $(\text{Nombre d'allocataires CAF avec au moins un enfant} / \text{Nombre d'allocataires CAF}) * 100$
- Part d'allocataires avec un enfant parmi l'ensemble des familles (en %) : $(\text{Nombre de familles allocataires avec un enfant} / \text{Nombre de familles au RP 99}) * 100$
- Part d'allocataires avec deux enfants parmi l'ensemble des familles (en %) : $(\text{Nombre de familles allocataires avec deux enfants} / \text{Nombre de familles au RP 99}) * 100$
- Part d'allocataires avec trois enfants ou plus parmi l'ensemble des familles (en %) : $(\text{Nombre de familles allocataires avec trois enfants ou plus} / \text{Nombre de familles au RP 99}) * 100$
- Pourcentage de familles monoparentales parmi l'ensemble des familles au RP 99 (en %) : $(\text{Nombre de familles monoparentales} / \text{Nombre de familles}) * 100$
- Taux d'accroissement annuel des familles monoparentales entre le RP 90 et le RP 99 (en %) : $((\text{Nombre de familles monoparentales au RP 99} / \text{Nombre de familles monoparentales au RP 90}) * 100 - 1) * 100$

Le quotient familial est déterminé en prenant le douzième des ressources déclarées de l'année précédente plus les prestations familiales mensuelles, le tout divisé par le nombre de parts. Celui-ci est de deux parts pour deux parents ou un parent seul, d'une demi-part pour le premier et le deuxième enfant, d'une part pour le troisième enfant et d'une demi-part pour chaque enfant suivant. Chaque enfant handicapé bénéficiaire de l'allocation d'éducation spéciale dispose d'une demi-part supplémentaire.

- Pourcentage de familles ayant un quotient familial inférieur à 305 euros (en %) : $(\text{Familles ayant un quotient familial inférieur à 305 euros} / \text{Ensemble des familles dont le quotient familial est connu}) * 100$
- Pourcentage de familles ayant un quotient familial inférieur à 610 euros F (en %) : $(\text{Familles ayant un quotient familial inférieur à 610 euros} / \text{Ensemble des familles dont le quotient familial est connu}) * 100$

Thème « Personnes âgées » :

- Nombre de pensions vieillesse versées
- Pourcentage de pensions vieillesse versées à des personnes de 75 ans et plus par rapport à l'ensemble des pensions vieillesse versées (en %) : $(\text{Nombre de pensions vieillesse versées à des personnes de 75 ans et plus} / \text{Nombre de pensions vieillesse versées}) * 100$
- Pourcentage d'allocations supplémentaires versées par rapport à l'ensemble des pensions vieillesse versées (en %) : $(\text{Nombre de bénéficiaires de l'allocation supplémentaire} / \text{Nombre de pensions vieillesse versées}) * 100$
- Pourcentage de pensions de réversion versées par rapport à l'ensemble des pensions vieillesse versées (en %) : $(\text{Nombre de pensions de réversion versées} / \text{Nombre de pensions vieillesse versées}) * 100$
- Masse des pensions vieillesse versées (en K euros)
- Montant moyen des pensions vieillesse versées : $(\text{Masse versée des pensions vieillesse} / \text{Nombre de pensions vieillesse versées})$

Thème « Autour de la santé et des soins » :

Les consommateurs qui interviennent dans les formules suivantes sont ceux du régime général (hors sections mutualistes), de la MSA et de la CMR.

- Pourcentage de consommateurs dans la population (en %) : $(\text{Nombre de consommateurs} / \text{Population totale au RP 99}) * 100$
- Montant des dépenses remboursées (en K euros) : il s'agit des dépenses totales pour les risques maladie, maternité et accident du travail auxquelles on retranche les dépassements d'honoraires ainsi que le ticket

modérateur pris en charge par l'assuré (souvent par une complémentaire santé mais pas toujours). Selon le type de prestation, le ticket modérateur peut représenter de 0 à 65 % de la dépense.

- Montant moyen des dépenses remboursées par consommant : (Montants des dépenses remboursées / Nombre de consommateurs)
- Montant moyen des dépenses remboursées de consultations de généraliste par consommant : (Montants des dépenses remboursées de consultations de généraliste / Nombre de consommateurs)
- Montant moyen des dépenses remboursées de visites de généraliste par consommant : (Montants des dépenses de visites de généralistes / Nombre de consommateurs)
- Montant moyen des dépenses remboursées de consultations de spécialiste par consommant : (Montants des dépenses de consultations de spécialiste / Nombre de consommateurs)

- Montant moyen des dépenses remboursées de médicaments par consommant : (Montants des dépenses de médicaments / Nombre de consommateurs)
- Montant moyen des dépenses remboursées d'actes d'exploration et de chirurgie par consommant : (Montants des dépenses d'actes d'exploration et de chirurgie / Nombre de consommateurs)
- Montant moyen des dépenses remboursées de transport par consommant : (Montants des dépenses de transport / Nombre de consommateurs)
- Montant moyen des dépenses remboursées d'actes dentaires par consommant : (Montants des dépenses d'actes dentaires / Nombre de consommateurs)
- Densité de généralistes libéraux (pour 10 000 habitants) : (Nombre de généralistes libéraux / Population totale au RP 99)*10 000
- Densité de spécialistes libéraux (pour 10 000 habitants) : (Nombre de spécialistes libéraux / Population totale au RP 99)*10 000
- Densité d'auxiliaires médicaux libéraux (pour 10 000 habitants) : (Nombre d'auxiliaires médicaux libéraux / Population totale au RP 99)*10 000 [infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes]
- Densité d'infirmiers libéraux (pour 10 000 habitants) : (Nombre d'infirmiers libéraux / Population totale au RP 99)*10 000
- Densité de dentistes libéraux (pour 10 000 habitants) : (Nombre de dentistes libéraux / Population totale au RP 99)*10 000 [y compris spécialistes d'orthopédie dento-faciale]
- Densité de pharmacies (pour 10 000 habitants) : (Nombre de pharmacies / Population totale au RP 99)*10 000

Une personne est reconnue en affection de longue durée dès lors que son traitement relève :

- de l'une des trente maladies reconnues comme étant longues et particulièrement coûteuses, inscrites sur une liste établie par décret ;
- d'une affection grave à forme évolutive ou invalidante non inscrite sur la liste (31^e maladie) ;
- de plusieurs affections entraînant un état pathologique invalidant (32^e maladie).

Toute personne reconnue en ALD est exonérée du paiement du ticket modérateur (part de la dépense restant à la charge de l'assuré) pour les soins en rapport avec l'affection de longue durée.

- Pourcentage d'affections de longue durée parmi l'ensemble des consommateurs (en %) : (Nombre de bénéficiaires de l'exonération du ticket modérateur au titre de l'affection de longue durée / Nombre de consommateurs)*100

- Taux standardisé de mortalité générale (pour 1 000 habitants) : les taux de mortalité pour 1 000 habitants pour chaque tranche d'âge quinquennale et pour chaque sexe observés sur le lieu de domicile sont appliqués à la population de référence (Picardie RP 99 + naissances 1999). Le taux standardisé correspond à la somme des "décès références" obtenus divisée par la population totale de référence

- Taux standardisé de mortalité prématurée (pour 10 000 habitants) : les taux de mortalité pour 10 000 pour chaque tranche d'âge quinquennale et pour chaque sexe observés sur le lieu de domicile sont appliqués à la population de référence (population française des 1-64 ans au RP 90 + naissances vivantes 1990). Le taux standardisé correspond à la somme des "décès références" obtenus divisée par la population totale de référence

- Taux standardisé de mortalité évitable (pour 10 000 habitants) : les taux de mortalité pour 10 000 pour chaque tranche d'âge quinquennale et pour chaque sexe sont appliqués observés sur le lieu de domicile à la population de référence (population française des 1-64 ans au RP 90 + naissances vivantes 1990). Le taux standardisé

correspond à la somme des "décès références" obtenus divisée par la population totale de référence

- Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) : (Nombre de décès chez les 0-1 an / Nombre de naissances vivantes)*1 000

- Taux standardisé de mortalité par suicide (pour 100 000 habitants) : les taux de mortalité pour 100 000 pour chaque tranche d'âge quinquennale et pour chaque sexe observés sur le lieu de domicile sont appliqués à la population de référence (population française au RP 90 + naissances vivantes 1990). Le taux standardisé correspond à la somme des "décès références" obtenus divisé par la population totale de référence

• Dictionnaire des indicateurs rajoutés pour l'analyse

- Part des "non diplômés" au RP 99 (en %) : (Nombre de personnes âgées de 15 ans et plus n'ayant aucun diplôme / Population des 15 ans et plus)*100

- Taux de chômage chez les 25-49 ans au RP 99 (en %) : (Nombre de chômeurs âgés de 25 à 49 ans / Nombre d'actifs âgés de 25 à 49 ans)*100

- Taux de chômage chez les 50 ans et plus au RP 99 (en %) : (Nombre de chômeurs âgés de 50 ans et plus / Nombre d'actifs âgés de 50 ans et plus)*100

- Taux de la population active ayant un emploi au RP 99 (en %) : (Nombre d'actifs ayant un emploi / Population active totale)*100

- Taux de logements sans confort au RP 90 (en %) : (Nombre de résidences principales sans confort (sans WC intérieurs, ni douche ou baignoire) / Nombre de résidences principales)*100

- Pourcentage de familles monoparentales parmi l'ensemble des familles au RP 90 (en %) : (Nombre de familles monoparentales / Nombre de familles)*100

- Évolution des taux de familles monoparentales : (Taux de familles monoparentales au RP 99 - Taux de familles monoparentales au RP 90) / Taux de familles monoparentales au RP 90

- Indice synthétique de fécondité en 1998-2000 : somme des taux de fécondité par âge. Taux par âge : (Nombre de naissances des mères d'âge x-x+4 / Nombre de femmes d'âge x-x+4) [x = {15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50}]

- Part des naissances de mères de moins de 18 ans en 1995-2000 : (Nombre de naissances de mères de moins de 18 ans / Ensemble des naissances)*1 000

V.2) Les 102 indicateurs et leur probabilité par classe

Dans toute cette partie, les montants financiers sont exprimés en euros.

a) Classe 1

Indicateurs présentant un niveau supérieur à la moyenne

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Probabilité
Densité de spécialistes libéraux au 31 décembre 2000 (pour 10 000 habitants)	14,6	5,5	0,000
Densité de logements sociaux en 1998 (pour 1 000 ménages)	333,3	179,0	0,000
Taux d'allocataires APL en 2000 (pour 1 000 ménages)	203,0	125,1	0,000
Taux d'allocataires ASF en 2000 (pour 1 000 familles)	52,6	33,5	0,000
Pourcentage de familles monoparentales au RP 99 (parmi l'ensemble des familles)	15,4	11,5	0,000
Densité de population au RP 99 (nombre d'habitants au km ²)	495,5	95,7	0,000
Part d'allocataires avec un enfant en 2000 (parmi l'ensemble des familles)	13,7	11,0	0,000
Taux d'allocataires RMI hommes isolés en 2000 (pour 1 000 hommes de 25 à 64 ans)	28,9	16,2	0,000
Taux d'allocataires RMI de 25 à 59 ans en 2000 (pour 1 000 habitants de 25 à 59 ans)	45,5	27,3	0,000
Taux d'allocataires RMI en 2000 (pour 1 000 ménages)	58,4	37,9	0,000
Part d'allocataires en 2000 (parmi l'ensemble des ménages)	51,2	44,0	0,000
Pourcentage des familles ayant un quotient familial inférieur à 305 euros en 2000	33,8	24,1	0,000
Pourcentage de familles monoparentales au RP 90 (parmi l'ensemble des familles)	12,4	9,5	0,000
Taux d'allocataires API en 2000 (pour 1 000 familles monoparentales)	139,2	106,4	0,000
Taux de chômage masculin au RP 99	15,6	12,0	0,000
Taux d'allocataires ALS en 2000 (pour 1 000 ménages)	103,1	59,5	0,000
Densité (pour 10 000 habitants) de dentistes libéraux au 31 décembre 2000	6,1	4,1	0,000
Taux d'allocataires RMI familles monoparentales en 2000 (pour 1 000 familles monoparentales)	136,6	102,2	0,000
Masse salariale annuelle par équivalent temps plein (EQTP) du secteur agricole en 2000	27 188	21 218	0,000
Pourcentage des familles ayant un quotient familial inférieur à 610 euros en 2000	78,0	66,6	0,000
Taux de chômage chez les 25-49 ans au RP 99	15,9	12,6	0,000
Taux d'allocataires RMI femmes isolées en 2000 (pour 1 000 femmes de 25 à 64 ans)	16,1	11,0	0,000
Masse salariale annuelle moyenne par salarié du secteur agricole en 2000	16 451	9 453	0,000
Taux de chômage au RP 99	17,4	14,2	0,000
Densité de généralistes libéraux au 31 décembre 2000 (pour 10 000 habitants)	11,6	9,2	0,000
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de consultations de spécialiste par consommant	28	26	0,000
Part des employés au RP 99	17,0	15,7	0,000
Taux de chômage chez les 50 ans et plus au RP 99	13,4	11,5	0,000
Part des "autres personnes sans activité professionnelle" au RP 99	26,8	24,5	0,000
Part d'allocataires avec trois enfants ou plus en 2000 (parmi l'ensemble des familles)	10,9	9,9	0,003
Part des moins de 25 ans dans la population générale au RP 99	34,6	33,1	0,003
Taux de chômage féminin au RP 99	19,5	17,1	0,007
Taux de chômage chez les 16-24 ans au RP 99	35,0	31,7	0,018
Taux d'allocataires AAH en 2000 (pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans)	31,6	24,9	0,020
Part des cadres et professions intellectuelles supérieures au RP 99	5,6	4,7	0,023
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 d'actes dentaires par consommant	34	32	0,025
Densité de pharmacies au 31 décembre 2000 (pour 10 000 habitants)	3,7	3,4	0,031
Part des "Bac et plus" parmi les 25-29 ans au RP 99	47,0	44,2	0,035
Pourcentage de logements vacants au RP 99	6,7	5,9	0,043
Proportion de chômeurs de longue durée au RP 99	57,1	54,7	0,045
Densité (pour 10 000 habitants) d'auxiliaires médicaux libéraux au 31 décembre 2000	12,7	11,6	0,049
Pourcentage de pensions vieillesse versées à des personnes de 75 ans et plus au 31 décembre 2000	35,2	34,1	0,096
Taux de mortalité infantile en 1984-98 (pour 1 000 naissances)	7,1	6,5	0,129
Masse salariale annuelle moyenne par établissement du secteur privé en 2000 (en K euros)	212	199	0,137
Taux d'allocataires AES en 2000 (pour 1 000 habitants de moins de 20 ans)	7,4	6,4	0,139
Pourcentage de logements sociaux vacants en 1998	2,6	2,2	0,147
Taux de non-actifs chez les 25-54 ans au RP 99	14,2	13,7	0,162
Part des naissances de mères de moins de 18 ans en 1995-2000 (pour 1 000 naissances)	11,7	9,8	0,166
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de visites de généraliste par consommant	24	23	0,184
Part des professions intermédiaires au RP 99	11,6	11,2	0,189
Taux standardisé de mortalité prématurée en 1984-96 (pour 10 000 habitants)	30,3	29,1	0,191
Évolution du taux des familles monoparentales entre le RP 90 et le RP 99	23,9	21,2	0,194
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de consultations de généraliste par consommant	52	51	0,196
Effectif moyen de salariés par établissement du secteur privé en 2000	12	11	0,205
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 d'actes d'exploration et de chirurgie par consommant	46	44	0,234
Pourcentage d'allocations supplémentaires versées au 31 décembre 2000	3,1	2,8	0,286
Pourcentage de logements sociaux conventionnés en 1998	94,2	93,8	0,351
Taux standardisé de mortalité évitable en 1984-96 (pour 10 000 habitants)	16,0	15,9	0,380
Taux d'accroissement annuel des logements sans confort entre le RP 90 et le RP 99	-9,8	-10,1	0,411
Part des foyers non imposés en 1998	50,4	49,2	0,479

Source : OSP

Indicateur présentant un niveau inférieur à la moyenne

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Probabilité
Part d'allocataires avec deux enfants en 2000 (parmi l'ensemble des familles)	15,8	16,3	0,487
Part des 25-59 ans dans la population générale au RP 99	47,3	47,8	0,486
Taux d'accroissement annuel des familles monoparentales entre le RP 90 et le RP 99	2,5	2,8	0,479
Indice synthétique de fécondité en 1998-2000	1,91	1,97	0,348
Masse salariale annuelle moyenne par salarié du secteur privé en 2000	17 858	17 945	0,293
Taux standardisé de mortalité générale en 1997-99 (pour 1 000 habitants)	8,8	8,9	0,282
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de médicaments par consommant	260	260	0,247
Part des 75 ans et plus dans la population générale au RP 99	6,5	6,6	0,220
Densité d'infirmiers libéraux au 31 décembre 2000 (pour 10 000 habitants)	5,2	5,8	0,208
Part des "sans diplôme" parmi les 25-29 ans au RP 99	16,6	17,5	0,189
Montant moyen des dépenses remboursées par consommant en 2000	576	580	0,175
Revenus nets imposables moyens en 1998	12 748	13 531	0,166
Effectif d'employeurs de main d'œuvre du secteur agricole en 2000	498	7 620	0,132
Pourcentage d'affections de longue durée en 2000 (parmi l'ensemble des consommateurs)	10,9	11,2	0,120
Taux standardisé de mortalité par suicide en 1984-96 (pour 100 000 habitants)	26,8	28,2	0,079
Montant moyen des pensions vieillesse versées en décembre 2000	515	529	0,071
Taux d'accroissement annuel de la population entre le RP 90 et le RP 99	0,08	0,28	0,070
Part des "non diplômés" au RP 99	20,9	22,3	0,061
Part des 60 ans et plus dans la population générale au RP 99	18,1	19,1	0,061
Part des retraités au RP 99	19,3	20,6	0,025
Part des ouvriers au RP 99	17,1	19,2	0,019
Pourcentage de consommateurs dans la population en 2000 (hors sections mutualistes)	82,2	85,1	0,009
Effectif de salariés du secteur agricole en 2000	8 936	52 923	0,005
Taux d'allocataires ALF en 2000 (pour 1 000 ménages)	40,6	50,5	0,005
Pourcentage de pensions de réversion versées au 31 décembre 2000	10,3	12,1	0,003
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de transport par consommant	28	37	0,002
Taux de logements sans confort au RP 99	1,5	2,3	0,001
Effectif de salariés du secteur agricole en équivalent temps plein (EQTP) en 2000	5 407	23 578	0,000
Masse salariale annuelle du secteur agricole en 2000 (en K euros)	147 006	500 280	0,000
Montant (en K euros) des dépenses remboursées en 2000	263 607	916 930	0,000
Masse salariale annuelle du secteur privé en 2000 (en K euros)	3 408 358	7 980 936	0,000
Masse des pensions vieillesse versées pour le mois de décembre 2000 (en K euros)	50 550	186 728	0,000
Effectif du secteur privé en 2000	190 858	444 733	0,000
Nombre de pensions vieillesse versées au 31 décembre 2000	98 209	352 704	0,000
Nombre d'établissements du secteur privé en 2000	16 094	40 174	0,000
Part des artisans, commerçants et chefs d'entreprise au RP 99	2,3	2,9	0,000
Taux de logements sans confort au RP 90	4,1	6,6	0,000
Part des agriculteurs exploitants au RP 99	0,2	1,2	0,000
Taux de population active ayant un emploi au RP 99	82,2	85,4	0,000
Effectif d'exploitants indépendants du secteur agricole en 2000	608	16 560	0,000
Pourcentage d'allocataires RMI ne percevant que le RMI en 2000 (parmi l'ensemble des RMistes)	29,0	34,9	0,000
Pourcentage d'allocataires avec au moins un enfant en 2000 (parmi l'ensemble des allocataires)	53,2	65,4	0,000

Source : OSP

b) Classe 2

Indicateurs présentant un niveau supérieur à la moyenne

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Probabilité
Part des ouvriers au RP 99	21,6	19,2	0,003
Taux d'allocataires ALF en 2000 (pour 1 000 ménages)	64,8	50,5	0,004
Taux de chômage chez les 50 ans et plus au RP 99	12,0	11,5	0,007
Indice synthétique de fécondité en 1998-2000	2,09	1,97	0,011
Taux de chômage féminin au RP 99	18,6	17,1	0,016
Part des foyers non imposés en 1998	52,9	49,2	0,019
Taux standardisé de mortalité prématurée en 1984-96 (pour 10 000 habitants)	30,2	29,1	0,021
Part d'allocataires avec trois enfants ou plus en 2000 (parmi l'ensemble des familles)	10,0	9,9	0,026
Taux standardisé de mortalité évitable en 1984-96 (pour 10 000 habitants)	16,7	15,9	0,027
Part des "sans diplôme" parmi les 25-29 ans au RP 99	19,4	17,5	0,028
Taux de chômage au RP 99	14,8	14,2	0,028
Part des "non diplômés" au RP 99	24,9	22,3	0,035
Taux standardisé de mortalité générale en 1997-99 (pour 1 000 habitants)	9,3	8,9	0,048
Taux de chômage chez les 25-49 ans au RP 99	13,1	12,6	0,049
Taux de chômage masculin au RP 99	12,1	12,0	0,058
Pourcentage de pensions de réversion versées au 31 décembre 2000	13,5	12,1	0,061
Pourcentage de consommateurs dans la population en 2000 (hors sections mutualistes)	87,1	85,1	0,065
Montant moyen des pensions vieillesse versées en décembre 2000	535	529	0,081
Pourcentage de pensions vieillesse versées à des personnes de 75 ans et plus au 31 décembre 2000	34,2	34,1	0,102
Pourcentage de logements vacants au RP 99	6,0	5,9	0,104
Proportion de chômeurs de longue durée au RP 99	54,9	54,7	0,105
Taux de chômage chez les 16-24 ans au RP 99	32,9	31,7	0,122
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de visites de généraliste par consommant	24	23	0,128
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de consultations de généraliste par consommant	54	51	0,139
Taux de non-actifs chez les 25-54 ans au RP 99	14,3	13,7	0,141
Taux d'accroissement annuel des logements sans confort entre le RP 90 et le RP 99	-10,0	-10,1	0,148
Montant moyen des dépenses remboursées par consommant en 2000	594	580	0,191
Part des agriculteurs exploitants au RP 99	1,6	1,2	0,207
Taux de logements sans confort au RP 90	8,9	6,6	0,244
Taux d'allocataires AAH en 2000 (pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans)	26,0	24,9	0,246
Pourcentage d'affections de longue durée en 2000 (parmi l'ensemble des consommateurs)	11,6	11,2	0,255
Part des naissances de mères de moins de 18 ans en 1995-2000 (pour 1 000 naissances)	10,5	9,8	0,333
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de transport par consommant	43	37	0,337
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de médicaments par consommant	270	260	0,349
Taux de logements sans confort au RP 99	3,2	2,3	0,356
Pourcentage d'allocataires avec au moins un enfant en 2000 (parmi l'ensemble des allocataires)	70,1	65,4	0,364
Taux d'accroissement annuel des familles monoparentales entre le RP 90 et le RP 99	3,0	2,8	0,394
Part des retraités au RP 99	21,9	20,6	0,396
Pourcentage d'allocataires RMI ne percevant que le RMI en 2000 (parmi l'ensemble des RMistes)	39,7	34,9	0,406
Part des 75 ans et plus dans la population générale au RP 99	7,0	6,6	0,422
Taux standardisé de mortalité par suicide en 1984-96 (pour 100 000 habitants)	29,1	28,2	0,435
Part des 60 ans et plus dans la population générale au RP 99	20,4	19,1	0,467
Masse salariale annuelle moyenne par salarié du secteur privé en 2000	18 143	17 945	0,471
Évolution du taux des familles monoparentales entre le RP 90 et le RP 99	22,4	21,2	0,499

Source : OSP

Indicateurs présentant un niveau inférieur à la moyenne

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Probabilité
Densité de logements sociaux en 1998 (pour 1 000 ménages)	123,3	179,0	0,498
Pourcentage des familles ayant un quotient familial inférieur à 305 euros en 2000	20,2	24,1	0,496
Pourcentage de familles monoparentales au RP 90 (parmi l'ensemble des familles)	8,6	9,5	0,486
Taux d'allocataires ALS en 2000 (pour 1 000 ménages)	43,9	59,5	0,480
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 d'actes dentaires par consommant	30	32	0,471
Taux d'allocataires RMI de 25 à 59 ans en 2000 (pour 1 000 habitants de 25 à 59 ans)	24,1	27,3	0,469
Taux d'allocataires ASF en 2000 (pour 1 000 familles)	28,8	33,5	0,463
Pourcentage de familles monoparentales au RP 99 (parmi l'ensemble des familles)	10,5	11,5	0,453
Taux de mortalité infantile en 1984-98 (pour 1 000 naissances)	6,0	6,5	0,429
Taux d'allocataires RMI en 2000 (pour 1 000 ménages)	34,0	37,9	0,409
Densité de pharmacies au 31 décembre 2000 (pour 10 000 habitants)	3,3	3,4	0,392
Taux d'allocataires RMI hommes isolés en 2000 (pour 1 000 hommes de 25 à 64 ans)	13,0	16,2	0,374
Densité de généralistes libéraux au 31 décembre 2000 (pour 10 000 habitants)	8,5	9,2	0,341
Taux d'allocataires RMI femmes isolées en 2000 (pour 1 000 femmes de 25 à 64 ans)	10,7	11,0	0,339
Densité d'infirmiers libéraux au 31 décembre 2000 (pour 10 000 habitants)	5,8	5,8	0,337
Part des employés au RP 99	14,8	15,7	0,330
Part d'allocataires avec deux enfants en 2000 (parmi l'ensemble des familles)	16,0	16,3	0,328
Pourcentage de logements sociaux vacants en 1998	1,8	2,2	0,306
Taux d'accroissement annuel de la population entre le RP 90 et le RP 99	0,24	0,28	0,291
Pourcentage d'allocations supplémentaires versées au 31 décembre 2000	2,8	2,8	0,266
Masse salariale annuelle moyenne par établissement du secteur privé en 2000 (en K euros)	187	199	0,239
Taux d'allocataires APL en 2000 (pour 1 000 ménages)	103,1	125,1	0,237
Effectif d'employeurs de main d'œuvre du secteur agricole en 2000	1 848	7 620	0,224
Densité (pour 10 000 habitants) d'auxiliaires médicaux libéraux au 31 décembre 2000	10,9	11,6	0,222
Effectif moyen de salariés par établissement du secteur privé en 2000	10	11	0,208
Taux d'allocataires RMI familles monoparentales en 2000 (pour 1 000 familles monoparentales)	96,2	102,2	0,190
Part d'allocataires avec un enfant en 2000 (parmi l'ensemble des familles)	10,6	11,0	0,165
Effectif d'exploitants indépendants du secteur agricole en 2000	4 012	16 560	0,155
Masse salariale annuelle par équivalent temps plein (EQTP) du secteur agricole en 2000	17 930	21 218	0,155
Part des "autres personnes sans activité professionnelle" au RP 99	24,3	24,5	0,139
Effectif de salariés du secteur agricole en équivalent temps plein (EQTP) en 2000	4 650	23 578	0,127
Taux d'allocataires API en 2000 (pour 1 000 familles monoparentales)	101,2	106,4	0,121
Masse des pensions vieillesse versées pour le mois de décembre 2000 (en K euros)	39 469	186 728	0,113
Nombre de pensions vieillesse versées au 31 décembre 2000	73 740	352 704	0,109
Part des artisans, commerçants et chefs d'entreprise au RP 99	2,9	2,9	0,102
Masse salariale annuelle du secteur agricole en 2000 (en K euros)	83 375	500 280	0,102
Pourcentage des familles ayant un quotient familial inférieur à 610 euros en 2000	64,9	66,6	0,099
Masse salariale annuelle moyenne par salarié du secteur agricole en 2000	8 417	9 453	0,099
Effectif de salariés du secteur agricole en 2000	9 906	52 923	0,095
Densité de population au RP 99 (nombre d'habitants au km ²)	65,6	95,7	0,095
Taux d'allocataires AES en 2000 (pour 1 000 habitants de moins de 20 ans)	6,2	6,4	0,090
Densité de spécialistes libéraux au 31 décembre 2000 (pour 10 000 habitants)	1,7	5,5	0,083
Montant (en K euros) des dépenses remboursées en 2000	181 736	916 930	0,082
Part des moins de 25 ans dans la population générale au RP 99	32,6	33,1	0,081
Densité (pour 10 000 habitants) de dentistes libéraux au 31 décembre 2000	2,9	4,1	0,079
Part des 25-59 ans dans la population générale au RP 99	47,1	47,8	0,070
Masse salariale annuelle du secteur privé en 2000 (en K euros)	1 200 851	7 980 936	0,067
Nombre d'établissements du secteur privé en 2000	6 407	40 174	0,063
Effectif du secteur privé en 2000	66 189	444 733	0,062
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 d'actes d'exploration et de chirurgie par consommant	43	44	0,056
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de consultations de spécialiste par consommant	24	26	0,034
Part des professions intermédiaires au RP 99	9,7	11,2	0,029
Pourcentage de logements sociaux conventionnés en 1998	89,8	93,8	0,026
Taux de population active ayant un emploi au RP 99	84,7	85,4	0,022
Revenus nets imposables moyens en 1998	12 567	13 531	0,019
Part d'allocataires en 2000 (parmi l'ensemble des ménages)	42,7	44,0	0,017
Part des cadres et professions intellectuelles supérieures au RP 99	3,1	4,7	0,009
Part des "Bac et plus" parmi les 25-29 ans au RP 99	39,8	44,2	0,002

Source : OSP

c) Classe 3

Indicateurs présentant un niveau supérieur à la moyenne

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Probabilité
Taux de non-actifs chez les 25-54 ans au RP 99	16,6	13,7	0,000
Taux standardisé de mortalité prématurée en 1984-96 (pour 10 000 habitants)	33,2	29,1	0,000
Pourcentage de logements vacants au RP 99	7,3	5,9	0,000
Taux d'allocataires ALF en 2000 (pour 1 000 ménages)	82,8	50,5	0,000
Taux standardisé de mortalité évitable en 1984-96 (pour 10 000 habitants)	18,7	15,9	0,000
Taux d'allocataires AAH en 2000 (pour 1000 habitants de 20 à 59 ans)	35,4	24,9	0,000
Taux standardisé de mortalité générale en 1997-99 (pour 1 000 habitants)	10,1	8,9	0,000
Taux de chômage chez les 16-24 ans au RP 99	37,6	31,7	0,000
Pourcentage des familles ayant un quotient familial inférieur à 610 euros en 2000	73,9	66,6	0,000
Taux de chômage chez les 25-49 ans au RP 99	15,4	12,6	0,000
Taux de chômage féminin au RP 99	21,4	17,1	0,000
Part des "sans diplôme" parmi les 25-29 ans au RP 99	22,6	17,5	0,000
Taux de chômage au RP 99	16,9	14,2	0,000
Part des foyers non imposés en 1998	58,2	49,2	0,000
Part des "non diplômés" au RP 99	27,9	22,3	0,000
Taux de chômage masculin au RP 99	13,7	12,0	0,000
Taux d'allocataires API en 2000 (pour 1 000 familles monoparentales)	120,4	106,4	0,000
Part des naissances de mères de moins de 18 ans en 1995-2000 (pour 1 000 naissances)	16,3	9,8	0,000
Montant moyen des dépenses remboursées par consommant en 2000	658	580	0,000
Part des "autres personnes sans activité professionnelle" au RP 99	25,7	24,5	0,000
Pourcentage de pensions de réversion versées au 31 décembre 2000	14,8	12,1	0,000
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de transport par consommant	55	37	0,000
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de médicaments par consommant	300	260	0,000
Densité (pour 10 000 habitants) d'auxiliaires médicaux libéraux au 31 décembre 2000	13,5	11,6	0,000
Taux d'allocataires RMI familles monoparentales en 2000 (pour 1 000 familles monoparentales)	111,6	102,2	0,000
Taux d'allocataires RMI femmes isolées en 2000 (pour 1 000 femmes de 25 à 64 ans)	12,9	11,0	0,001
Taux d'allocataires RMI de 25 à 59 ans en 2000 (pour 1 000 habitants de 25 à 59 ans)	31,2	27,3	0,001
Taux d'allocataires RMI en 2000 (pour 1 000 ménages)	41,6	37,9	0,001
Pourcentage d'affections de longue durée en 2000 (parmi l'ensemble des consommateurs)	13,0	11,2	0,001
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de visites de généraliste par consommant	31	23	0,002
Taux de logements sans confort au RP 90	11,1	6,6	0,002
Part des 60 ans et plus dans la population générale au RP 99	22,8	19,1	0,003
Taux de logements sans confort au RP 99	4,1	2,3	0,003
Taux d'allocataires ASF en 2000 (pour 1 000 familles)	35,5	33,5	0,003
Part des 75 ans et plus dans la population générale au RP 99	8,0	6,6	0,003
Densité d'infirmiers libéraux au 31 décembre 2000 (pour 10 000 habitants)	7,4	5,8	0,004
Pourcentage d'allocations supplémentaires versées au 31 décembre 2000	3,4	2,8	0,006
Pourcentage de familles monoparentales au RP 99 (parmi l'ensemble des familles)	11,7	11,5	0,006
Taux d'allocataires ALS en 2000 (pour 1 000 ménages)	59,5	59,5	0,010
Pourcentage de familles monoparentales au RP 90 (parmi l'ensemble des familles)	9,6	9,5	0,010
Part des retraités au RP 99	23,8	20,6	0,011
Densité de pharmacies au 31 décembre 2000 (pour 10 000 habitants)	3,8	3,4	0,011
Part d'allocataires en 2000 (parmi l'ensemble des ménages)	44,0	44,0	0,020
Indice synthétique de fécondité en 1998-2000	2,14	1,97	0,021
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de consultations de généraliste par consommant	55	51	0,022
Part d'allocataires avec un enfant en 2000 (parmi l'ensemble des familles)	11,2	11,0	0,023
Part des ouvriers au RP 99	21,9	19,2	0,032
Taux d'allocataires AES en 2000 (pour 1 000 habitants de moins de 20 ans)	7,1	6,4	0,047
Effectif moyen de salariés par établissement du secteur privé en 2000	12	11	0,052
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 d'actes d'exploration et de chirurgie par consommant	46	44	0,066
Part des agriculteurs exploitants au RP 99	2,4	1,2	0,078
Taux de mortalité infantile en 1984-98 (pour 1 000 naissances)	6,8	6,5	0,090
Part d'allocataires avec trois enfants ou plus en 2000 (parmi l'ensemble des familles)	10,1	9,9	0,139
Pourcentage de pensions vieillesse versées à des personnes de 75 ans et plus au 31 décembre 2000	34,6	34,1	0,150
Taux d'accroissement annuel des logements sans confort entre le RP 90 et le RP 99	-10,1	-10,1	0,278
Taux de chômage chez les 50 ans et plus au RP 99	11,5	11,5	0,325
Taux standardisé de mortalité par suicide en 1984-96 (pour 100 000 habitants)	30,1	28,2	0,393
Pourcentage de logements sociaux conventionnés en 1998	95,5	93,8	0,495

Source : OSP

Indicateurs présentant un niveau inférieur à la moyenne

Variabiles caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Probabilité
Densité de logements sociaux en 1998 (pour 1 000 ménages)	110,8	179,0	0,499
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 d'actes dentaires par consommant	31	32	0,492
Masse salariale annuelle moyenne par salarié du secteur agricole en 2000	9 345	9 453	0,486
Effectif d'employeurs de main d'œuvre du secteur agricole en 2000	1 105	7 620	0,450
Pourcentage de logements sociaux vacants en 1998	1,8	2,2	0,449
Évolution du taux des familles monoparentales entre le RP 90 et le RP 99	22,1	21,2	0,446
Taux d'allocataires APL en 2000 (pour 1 000 ménages)	97,2	125,1	0,422
Proportion de chômeurs de longue durée au RP 99	53,8	54,7	0,288
Pourcentage de consommateurs dans la population en 2000 (hors sections mutualistes)	84,8	85,1	0,234
Part des moins de 25 ans dans la population générale au RP 99	31,9	33,1	0,220
Masse salariale annuelle du secteur agricole en 2000 (en K euros)	46 378	500 280	0,193
Part des artisans, commerçants et chefs d'entreprise au RP 99	2,9	2,9	0,192
Effectif de salariés du secteur agricole en équivalent temps plein (EQTP) en 2000	2 474	23 578	0,190
Masse salariale annuelle moyenne par établissement du secteur privé en 2000 (en K euros)	188	199	0,188
Masse salariale annuelle moyenne par salarié du secteur privé en 2000	15 766	17 945	0,187
Taux d'allocataires RMI hommes isolés en 2000 (pour 1000 hommes de 25 à 64 ans)	14,2	16,2	0,179
Densité de spécialistes libéraux au 31 décembre 2000 (pour 10 000 habitants)	1,3	5,5	0,177
Nombre de pensions vieillesse versées au 31 décembre 2000	38 595	352 704	0,151
Effectif du secteur privé en 2000	37 172	444 733	0,150
Effectif de salariés du secteur agricole en 2000	4 963	52 923	0,131
Masse salariale annuelle par équivalent temps plein (EQTP) du secteur agricole en 2000	18 746	21 218	0,126
Densité de population au RP 99 (nombre d'habitants au km ²)	58,6	95,7	0,124
Montant (en K euros) des dépenses remboursées en 2000	93 477	916 930	0,120
Masse des pensions vieillesse versées pour le mois de décembre 2000 (en K euros)	19 729	186 728	0,118
Masse salariale annuelle du secteur privé en 2000 (en K euros)	586 052	7 980 936	0,115
Nombre d'établissements du secteur privé en 2000	3 114	40 174	0,104
Taux d'accroissement annuel des familles monoparentales entre le RP 90 et le RP 99	2,4	2,8	0,103
Densité (pour 10 000 habitants) de dentistes libéraux au 31 décembre 2000	3,8	4,1	0,096
Densité de généralistes libéraux au 31 décembre 2000 (pour 10 000 habitants)	9,1	9,2	0,089
Montant moyen des pensions vieillesse versées en décembre 2000	511	529	0,051
Effectif d'exploitants indépendants du secteur agricole en 2000	2 902	16 560	0,007
Pourcentage des familles ayant un quotient familial inférieur à 305 euros en 2000	24,0	24,1	0,001
Part des cadres et professions intellectuelles supérieures au RP 99	2,4	4,7	0,001
Part des "Bac et plus" parmi les 25-29 ans au RP 99	37,6	44,2	0,001
Pourcentage d'allocataires avec au moins un enfant en 2000 (parmi l'ensemble des allocataires)	65,0	65,4	0,001
Part des employés au RP 99	13,3	15,7	0,001
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de consultations de spécialiste par consommant	22	26	0,001
Part d'allocataires avec deux enfants en 2000 (parmi l'ensemble des familles)	14,5	16,3	0,001
Revenus nets imposables moyens en 1998	11 310	13 531	0,000
Pourcentage d'allocataires RMI ne percevant que le RMI en 2000 (parmi l'ensemble des RMistes)	31,9	34,9	0,000
Part des 25-59 ans dans la population générale au RP 99	45,3	47,8	0,000
Part des professions intermédiaires au RP 99	7,6	11,2	0,000
Taux d'accroissement annuel de la population entre le RP 90 et le RP 99	-0,21	0,28	0,000
Taux de population active ayant un emploi au RP 99	82,6	85,4	0,000

Source : OSP

d) Classe 4

Indicateurs présentant un niveau supérieur à la moyenne

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Probabilité
Pourcentage d'affections de longue durée en 2000 (parmi l'ensemble des consommateurs)	14,4	11,2	0,000
Part des retraités au RP 99	26,2	20,6	0,000
Part des 60 ans et plus dans la population générale au RP 99	25,0	19,1	0,000
Taux de logements sans confort au RP 99	5,3	2,3	0,000
Taux de logements sans confort au RP 90	13,5	6,6	0,000
Montant moyen des dépenses remboursées par consommant en 2000	686	580	0,000
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de visites de généraliste par consommant	37	23	0,000
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de médicaments par consommant	314	260	0,000
Part des 75 ans et plus dans la population générale au RP 99	8,8	6,6	0,000
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de transport par consommant	62	37	0,000
Part des agriculteurs exploitants au RP 99	3,3	1,2	0,000
Part des "non diplômés" au RP 99	28,5	22,3	0,000
Pourcentage d'allocations supplémentaires versées au 31 décembre 2000	3,6	2,8	0,000
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de consultations de généraliste par consommant	58	51	0,000
Part des foyers non imposés en 1998	56,0	49,2	0,000
Taux standardisé de mortalité par suicide en 1984-96 (pour 100 000 habitants)	35,0	28,2	0,000
Taux d'accroissement annuel des logements sans confort entre le RP 90 et le RP 99	-9,2	-10,1	0,000
Taux d'allocataires AES en 2000 (pour 1 000 habitants de moins de 20 ans)	7,8	6,4	0,000
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 d'actes d'exploration et de chirurgie par consommant	47	44	0,001
Taux d'allocataires RMI femmes isolées en 2000 (pour 1 000 femmes de 25 à 64 ans)	11,6	11,0	0,016
Part des naissances de mères de moins de 18 ans en 1995-2000 (pour 1 000 naissances)	12,5	9,8	0,021
Pourcentage d'allocataires RMI ne percevant que le RMI en 2000 (parmi l'ensemble des RMistes)	46,2	34,9	0,022
Évolution du taux des familles monoparentales entre le RP 90 et le RP 99	26,4	21,2	0,026
Part des artisans, commerçants et chefs d'entreprise au RP 99	3,4	2,9	0,027
Pourcentage de logements sociaux conventionnés en 1998	97,8	93,8	0,028
Proportion de chômeurs de longue durée au RP 99	55,2	54,7	0,032
Taux d'allocataires ALF en 2000 (pour 1 000 ménages)	67,0	50,5	0,040
Pourcentage de pensions de réversion versées au 31 décembre 2000	13,4	12,1	0,059
Taux d'allocataires AAH en 2000 (pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans)	26,4	24,9	0,062
Part des "sans diplôme" parmi les 25-29 ans au RP 99	20,5	17,5	0,064
Taux de chômage féminin au RP 99	18,3	17,1	0,074
Taux d'accroissement annuel des familles monoparentales entre le RP 90 et le RP 99	3,1	2,8	0,094
Taux de non-actifs chez les 25-54 ans au RP 99	14,3	13,7	0,116
Pourcentage de pensions vieillesse versées à des personnes de 75 ans et plus au 31 décembre 2000	34,4	34,1	0,140
Taux de chômage chez les 16-24 ans au RP 99	32,5	31,7	0,162
Indice synthétique de fécondité en 1998-2000	1,99	1,97	0,168
Part des ouvriers au RP 99	21,6	19,2	0,306
Taux de population active ayant un emploi au RP 99	85,6	85,4	0,311
Taux standardisé de mortalité évitable en 1984-96 (pour 10 000 habitants)	16,2	15,9	0,340
Densité d'infirmiers libéraux au 31 décembre 2000 (pour 10 000 habitants)	6,2	5,8	0,389
Pourcentage d'allocataires avec au moins un enfant en 2000 (parmi l'ensemble des allocataires)	70,8	65,4	0,392
Pourcentage de consommateurs dans la population en 2000 (hors sections mutualistes)	86,7	85,1	0,434
Densité de pharmacies au 31 décembre 2000 (pour 10 000 habitants)	3,4	3,4	0,453

Source : OSP

Indicateurs présentant un niveau inférieur à la moyenne

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Probabilité
Taux de mortalité infantile en 1984-98 (pour 1 000 naissances)	5,9	6,5	0,378
Taux d'allocataires RMI familles monoparentales en 2000 (pour 1 000 familles monoparentales)	85,3	102,2	0,355
Taux de chômage masculin au RP 99	10,8	12,0	0,355
Taux de chômage chez les 50 ans et plus au RP 99	10,8	11,5	0,328
Taux de chômage au RP 99	14,0	14,2	0,286
Densité (pour 10 000 habitants) d'auxiliaires médicaux libéraux au 31 décembre 2000	10,9	11,6	0,283
Densité de généralistes libéraux au 31 décembre 2000 (pour 10 000 habitants)	9,1	9,2	0,279
Taux de chômage chez les 25-49 ans au RP 99	12,4	12,6	0,272
Taux standardisé de mortalité prématurée en 1984-96 (pour 10 000 habitants)	28,8	29,1	0,258
Taux d'allocataires ALS en 2000 (pour 1 000 ménages)	42,1	59,5	0,250
Pourcentage de familles monoparentales au RP 99 (parmi l'ensemble des familles)	9,9	11,5	0,212
Pourcentage de logements vacants au RP 99	5,4	5,9	0,202
Taux standardisé de mortalité générale en 1997-99 (pour 1 000 habitants)	8,7	8,9	0,171
Taux d'allocataires RMI en 2000 (pour 1 000 ménages)	34,8	37,9	0,112
Masse salariale annuelle moyenne par salarié du secteur agricole en 2000	7 100	9 453	0,099
Densité de population au RP 99 (nombre d'habitants au km ²)	48,9	95,7	0,091
Part des "Bac et plus" parmi les 25-29 ans au RP 99	39,0	44,2	0,076
Effectif d'employeurs de main d'œuvre du secteur agricole en 2000	1 149	7 620	0,071
Pourcentage de logements sociaux vacants en 1998	1,0	2,2	0,062
Part des "autres personnes sans activité professionnelle" au RP 99	22,9	24,5	0,059
Taux d'allocataires RMI hommes isolés en 2000 (pour 1 000 hommes de 25 à 64 ans)	15,0	16,2	0,053
Pourcentage des familles ayant un quotient familial inférieur à 610 euros en 2000	65,5	66,6	0,049
Taux d'allocataires RMI de 25 à 59 ans en 2000 (pour 1 000 habitants de 25 à 59 ans)	26,4	27,3	0,049
Effectif d'exploitants indépendants du secteur agricole en 2000	3 351	16 560	0,049
Part d'allocataires avec un enfant en 2000 (parmi l'ensemble des familles)	10,0	11,0	0,048
Masse salariale annuelle du secteur agricole en 2000 (en K euros)	32 957	500 280	0,038
Effectif de salariés du secteur agricole en équivalent temps plein (EQTP) en 2000	2 130	23 578	0,031
Effectif de salariés du secteur agricole en 2000	4 642	52 923	0,029
Nombre d'établissements du secteur privé en 2000	2 843	40 174	0,029
Effectif du secteur privé en 2000	24 851	444 733	0,025
Pourcentage de familles monoparentales au RP 90 (parmi l'ensemble des familles)	7,8	9,5	0,025
Pourcentage des familles ayant un quotient familial inférieur à 305 euros en 2000	21,4	24,1	0,024
Masse salariale annuelle du secteur privé en 2000 (en K euros)	421 576	7 980 936	0,023
Densité de spécialistes libéraux au 31 décembre 2000 (pour 10 000 habitants)	0,1	5,5	0,017
Effectif moyen de salariés par établissement du secteur privé en 2000	9	11	0,016
Montant (en K euros) des dépenses remboursées en 2000	87 964	916 930	0,015
Taux d'allocataires ASF en 2000 (pour 1 000 familles)	22,9	33,5	0,015
Nombre de pensions vieillesse versées au 31 décembre 2000	35 151	352 704	0,013
Densité (pour 10 000 habitants) de dentistes libéraux au 31 décembre 2000	2,4	4,1	0,008
Masse des pensions vieillesse versées pour le mois de décembre 2000 (en K euros)	17 502	186 728	0,007
Taux d'allocataires API en 2000 (pour 1 000 familles monoparentales)	72,6	106,4	0,005
Masse salariale annuelle moyenne par établissement du secteur privé en 2000 (en K euros)	148	199	0,004
Masse salariale annuelle moyenne par salarié du secteur privé en 2000	16 964	17 945	0,002
Revenus nets imposables moyens en 1998	11 942	13 531	0,001
Part des cadres et professions intellectuelles supérieures au RP 99	2,4	4,7	0,001
Taux d'accroissement annuel de la population entre le RP 90 et le RP 99	-0,07	0,28	0,000
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de consultations de spécialiste par consommant	22	26	0,000
Montant moyen des pensions vieillesse versées en décembre 2000	498	529	0,000
Masse salariale annuelle par équivalent temps plein (EQTP) du secteur agricole en 2000	15 473	21 218	0,000
Densité de logements sociaux en 1998 (pour 1 000 ménages)	37,2	179,0	0,000
Part des 25-59 ans dans la population générale au RP 99	45,8	47,8	0,000
Taux d'allocataires APL en 2000 (pour 1 000 ménages)	52,1	125,1	0,000
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 d'actes dentaires par consommant	27	32	0,000
Part d'allocataires en 2000 (parmi l'ensemble des ménages)	37,2	44,0	0,000
Part des professions intermédiaires au RP 99	7,6	11,2	0,000
Part des employés au RP 99	12,7	15,7	0,000
Part d'allocataires avec trois enfants ou plus en 2000 (parmi l'ensemble des familles)	8,0	9,9	0,000
Part d'allocataires avec deux enfants en 2000 (parmi l'ensemble des familles)	13,7	16,3	0,000
Part des moins de 25 ans dans la population générale au RP 99	29,2	33,1	0,000

Source : OSP

e) Classe 5

Indicateurs présentant un niveau supérieur à la moyenne

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Probabilité
Taux de population active ayant un emploi au RP 99	88,0	85,4	0,000
Taux d'accroissement annuel de la population entre le RP 90 et le RP 99	0,70	0,28	0,000
Pourcentage d'allocataires avec au moins un enfant en 2000 (parmi l'ensemble des allocataires)	77,0	65,4	0,000
Part d'allocataires avec deux enfants en 2000 (parmi l'ensemble des familles)	17,6	16,3	0,000
Part des professions intermédiaires au RP 99	12,4	11,2	0,000
Part des 25-59 ans dans la population générale au RP 99	48,8	47,8	0,000
Revenus nets imposables moyens en 1998	14 417	13 531	0,001
Montant moyen des pensions vieillesse versées en décembre 2000	553	529	0,008
Part des moins de 25 ans dans la population générale au RP 99	33,4	33,1	0,015
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de consultations de spécialiste par consommant	26	26	0,038
Part des employés au RP 99	15,7	15,7	0,054
Masse salariale annuelle moyenne par établissement du secteur privé en 2000 (en K euros)	204	199	0,090
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 d'actes dentaires par consommant	32	32	0,093
Masse salariale annuelle moyenne par salarié du secteur privé en 2000	18 467	17 945	0,095
Pourcentage de pensions de réversion versées au 31 décembre 2000	12,3	12,1	0,127
Pourcentage d'allocataires RMI ne percevant que le RMI en 2000 (parmi l'ensemble des RMistes)	40,7	34,9	0,137
Effectif moyen de salariés par établissement du secteur privé en 2000	11	11	0,142
Pourcentage de consommateurs dans la population en 2000 (hors sections mutualistes)	87,3	85,1	0,163
Part d'allocataires avec trois enfants ou plus en 2000 (parmi l'ensemble des familles)	10,2	9,9	0,189
Part des agriculteurs exploitants au RP 99	1,5	1,2	0,356
Indice synthétique de fécondité en 1998-2000	2,01	1,97	0,370
Part des artisans, commerçants et chefs d'entreprise au RP 99	3,0	2,9	0,417
Part des ouvriers au RP 99	20,6	19,2	0,493

Source : OSP

Indicateurs présentant un niveau inférieur à la moyenne

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Probabilité
Masse salariale annuelle par équivalent temps plein (EQTP) du secteur agricole en 2000	20 204	21 218	0,468
Effectif de salariés du secteur agricole en équivalent temps plein (EQTP) en 2000	4 479	23 578	0,316
Masse salariale annuelle du secteur agricole en 2000 (en K euros)	90 493	500 280	0,311
Densité (pour 10 000 habitants) de dentistes libéraux au 31 décembre 2000	3,4	4,1	0,273
Pourcentage de logements sociaux vacants en 1998	1,8	2,2	0,261
Pourcentage de logements sociaux conventionnés en 1998	93,3	93,8	0,221
Taux d'accroissement annuel des familles monoparentales entre le RP 90 et le RP 99	2,8	2,8	0,194
Masse des pensions vieillesse versées pour le mois de décembre 2000 (en K euros)	33 682	186 728	0,178
Taux d'allocataires APL en 2000 (pour 1 000 ménages)	97,0	125,1	0,173
Taux standardisé de mortalité par suicide en 1984-96 (pour 100 000 habitants)	27,7	28,2	0,159
Masse salariale annuelle du secteur privé en 2000 (en K euros)	1 146 446	7 980 936	0,149
Montant (en K euros) des dépenses remboursées en 2000	157 069	916 930	0,146
Densité de logements sociaux en 1998 (pour 1 000 ménages)	119,9	179,0	0,140
Densité de population au RP 99 (nombre d'habitants au km ²)	73,1	95,7	0,136
Nombre de pensions vieillesse versées au 31 décembre 2000	60 858	352 704	0,136
Effectif du secteur privé en 2000	62 081	444 733	0,133
Effectif d'exploitants indépendants du secteur agricole en 2000	3 836	16 560	0,130
Taux d'allocataires AES en 2000 (pour 1 000 habitants de moins de 20 ans)	5,7	6,4	0,118
Nombre d'établissements du secteur privé en 2000	5 617	40 174	0,111
Taux de mortalité infantile en 1984-98 (pour 1 000 naissances)	6,0	6,5	0,104
Part d'allocataires en 2000 (parmi l'ensemble des ménages)	40,4	44,0	0,073
Densité de spécialistes libéraux au 31 décembre 2000 (pour 10 000 habitants)	1,5	5,5	0,067
Pourcentage de pensions vieillesse versées à des personnes de 75 ans et plus au 31 décembre	33,3	34,1	0,066
Part des cadres et professions intellectuelles supérieures au RP 99	4,5	4,7	0,058
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 d'actes d'exploration et de chirurgie par consommant	42	44	0,050
Densité d'infirmiers libéraux au 31 décembre 2000 (pour 10 000 habitants)	5,3	5,8	0,039
Pourcentage de familles monoparentales au RP 90 (parmi l'ensemble des familles)	8,0	9,5	0,037
Part des "Bac et plus" parmi les 25-29 ans au RP 99	43,4	44,2	0,036
Évolution du taux des familles monoparentales entre le RP 90 et le RP 99	16,8	21,2	0,033
Taux standardisé de mortalité générale en 1997-99 (pour 1 000 habitants)	8,7	8,9	0,032

Source : OSP

Indicateur présentant un niveau inférieur à la moyenne (*suite du tableau précédent*)

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Probabilité
Effectif de salariés du secteur agricole en 2000	16 443	52 923	0,030
Proportion de chômeurs de longue durée au RP 99	51,5	54,7	0,016
Taux de chômage chez les 50 ans et plus au RP 99	10,4	11,5	0,013
Effectif d'employeurs de main d'œuvre du secteur agricole en 2000	1 976	7 620	0,013
Taux standardisé de mortalité évitable en 1984-96 (pour 10 000 habitants)	15,2	15,9	0,009
Taux d'accroissement annuel des logements sans confort entre le RP 90 et le RP 99	-11,0	-10,1	0,008
Masse salariale annuelle moyenne par salarié du secteur agricole en 2000	5 503	9 453	0,007
Taux d'allocataires ALF en 2000 (pour 1 000 ménages)	46,4	50,5	0,006
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de transport par consommant	36	37	0,006
Part d'allocataires avec un enfant en 2000 (parmi l'ensemble des familles)	9,7	11,0	0,006
Pourcentage de logements vacants au RP 99	5,2	5,9	0,005
Taux d'allocataires ASF en 2000 (pour 1 000 familles)	24,3	33,5	0,005
Taux d'allocataires API en 2000 (pour 1 000 familles monoparentales)	76,4	106,4	0,005
Taux standardisé de mortalité prématurée en 1984-96 (pour 10 000 habitants)	27,6	29,1	0,003
Densité de généralistes libéraux au 31 décembre 2000 (pour 10 000 habitants)	7,3	9,2	0,003
Part des retraités au RP 99	19,8	20,6	0,003
Part des "sans diplôme" parmi les 25-29 ans au RP 99	17,1	17,5	0,003
Taux d'allocataires ALS en 2000 (pour 1 000 ménages)	30,5	59,5	0,003
Taux de logements sans confort au RP 90	5,5	6,6	0,002
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de consultations de généraliste par	48	51	0,001
Densité (pour 10 000 habitants) d'auxiliaires médicaux libéraux au 31 décembre 2000	9,3	11,6	0,001
Taux d'allocataires RMI familles monoparentales en 2000 (pour 1 000 familles monoparentales)	71,9	102,2	0,001
Pourcentage d'allocations supplémentaires versées au 31 décembre 2000	2,2	2,8	0,001
Part des "autres personnes sans activité professionnelle" au RP 99	22,5	24,5	0,001
Densité de pharmacies au 31 décembre 2000 (pour 10 000 habitants)	2,9	3,4	0,001
Taux de chômage chez les 16-24 ans au RP 99	28,0	31,7	0,001
Part des 75 ans et plus dans la population générale au RP 99	5,9	6,6	0,001
Taux de logements sans confort au RP 99	1,7	2,3	0,001
Part des 60 ans et plus dans la population générale au RP 99	17,8	19,1	0,001
Part des naissances de mères de moins de 18 ans en 1995-2000 (pour 1 000 naissances)	5,9	9,8	0,000
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de visites de généraliste par consommant	18	23	0,000
Part des "non diplômés" au RP 99	21,0	22,3	0,000
Pourcentage de familles monoparentales au RP 99 (parmi l'ensemble des familles)	9,4	11,5	0,000
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de médicaments par consommant	240	260	0,000
Montant moyen des dépenses remboursées par consommant en 2000	540	580	0,000
Part des foyers non imposés en 1998	45,4	49,2	0,000
Taux de non-actifs chez les 25-54 ans au RP 99	12,5	13,7	0,000
Taux d'allocataires AAH en 2000 (pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans)	17,1	24,9	0,000
Pourcentage d'affections de longue durée en 2000 (parmi l'ensemble des consommateurs)	10,2	11,2	0,000
Taux d'allocataires RMI hommes isolés en 2000 (pour 1 000 hommes de 25 à 64 ans)	8,2	16,2	0,000
Taux d'allocataires RMI femmes isolées en 2000 (pour 1 000 femmes de 25 à 64 ans)	7,0	11,0	0,000
Taux de chômage féminin au RP 99	14,6	17,1	0,000
Taux d'allocataires RMI en 2000 (pour 1 000 ménages)	21,9	37,9	0,000
Taux de chômage masculin au RP 99	9,3	12,0	0,000
Taux d'allocataires RMI de 25 à 59 ans en 2000 (pour 1 000 habitants de 25 à 59 ans)	14,8	27,3	0,000
Taux de chômage au RP 99	11,6	14,2	0,000
Pourcentage des familles ayant un quotient familial inférieur à 610 euros en 2000	53,9	66,6	0,000
Pourcentage des familles ayant un quotient familial inférieur à 305 euros en 2000	14,7	24,1	0,000
Taux de chômage chez les 25-49 ans au RP 99	9,9	12,6	0,000

Source : OSP

f) Classe 6

Indicateurs présentant un niveau supérieur à la moyenne

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Probabilité
Revenus nets imposables moyens en 1998	17 434	13 531	0,000
Part des professions intermédiaires au RP 99	15,1	11,2	0,000
Part des cadres et professions intellectuelles supérieures au RP 99	7,4	4,7	0,000
Part des 25-59 ans dans la population générale au RP 99	50,9	47,8	0,000
Taux de population active ayant un emploi au RP 99	90,0	85,4	0,000
Part des "Bac et plus" parmi les 25-29 ans au RP 99	49,6	44,2	0,000
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de consultations de spécialiste par consommant	28	26	0,000
Part d'allocataires avec deux enfants en 2000 (parmi l'ensemble des familles)	18,2	16,3	0,000
Pourcentage d'allocataires RMI ne percevant que le RMI en 2000 (parmi l'ensemble des RMistes)	50,6	34,9	0,000
Part des employés au RP 99	17,2	15,7	0,000
Pourcentage d'allocataires avec au moins un enfant en 2000 (parmi l'ensemble des allocataires)	78,4	65,4	0,000
Taux d'accroissement annuel de la population entre le RP 90 et le RP 99	0,70	0,28	0,000
Part des artisans, commerçants et chefs d'entreprise au RP 99	3,5	2,9	0,000
Masse salariale annuelle par équivalent temps plein (EQTP) du secteur agricole en 2000	22 548	21 218	0,002
Masse salariale annuelle moyenne par salarié du secteur agricole en 2000	12 457	9 453	0,002
Part des moins de 25 ans dans la population générale au RP 99	33,2	33,1	0,008
Montant moyen des pensions vieillesse versées en décembre 2000	559	529	0,014
Masse salariale annuelle moyenne par salarié du secteur privé en 2000	19 151	17 945	0,020
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 d'actes dentaires par consommant	33	32	0,024
Pourcentage de logements sociaux conventionnés en 1998	95,8	93,8	0,163
Taux d'accroissement annuel des familles monoparentales entre le RP 90 et le RP 99	3,3	2,8	0,283
Masse salariale annuelle moyenne par établissement du secteur privé en 2000 (en K euros)	200	199	0,291
Densité (pour 10 000 habitants) d'auxiliaires médicaux libéraux au 31 décembre 2000	12,1	11,6	0,307
Densité d'infirmiers libéraux au 31 décembre 2000 (pour 10 000 habitants)	6,1	5,8	0,393
Densité de population au RP 99 (nombre d'habitants au km ²)	120,8	95,7	0,450

Source : OSP

Indicateurs présentant un niveau inférieur à la moyenne

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Probabilité
Densité (pour 10 000 habitants) de dentistes libéraux au 31 décembre 2000	3,7	4,1	0,498
Densité de spécialistes libéraux au 31 décembre 2000 (pour 10 000 habitants)	2,8	5,5	0,486
Effectif moyen de salariés par établissement du secteur privé en 2000	10	11	0,429
Nombre de pensions vieillesse versées au 31 décembre 2000	46 151	352 704	0,424
Effectif du secteur privé en 2000	63 582	444 733	0,370
Masse des pensions vieillesse versées pour le mois de décembre 2000 (en K euros)	25 794	186 715	0,329
Masse salariale annuelle du secteur privé en 2000 (en K euros)	1 217 574	7 980 413	0,307
Nombre d'établissements du secteur privé en 2000	6 099	40 174	0,292
Densité de pharmacies au 31 décembre 2000 (pour 10 000 habitants)	3,2	3,4	0,278
Montant (en K euros) des dépenses remboursées en 2000	133 068	916 870	0,270
Effectif de salariés du secteur agricole en 2000	8 033	52 923	0,259
Taux de mortalité infantile en 1984-98 (pour 1 000 naissances)	5,9	6,5	0,254
Pourcentage de consommateurs dans la population en 2000 (hors sections mutualistes)	84,8	85,1	0,241
Effectif d'employeurs de main d'œuvre du secteur agricole en 2000	1 044	7 620	0,231
Densité de logements sociaux en 1998 (pour 1 000 ménages)	106,7	179,0	0,228
Évolution du taux des familles monoparentales entre le RP 90 et le RP 99	20,6	21,2	0,211
Pourcentage de logements sociaux vacants en 1998	1,1	2,2	0,147
Effectif d'exploitants indépendants du secteur agricole en 2000	1 851	16 560	0,143
Densité de généralistes libéraux au 31 décembre 2000 (pour 10 000 habitants)	7,8	9,2	0,118

Source : OSP

Indicateur présentant un niveau inférieur à la moyenne (*suite du tableau précédent*)

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Probabilité
Masse salariale annuelle du secteur agricole en 2000 (en K euros)	100 070	500 280	0,085
Part d'allocataires avec trois enfants ou plus en 2000 (parmi l'ensemble des familles)	8,9	9,9	0,073
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 d'actes d'exploration et de chirurgie par consommant	42	44	0,067
Effectif de salariés du secteur agricole en équivalent temps plein (EQTP) en 2000	4 438	23 578	0,061
Taux d'allocataires APL en 2000 (pour 1 000 ménages)	76,1	125,1	0,057
Proportion de chômeurs de longue durée au RP 99	51,7	54,7	0,026
Taux standardisé de mortalité par suicide en 1984-96 (pour 100 000 habitants)	25,6	28,2	0,026
Part des "autres personnes sans activité professionnelle" au RP 99	22,4	24,5	0,012
Taux d'allocataires ALS en 2000 (pour 1 000 ménages)	29,4	59,5	0,007
Pourcentage de familles monoparentales au RP 90 (parmi l'ensemble des familles)	7,4	9,5	0,004
Taux d'allocataires RMI hommes isolés en 2000 (pour 1 000 hommes de 25 à 64 ans)	8,3	16,2	0,002
Part d'allocataires en 2000 (parmi l'ensemble des ménages)	37,9	44,0	0,002
Taux d'accroissement annuel des logements sans confort entre le RP 90 et le RP 99	-11,2	-10,1	0,001
Part des agriculteurs exploitants au RP 99	0,8	1,2	0,001
Taux d'allocataires ASF en 2000 (pour 1 000 familles)	20,0	33,5	0,001
Taux de chômage chez les 50 ans et plus au RP 99	9,2	11,5	0,001
Pourcentage de familles monoparentales au RP 99 (parmi l'ensemble des familles)	8,9	11,5	0,001
Pourcentage de pensions vieillesse versées à des personnes de 75 ans et plus au 31 décembre 2000	32,2	34,1	0,001
Taux standardisé de mortalité générale en 1997-99 (pour 1 000 habitants)	8,2	8,9	0,001
Indice synthétique de fécondité en 1998-2000	1,88	1,97	0,000
Pourcentage d'allocations supplémentaires versées au 31 décembre 2000	2,1	2,8	0,000
Taux d'allocataires AES en 2000 (pour 1 000 habitants de moins de 20 ans)	4,7	6,4	0,000
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de visites de généraliste par consommant	17	23	0,000
Part des naissances de mères de moins de 18 ans en 1995-2000 (pour 1 000 naissances)	4,3	9,8	0,000
Taux d'allocataires API en 2000 (pour 1 000 familles monoparentales)	58,3	106,4	0,000
Part d'allocataires avec un enfant en 2000 (parmi l'ensemble des familles)	8,8	11,0	0,000
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de consultations de généraliste par consommant	47	51	0,000
Pourcentage de pensions de réversion versées au 31 décembre 2000	10,3	12,1	0,000
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de transport par consommant	29	37	0,000
Montant moyen des dépenses remboursées par consommant en 2000	522	580	0,000
Taux standardisé de mortalité évitable en 1984-96 (pour 10 000 habitants)	13,8	15,9	0,000
Taux de logements sans confort au RP 99	1,1	2,3	0,000
Part des ouvriers au RP 99	15,9	19,2	0,000
Taux d'allocataires RMI en 2000 (pour 1 000 ménages)	17,1	37,9	0,000
Taux d'allocataires RMI de 25 à 59 ans en 2000 (pour 1 000 habitants de 25 à 59 ans)	11,0	27,3	0,000
Pourcentage de logements vacants au RP 99	4,6	5,9	0,000
Pourcentage des familles ayant un quotient familial inférieur à 305 euros en 2000	13,5	24,1	0,000
Taux d'allocataires AAH en 2000 (pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans)	14,1	24,9	0,000
Taux d'allocataires RMI familles monoparentales en 2000 (pour 1 000 familles monoparentales)	44,4	102,2	0,000
Taux de logements sans confort au RP 90	3,6	6,6	0,000
Taux d'allocataires RMI femmes isolées en 2000 (pour 1 000 femmes de 25 à 64 ans)	5,2	11,0	0,000
Taux de chômage masculin au RP 99	8,2	12,0	0,000
Pourcentage d'affections de longue durée en 2000 (parmi l'ensemble des consommateurs)	9,6	11,2	0,000
Taux de non-actifs chez les 25-54 ans au RP 99	11,6	13,7	0,000
Montant moyen des dépenses remboursées en 2000 de médicaments par consommant	222	260	0,000
Taux standardisé de mortalité prématurée en 1984-96 (pour 10 000 habitants)	25,0	29,1	0,000
Part des "sans diplôme" parmi les 25-29 ans au RP 99	13,5	17,5	0,000
Part des 75 ans et plus dans la population générale au RP 99	5,2	6,6	0,000
Part des retraités au RP 99	17,6	20,6	0,000
Part des 60 ans et plus dans la population générale au RP 99	15,9	19,1	0,000
Taux de chômage chez les 16-24 ans au RP 99	23,4	31,7	0,000
Taux de chômage chez les 25-49 ans au RP 99	8,2	12,6	0,000
Taux de chômage au RP 99	9,6	14,2	0,000
Taux d'allocataires ALF en 2000 (pour 1 000 ménages)	30,5	50,5	0,000
Part des "non diplômés" au RP 99	16,7	22,3	0,000
Taux de chômage féminin au RP 99	11,3	17,1	0,000
Pourcentage des familles ayant un quotient familial inférieur à 610 euros en 2000	46,0	66,6	0,000
Part des foyers non imposés en 1998	37,7	49,2	0,000

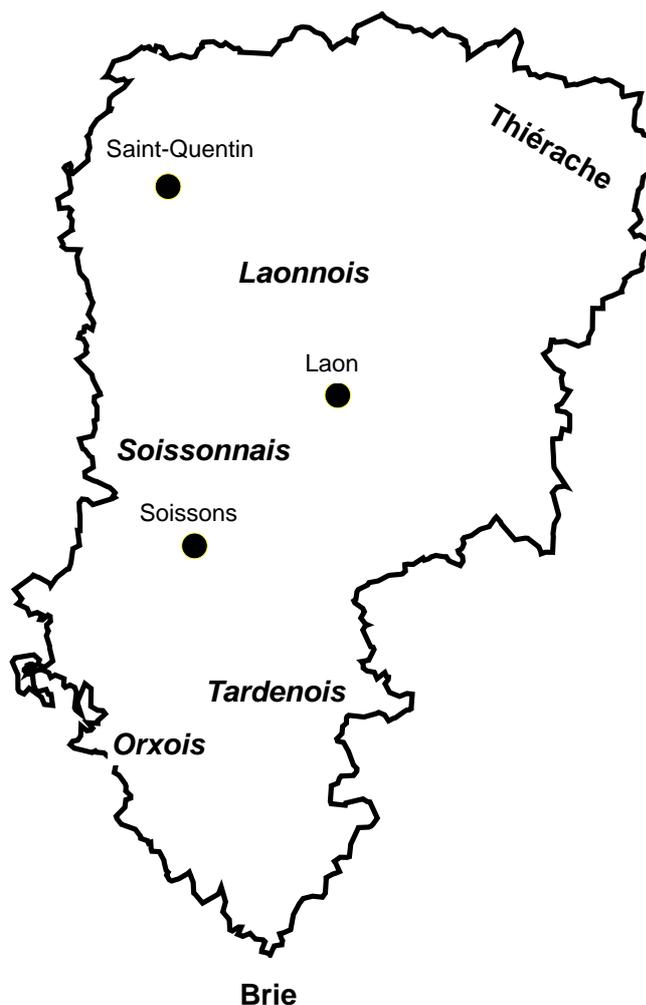
Source : OSP

V.3) La liste des cantons et des cantons “plus” par département

a) AISNE

N° de Canton Nom du canton

0201	Anizy-le-Château
0202	Aubenton
0203	Bohain-en-Vermandois
0204	Braine
0205	La Capelle
0206	Le Catelet
0207	Charly
0208	Château-Thierry
0209	Chauny
0210	Condé-en-Brie
0211	Coucy-le-Château-Auffrique
0212	Craonne
0213	Crécy-sur-Serre
0214	La Fère
0215	Fère-en-Tardenois
0216	Guise
0217	Hirson
0218	Laon Nord
0219	Marle
0220	Moy-de-l'Aisne
0221	Neufchâtel-sur-Aisne
0222	Neuilly-Saint-Front
0223	Le Nouvion-en-Thiérache
0224	Oulchy-le-Château
0225	Ribemont
0226	Rosoy-sur-Serre
0227	Sains-Richaumont
0229	Saint-Simon
0230	Sissonne
0231	Soissons Nord
0232	Vailly-sur-Aisne
0233	Vermand
0234	Vervins
0235	Vic-sur-Aisne
0236	Villers-Cotterêts
0237	Wassigny
0238	Laon Sud
0239	Saint-Quentin Nord
0240	Saint-Quentin Sud
0241	Soissons Sud
0242	Tergnier
0297	Laon
0298	Saint-Quentin
0299	Soissons

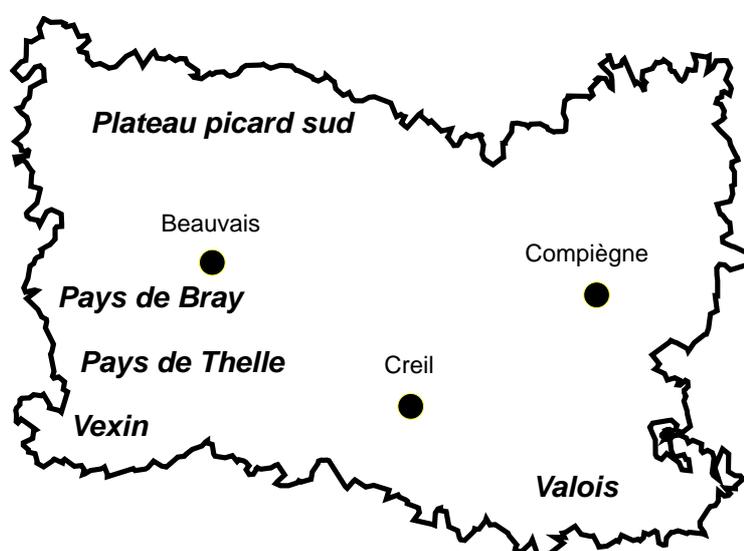


Laon (ville et cantons) comprend les cantons 0218, 0238 et 0297
 Saint-Quentin (ville et cantons) comprend les cantons 0239, 0240 et 0298
 Soissons (ville et cantons) comprend les cantons 0231, 0241 et 0299

b) OISE

N° de canton Nom du canton

6001	Attichy
6002	Auneuil
6004	Beauvais Sud-Ouest
6005	Betz
6006	Breteuil
6007	Chaumont-en-Vexin
6008	Clermont
6009	Compiègne Nord
6010	Le Coudray-Saint-Germer
6011	Creil-Nogent-sur-Oise
6012	Crépy-en-Valois
6013	Crèvecœur-le-Grand
6014	Estrées-Saint-Denis
6015	Formerie
6016	Froissy
6017	Grandvillers
6018	Guiscard
6019	Lassigny
6020	Liancourt
6021	Maignelay-Montigny
6022	Marseille-en-Beauvaisis
6023	Méru
6024	Mouy
6025	Nanteuil-le-Haudouin
6026	Neuilly-en-Thelle
6027	Nivillers
6028	Noailles
6029	Noyon
6030	Pont-Sainte-Maxence
6031	Ressons-sur-Matz
6032	Ribécourt-Dreslincourt
6033	Saint-Just-en-Chaussée
6034	Senlis
6035	Songeons
6036	Chantilly
6037	Compiègne Sud-Est
6039	Montataire
6040	Beauvais Nord-Ouest
6041	Compiègne Sud-Ouest
6097	Compiègne
6098	Creil
6099	Beauvais



Compiègne (ville et cantons) comprend les cantons 6009, 6037, 6041 et 6097

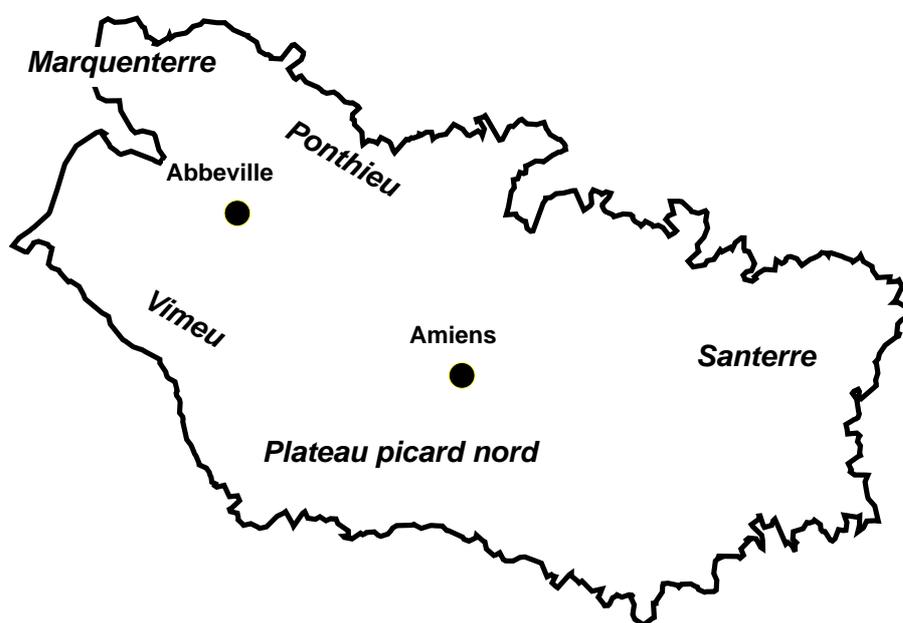
Creil-Nogent-sur-Oise comprend les cantons 6011 et 6098

Beauvais (ville et cantons) comprend les cantons 6004, 6040 et 6099

c) SOMME

N° de canton Nom du canton

8001	Abbeville Nord
8002	Abbeville Sud
8003	Acheux-en-Amiénois
8004	Ailly-le-Haut-Clocher
8005	Ailly-sur-Noye
8006	Albert
8007	Amiens Ouest
8008	Amiens Nord-Ouest
8009	Amiens Nord-Est
8010	Amiens Est
8011	Ault
8012	Bernaville
8013	Boves
8014	Bray-sur-Somme
8015	Chaulnes
8016	Combles
8017	Conty
8018	Corbie
8019	Crécy-en-Ponthieu
8020	Domart-en-Ponthieu
8021	Doullens
8022	Gamaches
8023	Hallencourt
8024	Ham
8025	Hornoy-le-Bourg
8026	Molliens-Dreuil
8027	Montdidier
8028	Moreuil
8029	Moyenneville
8030	Nesle
8031	Nouvion
8032	Oisemont
8033	Péronne
8034	Picquigny
8035	Poix-de-Picardie
8036	Roisel
8037	Rosières-en-Santerre
8038	Roye
8039	Rue
8040	Saint-Valery-sur-Somme
8041	Villers-Bocage
8042	Amiens Sud-Est
8044	Amiens Sud-Ouest
8045	Amiens Nord
8046	Friville-Escarbotin
8098	Abbeville
8099	Amiens



Amiens (ville et cantons) comprend les cantons 8007, 8008, 8009, 8010, 8042, 8044, 8045 et 8099

Abbeville (ville et cantons) comprend les cantons 8001, 8002 et 8098

VI) GLOSSAIRE

AAH :	Allocation aux adultes handicapés
ACP :	Analyse en composantes principales
AES :	Allocation d'éducation spéciale
ALD :	Affection de longue durée
ALF :	Allocation de logement à caractère familial
ALS :	Allocation de logement à caractère social
API :	Allocation de parent isolé
APL :	Aide personnalisée au logement
ASF :	Allocation de soutien familial
CAF :	Caisse d'allocations familiales
CCAS :	Centre communal d'action sociale
CMR :	Caisse maladie régionale (artisans et commerçants)
CPAM :	Caisse primaire d'assurance maladie
CRAM :	Caisse régionale d'assurance maladie
DDASS :	Direction départementale des affaires sanitaires et sociales
DISS :	Direction des interventions sanitaires et sociales (CG 60)
DIPAS :	Direction de la prévention et des affaires sociales (CG 02)
DRASS :	Direction régionale des actions sanitaires et sociales
DRE :	Direction régionale de l'équipement
EQTP :	Équivalent temps plein
FNORS :	Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé
INSEE :	Institut national de la statistique et des études économiques
INSERM :	Institut national de la santé et de la recherche médicale
ISF :	Indice synthétique de fécondité
MSA :	Mutualité sociale agricole
ORS :	Observatoire régional de santé
OSP :	Observatoire social de Picardie
PCS :	Professions et catégories socio-professionnelles
PRAPS :	Programme régional d'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies
RMI :	Revenu minimum d'insertion
RP :	Recensement de la population
URCAM :	Union régionale des caisses d'assurance maladie
URIOPSS :	Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux
URSSAF :	Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales

Ce document a été réalisé dans le cadre du contrat de plan État-région et financé par l'État et le Conseil régional de Picardie. Il repose sur une collaboration étroite avec l'ensemble des producteurs d'information.

Des financeurs

DRASS	52, rue Daire-80037 AMIENS Cedex 1
DDASS	28, rue Fernand Christ-02011 LAON Cedex 13, rue Biot-60022 BEAUVAIS Cedex 3, bd de Guyencourt-BP 2704-80027 AMIENS Cedex
Conseil régional de Picardie	11, mail Albert 1 ^{er} BP 2616-80026 Amiens 1

Un maître d'œuvre

Ce document a été conçu et réalisé par

ORS de Picardie	Faculté de Médecine - 3, rue des Louvels-80036 AMIENS Cedex 1
------------------------	---

Des producteurs de données

CPAM	2, rue Charles Péguy-BP 12-02930 LAON Cedex 29, bd Roosevelt-BP 606-02323 SAINT-QUENTIN 3, rue de Savoie-60013 BEAUVAIS Cedex rue Ribot-BP 201-60313 CREIL Cedex 8, place Louis Sellier-80021 AMIENS Cedex
URCAM	6, rue des Hautes Cornes-80000 AMIENS
CRAM Nord-Picardie	11, allée Vauban-59662 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex
MSA	2, place du Maréchal Leclerc-02000 LAON 8, avenue Victor Hugo-60010 BEAUVAIS Cedex 27, rue Frédéric Petit-80019 AMIENS
CMR	646, rue de Cagny-80094 AMIENS Cedex 3
URSSAF	116, rue Léon Nanquette-02020 LAON Cedex 2 31, bd Roosevelt-02321 SAINT-QUENTIN 11, rue Ambroise Paré-60015 BEAUVAIS 36, rue du Général Leclerc-80029 AMIENS
CAF	29, bd Roosevelt-02321 SAINT-QUENTIN 3, avenue de l'Aisne-02326 SOISSONS Cedex 2, rue Charles Auguste Duguet-BP 200-60832 CREIL Cedex rue Jules Ferry-BP 729-60012 BEAUVAIS 9, bd Maignan Larivière-80022 AMIENS Cedex
DRE	56, rue Jules Barni-80000 AMIENS

Il faut aussi adjoindre à ces producteurs de données l'INSERM et bien sûr l'INSEE dont les données sont si importantes également dans les calculs d'indicateurs.

Les principales informations de ce document et de nombreuses autres peuvent être consultées sur le site Internet de l'Observatoire social de Picardie à l'adresse : www.observatoire-social-de-picardie.org

Copyrights

Logiciels

Microsoft® Office 2001, Quark X-Press®, Géoconcept de Géoconcept SA, Adobe® Illustrator®, Spad® de DECISIA

Police de caractères

Gillsans, Helvetica, Times

Réalisation Macintosh G4

ISBN : 2-909915-21-X

*Imprimé en août 2002 à l'imprimerie **CORLET** BP 86-14110 CONDÉ-SUR-NOIREAU*

